






# RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE

SIA DE MARNE LA VALLEE (SIAM  
RESEAUX)



## REPERES DE LECTURE

Le document intègre différents pictogrammes qui vous sont présentés ci-dessous.

<b>Repère visuel</b>	<b>Objectif</b>
	<b>Identifier rapidement nos engagements clés</b>
	<b>Mettre en évidence certaines de nos innovations et nos points différenciants</b>
	<b>Identifier nos démarches en termes de responsabilité environnementale, sociale, et sociétale</b>



## L'édito



### Veolia – Rapport annuel du délégataire 2018

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le Rapport Annuel du Délégué qui vous permet d'accéder aux informations relatives à la gestion de votre service de l'eau et de l'assainissement de l'année 2018. A travers ses différentes composantes, techniques, économiques et environnementales, vous pourrez ainsi analyser la performance de votre service.

Tout au long de l'année, c'est l'engagement et l'expertise des femmes et des hommes de Veolia Eau France qui garantissent, à vos côtés, la qualité des services essentiels que sont l'eau et l'assainissement pour vos concitoyens. C'est pour honorer ce travail conjoint que nous avons mis à l'honneur nos collaborateurs dans une campagne, "Potable!", diffusée en 2018 auprès du grand public. Le service de l'eau que nous rendons ensemble a une grande valeur, qui mérite d'être soulignée.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez, au quotidien, à nos équipes. Notre Directeur de Territoire est garant du service délivré et des engagements de qualité de Veolia. Il est, avec nos collaborateurs présents sur le terrain, à votre disposition.

Par ailleurs, à l'heure où les conséquences du changement climatique se font de plus en plus sensibles, il faut souligner combien les moyens consacrés à l'entretien et à la modernisation des infrastructures de votre service permettent de renforcer la résilience du cycle de l'eau de votre territoire. C'est pour appréhender au mieux cet enjeu que Veolia a participé activement à la première séquence des Assises de l'Eau qui s'est achevée le 29 août 2018. Une série de mesures a été annoncée par les pouvoirs publics pour diminuer par deux la durée du cycle de renouvellement des infrastructures des services d'eau et d'assainissement.

Si vous le souhaitez, nos équipes seront à vos côtés pour mettre en oeuvre, selon les caractéristiques du patrimoine de votre service, les projets qui pourraient en découler, dans un esprit de co-construction et d'innovation propre à notre nouvelle approche de « contrat de service public ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Frédéric Van Heems

Directeur Général Veolia Eau France

# Sommaire

<b>1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE .....</b>	<b>7</b>
1.1. Présentation du Contrat.....	8
1.2. Les chiffres clés .....	10
1.3. L'essentiel de l'année 2018.....	11
1.4. Les indicateurs réglementaires 2018 .....	16
1.5. Autres chiffres clés de l'année 2018 .....	17
1.6. Le prix du service public de l'assainissement.....	19
<b>2. LES CLIENTS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION .....</b>	<b>21</b>
2.1. Les abonnés du service et le volume facturé.....	22
2.2. La satisfaction des clients.....	23
2.3. Données économiques.....	24
<b>3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE .....</b>	<b>27</b>
3.1. L'inventaire des installations.....	28
3.2. L'inventaire des réseaux .....	30
3.3. Les indicateurs de suivi du patrimoine .....	32
3.4. Gestion du patrimoine .....	34
<b>4. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE POUR VOTRE SERVICE .....</b>	<b>37</b>
4.1. La maintenance du patrimoine .....	38
4.2. L'efficacité de la collecte.....	41
4.3. Charge hydraulique du réseau .....	48
4.4. Mesures de débit-pollution.....	63
4.5. L'efficacité environnementale .....	64
<b>5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE .....</b>	<b>65</b>
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) .....	66
5.2. Situation des biens .....	68
5.3. Les investissements et le renouvellement.....	69
5.4. Les engagements à incidence financière .....	71
<b>6. ANNEXES .....</b>	<b>75</b>
6.1. Les Données consommateurs par commune.....	76
6.2. Le synoptique du réseau .....	80
6.3. Annexes financières .....	81
6.4. Reconnaissance et certification de service .....	91
6.5. Actualité réglementaire 2018 .....	93
6.6. Glossaire.....	100
6.7. Listes d'interventions.....	105
6.8. Autres annexes.....	121



# 1. L'essentiel de l'année



# 1.1. Présentation du Contrat

## Données clés

---

◆ <b>Déléataire</b>	Société Française de Distribution d'Eau
◆ <b>Périmètre du service</b>	BAILLY-ROMAINVILLIERS, BUSSY SAINT GEORGES, BUSSY SAINT MARTIN, CARNETIN, CHALIFERT, CHANTELOUP EN BRIE, CHESSY, COLLEGIEN, CONCHES SUR GONDOIRE, COUPVRAY, DAMPMART, FERRIERES EN BRIE, GOUVERNES, GUERMANTES, JOSSIGNY, LAGNY SUR MARNE, LESCHES, MAGNY LE HONGRE, MONTEVRAIN, POMPONNE, SAINT THIBAUT DES VIGNES, SERRIS, THORIGNY SUR MARNE
◆ <b>Numéro du contrat</b>	V685A
◆ <b>Nature du contrat</b>	Concession
◆ <b>Date de début du contrat</b>	01/01/2017
◆ <b>Date de fin du contrat</b>	31/12/2025
◆ <b>Les engagements vis-à-vis des tiers</b>	

En tant que délégataire du service, Société Française de Distribution d'Eau assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé
réception effluent	Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire
réception effluent	Val d'Europe Agglomération
réception effluent	Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne
réception effluent	Ferrières En Brie





## 1.2. Les chiffres clés

### Chiffres clés



133 322

Nombre d'habitants desservis



31 070

Nombre d'abonnés  
(clients)



0

Nombre d'installations de  
dépollution



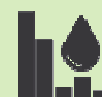
0

Capacité de dépollution  
(EH)



36

Longueur de réseau  
(km)



0

Volume traité  
(m<sup>3</sup>)

### Périmètre du service

Communes	Collecte Intercommunale SIAM	Traitement SIAM
Bussy-Saint-Georges	✓	✓
Bussy-Saint-Martin	✓	✓
Carnetin	✓	✓
Chalifert	✓	✓
Chanteloup-en-Brie	✓	✓
Collégien	✓	✓
Conches-sur-Gondoire	✓	✓
Dampmart	✓	✓
Gouvernes	✓	✓
Guermantes	✓	✓
Jablins	∅	✓
Jossigny	✓	✓
Lagny-sur-Marne	✓	✓
Lesches	✓	✓
Montévrain	✓	✓
Pomponne	Partiel	✓
Saint-Thibault-des-Vignes	✓	✓
Thorigny-sur-Marne	✓	✓

## 1.3. L'essentiel de l'année 2018

### 1.3.1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2018 a été marquée par plusieurs temps forts :

- La crue de La Marne

Au début de l'année, une crue historique a touché la Marne. Après une fin d'année 2017 particulièrement pluvieuse, les précipitations des mois de janvier et février ont engendré une forte augmentation du niveau du cours d'eau. Cet événement exceptionnel a impacté les réseaux du SIAM qui ont vu leurs volumes d'eaux usées transportés fortement augmenter. Les effets se sont sentis jusqu'au mois de mars.

- Création et Instrumentation du DO des Tilleuls

Dans le cadre de l'autosurveillance des réseaux du SIAM, et afin de respecter la réglementation (Arrêté du 21/07/15), des modifications d'ouvrages ont été mises en œuvre sur deux déversoirs d'orage.

Le DO de Pont Hardy (120 à 600kg) a été supprimé et celui des Tilleuls (>600kg) a été déplacé. En effet, ces ouvrages étaient difficilement instrumentables du fait de leurs configurations respectives. Afin de mesurer les volumes déversés au milieu naturel il a été décidé de recréer un nouveau déversoir d'orage et de boucher les 2 existants.

Un capteur hydrodynamique combiné hauteur / vitesse a été installé dans un regard dédié à la mesure et un clapet de nez a été mis en place en aval de la nouvelle canalisation afin d'éviter tout retour d'eaux pluviales dans le réseau du SIAM.

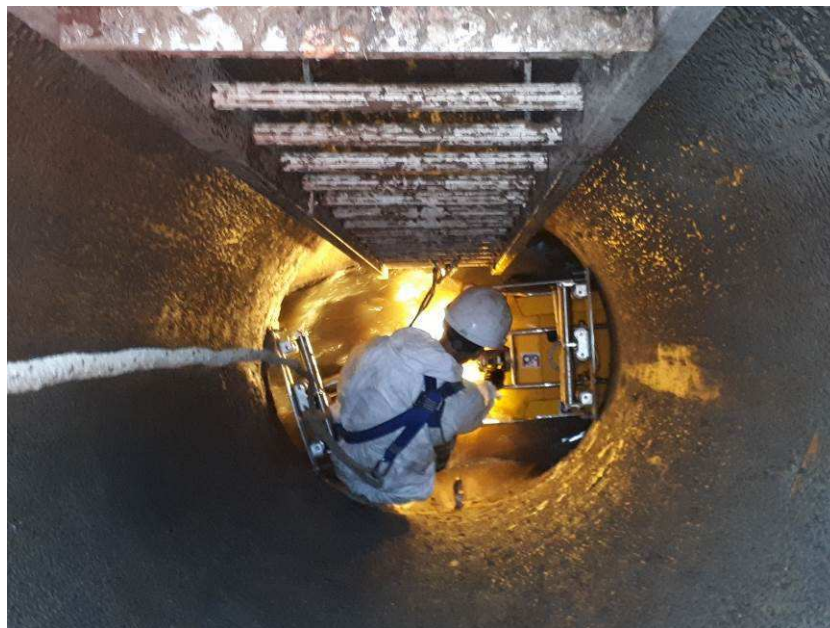
Les travaux qui devaient avoir lieu fin 2017 ont été reportés au mois d'avril à cause du niveau d'eau très élevés dans les réseaux (causé par la crue de la Marne) qui empêchait tout travaux.



- Inspection SCAFOR

L'inspection télévisée du réseau  $\varnothing$  1000 mm avec le robot Scafor a été terminée en 2018. Cette opération a été réalisée en 5 interventions (28/06/16, 15 -16/05/17, 16 à 19/10/17, 22 à 24/05/18 et 3 à 5/07/18).

L'ITV a mis en évidence le bon état général du réseau et a détecté une fissure fermée longitudinale d'une longueur d'environ 15 m dans le secteur de Montévrain (entre les regards 122494 et 122404).



### 1.3.2. PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Type d'installation	Localisation	Fonctionnement	Commentaires
Canalisations	Cana Sud Parc de la Brosse Bussy St Georges	Il n'y a pas d'accès pour effectuer un curage au niveau du parc de la brosse à Bussy st Georges	Création d'un accès pour poids-lourds à envisager
Canalisations	ID 120042 DN 1000 Chanteloup en Brie	Piquage en borgne sur la canalisation Ø1000 d'une partie de la Commune de Chanteloup en Brie	Prévoir la création d'une chambre sur ce piquage
Canalisations	ID 125977 Cana Sud St Thibault des Vignes	Ancienne canalisation vers station non obturée	ITV faite
Canalisations	ID 105542 Antenne Orme Bossu N°16 / 18 rue Léo Gausson Lagny sur marne	Décantation 30 cm dans le regard.	Cunette à créer
Canalisations	ID 105461 Antenne Orme Bossu N°12 rue Léo Gausson Lagny sur marne	Décantation 25 cm dans le regard.	Cunette à créer
Canalisations	ID 105713 Antenne Orme Bossu N° 8 rue Léo Gausson Lagny sur marne	Décantation 25 cm dans le regard.	Cunette à créer
Canalisations	ID 105740 Antenne Orme Bossu N°2 rue Léo Gausson Lagny sur marne	Décantation 25 cm dans le regard.	Cunette à créer
Canalisations	ID à créer Antenne Orme Bossu N°11 rue de l'Orme bossu Lagny sur marne	Absence de cunette. Réseau ne figure pas sur plan	Cunette à créer
Canalisations	ID à créer (R3) Antenne Orme Bossu N°17 rue de l'Orme bossu Lagny sur marne	Plus de joint dans GC. Réseau ne figure pas sur plan	
Canalisations	ID 120606 Dn 1000 Bd du Grand Fossé Entre F. Mitterrand et rue des Fermes Chessy	Dans espace vert : Trappe type Télécom dangereuse à manipuler, et qui risque de tomber dans la chambre.	
Canalisations	ID 120607 Dn 1000 Bd du Grand Fossé Entre F. Mitterrand et rue des Fermes (au niveau de l'étang) Chessy	Dans espace vert : Trappe type Télécom dangereuse à manipuler, et qui risque de tomber dans la chambre	
Canalisations	ID 120609 Dn 1000 Bd du Grand Fossé Entre F. Mitterrand et rue des Fermes Chessy	Tampon PAM à œil, difficile à manipuler	
Canalisations	ID 120610 Dn 1000 Bd du Grand Fossé Entre F. Mitterrand et rue des Fermes Chessy	Tampon à œil, difficile à manipuler	



Canalisations	ID 120611 Dn 1000 Bd du Grand Fossé Entre F. Mitterrand et rue des Fermes Chessy	Dans espace vert : Trappe type Télécom dangereuse à manipuler, et qui risque de tomber dans la chambre	
Canalisations	ID 122401 Dn 1000 Rue du Bois de Loselet angle rue du Commandant Patrice Point Montevrain	Sur chaussée : Trappe triangle non articulé dangereuse à manipuler. Risque de tomber dans la chambre.	
Canalisations	ID 122402 Dn 1000 Rue du Bois du Loselet Entre l'avenue des Frênes et F. Mitterrand Montevrain	Dans espace vert : Trappe type Télécom dangereuse à manipuler. Risque de tomber dans la chambre (photos de 2016).	
Canalisations	ID 102376 Cana Sud Etang de la Brosse Bussy St Georges	Revoir accompagnement cunette	
Canalisations	ID 103559 DN 1000 : Route du Moulin Bourcier Chanteloup en brie	Génie civil de la chambre titan attaqué	Travaux prévus par le SIAM
Canalisations	ID 103560 DN 1000 : Route du Moulin Bourcier Chanteloup en brie	Génie civil de la chambre titan attaqué	Travaux prévus par le SIAM
Canalisations	ID 119630 DN 1000 : Route du Moulin Bourcier Chanteloup en brie	Génie civil de la chambre titan attaqué	Travaux prévus par le SIAM
Canalisations	ID 119631 Dn 1000 avenue de Conches (chemin de terre le long du Bois)	Génie civil de la chambre titan attaqué en partie	
Canalisations	ID 119632 Dn 1000 N° 23 Allée Forestière Chanteloup en brie	Génie civil de la chambre titan attaqué	
Canalisations	ID 120607 Dn 1000 Bd du Grand Fossé Entre F. Mitterrand et rue des Fermes (au niveau de l'étang) Chessy	Infiltrations dans la chambre - terrain agricole à proximité immédiate d'un étang	Travaux prévus par le SIAM

### 1.3.3. EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

La réglementation sur les conditions d'exécution des travaux à proximité des réseaux (réforme communément nommée « anti-endommagement » ou « DT-DICT ») a fait l'objet d'une refonte majeure en 2018.

Celle-ci a donné lieu à la publication du décret n°2018-899 du 22 octobre 2018 (JO du 24/10/2018) et de l'arrêté du 26 octobre 2018 (JO du 30/11/2018) qui modifie en profondeur le précédent arrêté du 15 février 2012.

L'objectif premier de cette nouvelle réglementation porte sur l'amélioration de la géolocalisation des réseaux, sensibles et non-sensibles (dont font partie la très grande majorité des réseaux d'eau et d'assainissement). A partir du 1er janvier 2026 en zone urbaine et 1er janvier 2032 en zone rurale, les coûts de localisation et/ou des investigations complémentaires préalables à l'exécution des travaux seront portés à la charge des exploitants des réseaux d'eau et/ou d'assainissement si ceux-ci n'ont pas encore été géolocalisés avec la meilleure classe de précision (« classe A »).

Ces nouveaux textes publiés fin 2018 comportent également d'autres dispositions, applicables dès le 1er janvier 2020, qui redéfinissent les responsabilités entre les parties prenantes que sont les responsables des travaux, les exploitants (réseaux sensibles et non-sensibles) et les exécutants de travaux.

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous aider dans la mise en œuvre de ces textes importants pour la sécurité des travaux et évaluer leurs conséquences pour votre service.

Le 25 mai 2018 est entré en vigueur le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) qui a pour objet d'harmoniser au niveau européen, les règles en matière de protection des données personnelles. Il s'impose à tout organisme, privé ou public, qui traite des données sur des personnes physiques résidant sur le territoire de l'Union Européenne.

Dans ce contexte, votre délégataire a adressé à tous les abonnés de votre service une note précisant sa politique de confidentialité et les modalités d'exercice de leurs droits. Cette politique de confidentialité a été publiée sur notre site internet [www.eau.veolia.fr](http://www.eau.veolia.fr), elle est également tenue à disposition dans tous nos sites d'accueil. Ces dispositions s'insèrent dans notre démarche de mise en conformité au RGPD, et doivent être complétées par une mise à jour du règlement du service.

Un Délégué à la Protection des Données a été nommé au sein de Veolia Eau France. Sa mission principale est de s'assurer du respect de la protection des données personnelles liées à nos activités, en coordination avec un réseau de référents locaux. Vous pouvez le solliciter à l'adresse suivante : [veolia-eau-france.dpo@veolia.com](mailto:veolia-eau-france.dpo@veolia.com).

### « DEFI EAU 2030 » - 17 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Veolia se mobilise à vos côtés pour la prise en compte des 17 Objectifs de Développement Durable de l'agenda 2030 des Nations Unies. Nos équipes se tiennent à votre disposition pour de nouvelles expériences concrètes, en particulier sur les 8 cibles de l'objectif 6 dédié à l'Eau.

**Les ODD, ensemble relevons le défi** – zoom actions 2018 : Veolia a été partenaire du tour de France des ODD, organisé par le comité 21 en 2018. En septembre, la Fondation Veolia a soutenu le nouveau cours en ligne sur les 17 ODD de l'UVED (Université Virtuelle Environnement et Développement. Accessible à tous ce cours apporte des idées, outils et expériences concrètes. Plus de 13000 apprenants l'ont suivi. En mai 2018 Veolia a rejoint la «Toilet Board Coalition», autour de l'objectif «un assainissement pour tous». Veolia participe depuis 2017 au Forum Politique de Haut Niveau.

## 1.4. Les indicateurs réglementaires 2018

### Service public de l'assainissement collectif

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	130 432	133 322
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	Collectivité (2)	125	125
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	0,0 t MS	0,0 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m <sup>3</sup> TTC	Déléataire	2,94 €/m <sup>3</sup>	2,86 €/m <sup>3</sup>
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	NC	NC
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	119	119
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau	
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	NA	NA
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	1
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	1
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,00 u/1000 habitants	0,00 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	0,00 u/100 km	0,00 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,19	0,92
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	NA	NA
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	NC	100
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	1,02 %	1,30%
[P258.1]	Taux de réclamations	Déléataire	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(\*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

## 1.5. Autres chiffres clés de l'année 2018

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	NA	NA
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)	Délégataire	NA	NA
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	0	0
	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	35 694 ml	35 720 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	7	7
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	0	0
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	0 EH	0 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	1	4
	Longueur de canalisation curée	Délégataire	3 170 ml	4 066 ml
LA DEPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
VP176	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	0 kg/j	0 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	0 EH	0 EH
	Volume traité	Délégataire	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	0 t	0 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	0 t	0 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
LES CLIENTS DU SERVICE ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
	Nombre de communes desservies	Délégataire	23	23
VP056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	29 417	31 070
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	29 417	31 070
	- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Délégataire	0	0
VP068	Volume total de la redevance	Délégataire	7 674 407 m <sup>3</sup>	7 621 462 m <sup>3</sup>
	- Volume facturé des abonnés du service	Délégataire	7 674 407 m <sup>3</sup>	7 621 462 m <sup>3</sup>
	- Volume facturé « autres services » (réception d'effluent)	Délégataire	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	86 %	86 %
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2017	VALEUR 2018
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui



## 1.6. Le prix du service public de l'assainissement

### LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Elle représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

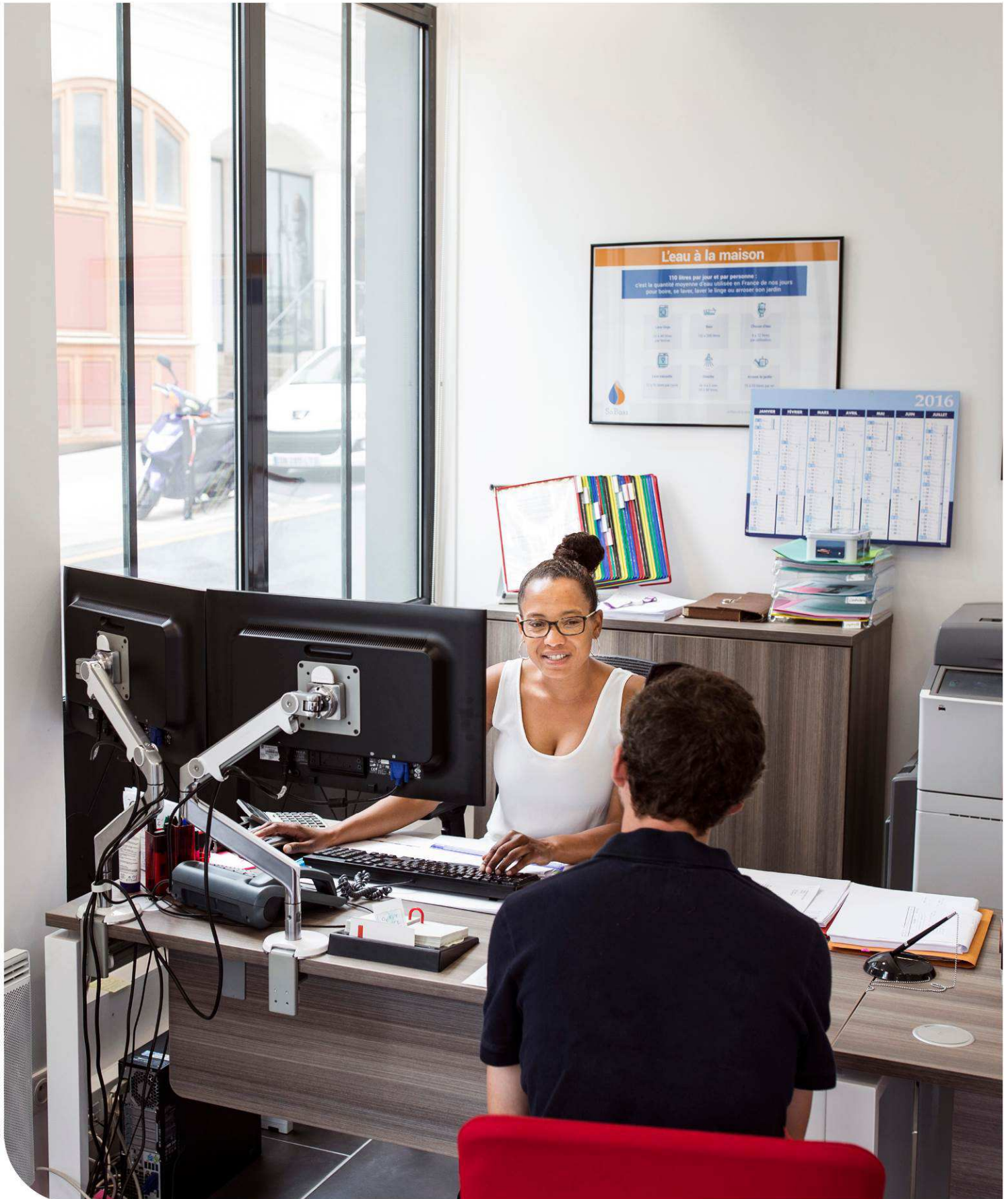
Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2018	Montant Au 01/01/2017	Montant Au 01/01/2018	N/N-1
<b>Part délégataire</b>			<b>130,47</b>	<b>128,60</b>	<b>-1,43%</b>
Consommation	120	1,0717	130,47	128,60	-1,43%
<b>Part syndicale</b>			<b>66,00</b>	<b>66,00</b>	<b>0,00%</b>
Consommation	120	0,5500	66,00	66,00	0,00%
<b>Part communautaire</b>			<b>88,42</b>	<b>88,42</b>	<b>0,00%</b>
Consommation	120	0,7368	88,42	88,42	0,00%
<b>Organismes publics</b>			<b>36,00</b>	<b>28,80</b>	<b>-20,00%</b>
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2400	36,00	28,80	-20,00%
<b>Total € HT</b>			<b>320,89</b>	<b>311,82</b>	<b>-2,83%</b>
TVA			32,09	31,18	-2,84%
<b>Total TTC</b>			<b>352,98</b>	<b>343,00</b>	<b>-2,83%</b>
<b>Prix TTC du service au m3 pour 120 m3</b>			<b>2,94</b>	<b>2,86</b>	<b>-2,72%</b>

Au 01/01/2018, la part délégataire – Consommation (1,0717) se décompose de la façon suivante :

- 0,8307 € part distributeur SIAM Usine
- 0,0507 € part distributeur SIAM Réseaux
- 0,1903€ part distributeur réseaux CAMG



## 2. Les clients de votre service et leur consommation



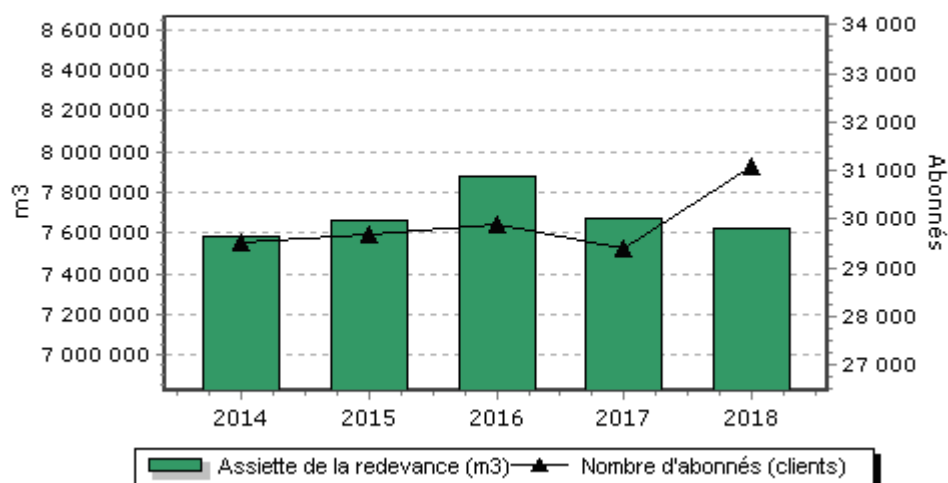
## 2.1. Les abonnés du service et le volume facturé

Le nombre d'abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens du décret du 2 mai 2007, figure au tableau suivant :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
<b>Nombre d'abonnés (clients) desservis</b>	<b>29 534</b>	<b>29 689</b>	<b>29 891</b>	<b>29 417</b>	<b>31 070</b>	<b>5,6%</b>
Abonnés sur le périmètre du service	29 534	29 689	29 891	29 417	31 070	5,6%
<b>Assiette de la redevance (m3)</b>	<b>7 582 630</b>	<b>7 666 178</b>	<b>7 879 373</b>	<b>7 674 407</b>	<b>7 621 462</b>	<b>-0,7%</b>
Effluent collecté sur le périmètre du service	7 582 630	7 666 178	7 879 373	7 674 407	7 621 462	-0,7%

*\*un plan d'action a été décidé en 2017 pour la mise à jour de cette donnée. Celle-ci est en cours de validation, elle permettra de déterminer le nombre d'abonnés uniquement SIAM*

Evolution comparative du nombre d'abonnés et de l'assiette de redevance



## 2.2. La satisfaction des clients

Pour adapter les services proposés aux abonnés et aux habitants, Veolia réalise régulièrement un baromètre de satisfaction.

Il porte à la fois sur :

- ◆ la qualité de la relation avec l'abonné : accueil par les conseillers du Centre d'appel, par ceux de l'accueil de proximité,...
- ◆ la qualité de l'information adressée aux abonnés.

Les résultats représentatifs de votre service en décembre 2018 sont :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Satisfaction globale	83	89	89	86	86	0
La continuité de service	96	93	95	95	95	0
Le niveau de prix facturé	40	55	54	55	56	+1
La qualité du service client offert aux abonnés	79	86	86	80	76	-4
Le traitement des nouveaux abonnements	78	88	90	85	89	+4
L'information délivrée aux abonnés	78	83	76	76	70	-6

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client.

### → *Les engagements de service de Veolia*

La Charte Veolia formalise les engagements dont bénéficient les consommateurs du territoire. Elle témoigne de la mobilisation de tous en un service public de qualité.



## 2.3. Données économiques

### → Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P257.0]

Le taux d'impayés est calculé au 31/12 de l'année 2018 sur les factures émises au titre de l'année précédente. Le taux d'impayés correspond aux retards de paiement.

C'est une donnée différente de la rubrique « pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement » figurant dans le CARE ; cette dernière reprend essentiellement les pertes définitivement comptabilisées. Celles-ci peuvent être enregistrées avec de plus grands décalages dans le temps compte tenu des délais nécessaires à leur constatation définitive.

Une détérioration du taux d'impayés témoigne d'une dégradation du recouvrement des factures d'eau. Une telle dégradation peut annoncer la progression des factures qui seront enregistrées ultérieurement en pertes sur créances irrécouvrables.

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Taux d'impayés</b>	<b>0,39 %</b>	<b>0,83 %</b>	<b>0,69 %</b>	<b>1,02 %</b>	<b>1,30 %</b>
Montant des impayés au 31/12/N en € TTC (sur factures N-1)	48 806	106 580	85 207	127 850	163 715
Montant facturé N - 1 en € TTC	12 525 716	12 851 300	12 276 728	12 489 754	12 567 175

La loi Brottes du 15 avril 2013 a modifié les modalités de recouvrement des impayés par les services d'eau dans le cas des résidences principales. Quelles que soient les circonstances, les services d'eau ont désormais interdiction de recourir aux coupures d'eau en cas d'impayés et doivent procéder au recouvrement des factures par toutes les autres voies légales offertes par la réglementation (alors que les fermetures pour impayés restent par exemple légales en dehors de la trêve hivernale dans le domaine de l'énergie). Cette situation a potentiellement pour effet de renchérir les coûts de recouvrement et/ou de pénaliser les recettes de l'ensemble des acteurs (délégataires, collectivités...).

### → Le montant des abandons de créance et total des aides accordées [P207.0]

Assurer l'accès de tous au service public est une priorité pour votre collectivité et pour Veolia. Les dispositifs mis en œuvre s'articulent autour de trois axes fondamentaux :

- ◆ Urgence : des facilités de paiement (échéanciers, mensualisation, mandat-compte sans frais,...) sont proposées aux abonnés rencontrant temporairement des difficultés pour régler leur facture d'eau.
- ◆ Accompagnement : en partenariat avec les services sociaux, nous nous engageons à accueillir et orienter les personnes en situation de précarité, en recherchant de façon personnalisée les solutions les plus adaptées pour faciliter l'accès à l'eau.
- ◆ Assistance : pour les foyers en grande difficulté financière, Veolia participe au dispositif Solidarité Eau intégré du Fonds de Solidarité Logement départemental.

En 2018, le montant des abandons de créance s'élevait à 1€.

Le nombre de demandes d'abandons de créance reçues par le délégataire et les montants accordés figurent au tableau ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social reçues par le délégataire	10	10	0	0	1
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité par le délégataire (€)	38,65	41,55	0,00	0,00	0,69
Volume total (m3)	7 582 630	7 666 178	7 879 373	7 674 407	7 621 462

Ces éléments permettent à la Collectivité de calculer l'indicateur du décret **[P 207.0]**, en ajoutant à ce montant ses propres versements et en divisant par le volume facturé.

→ *Les échéanciers de paiement*

Le nombre d'échéanciers de paiement figure au tableau ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	379	388	445	301	191





### 3. Le patrimoine de votre service



## 3.1. L'inventaire des installations

Cette section présente la liste des usines de dépollution et des postes de relèvement/refoulement associés au contrat.

### Postes de refoulement / relèvement

Poste de refoulement EU: Ampère (111P) à Lagny
Poste de refoulement EU: Chariot d'Or (112P) à Lagny
Poste de refoulement EU: De Lattre de Tassigny (113P) à Lagny
Poste de refoulement EU: Freycinet (114P) à Saint Thibault
Poste de refoulement EU: POSTE PRINCIPAL à St Thibault
Poste de refoulement EU: POSTE SECONDAIRE EU - T2
Poste de refoulement EU: Ru des Gassets à Jossigny - CD231

### → Inventaire des postes de relevage – débit des pompes

Le descriptif des postes de relevage ainsi que leur état est donné en annexe du présent rapport. Ci-dessous, les valeurs de tarages des pompes des postes de relèvement du SIAM :

	TARAGE (m <sup>3</sup> /h)
<b>PR DELATTRE</b>	
POMPE 1 PR1	660
POMPE 2 PR1	600
POMPE 1 PR2	707
POMPE 2 PR2	587
<b>PR AMPERE</b>	
POMPE 1	64
POMPE 2	62
<b>PR CHARIOT D'OR</b>	
POMPE 1 PR1	235
POMPE 2 PR1	240
POMPE 1 PR2	232
POMPE 2 PR2	220
<b>PR POSTE PRINCIPAL PHI 1000</b>	
POMPE 1	660
POMPE 2	700
POMPE 3	680
POMPE 4	770
POMPE 5	770
POMPE 6	635
<b>PR POSTE SECONDAIRE</b>	
POMPE 1	59
POMPE 2	67
<b>PR RU DES GASSETS</b>	
POMPE 1	612
POMPE 2	640
<b>PR FREYCINET</b>	
POMPE 1	88
POMPE 2	88



**Autres installations**

Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne - Tilleuls
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne – Chariot d'Or

En 2018, le DO Hardy a été supprimé et le DO Tilleuls a été déplacé pour qu'une mesure des volumes déversés au milieu naturel puisse être installée.

## 3.2. L'inventaire des réseaux

Cette section présente la liste :

- des réseaux de collecte,
- des équipements du réseau,
- des branchements.

Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

### → Les canalisations, branchements et équipements

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
<b>Canalisations</b>						
Longueur totale du réseau (km)	35,3	35,3	35,3	35,7	35,7	0,0%
Canalisations eaux usées (ml)	35 260	35 306	35 308	35 694	35 719	0,1%
<i>dont gravitaires (ml)</i>	30 870	30 916	30 918	31 249	31 283	0,1%
<i>dont refoulement (ml)</i>	4 390	4 390	4 390	4 445	4 436	-0,2%
<b>Ouvrages annexes</b>						
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	3	3	2	-33,3%

#### • Longueur de canalisations par diamètre

Diamètre	Linéaire (ml)
<b>V685A</b>	<b>35719,51</b>
NC	6,68
150	471,38
200	3315,13
250	1238,17
300	6207,04
400	2181,58
500	5857,29
600	5212,18
700	1573,24
800	497,97
1000	9158,85
<b>Total général</b>	<b>35719,51</b>

#### • Longueur de canalisations par matériau

Matériau	Linéaire (ml)
<b>V685A</b>	<b>35719,51</b>
AMIANTE-CIMENT	17313,19
BETON	9240,23
BETON ARME	3166,76
FIBRO CIMENT	136,79
FONTE	4130,38

GRES	70,37
INDETERMINE	6,68
POLYCHLORURE DE VINYLE	1655,11
<b>Total général</b>	<b>35719,51</b>

💧 Longueur de canalisations par classe d'âge

Classe d'âge	Linéaire (ml)
<b>V685A</b>	<b>35719,51</b>
NC	100,63
1960-1970	9472,75
1970-1980	3198,38
1980-1990	2745,91
1990-2000	10930,14
2000-2010	8193,93
2010-2020	1077,77
<b>Total général</b>	<b>35719,51</b>

→ *Etat général des ouvrages*

L'état général des ouvrages vous est présenté lors des réunions trimestrielles de Délégation de Service Public.

## 3.3. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Branchements, réseaux, postes de relèvement, usines de dépollution, installations de traitement des boues, bâtiments..., constituent un patrimoine physique et financier considérable pour la Collectivité.

Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine est mise en œuvre afin de garantir le maintien en condition opérationnelle des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

La mise à jour de l'intégralité des données patrimoniales du service est réalisée grâce à des outils de connaissance du patrimoine et d'un Système d'Information Géographique (SIG). L'analyse de l'ensemble des données apporte à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état. Veolia est à même de procéder aux arbitrages entre réparation et renouvellement, et de proposer à la Collectivité, pour les opérations à sa charge, les éléments justifiant les priorités de renouvellement.

### 3.3.1. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX [P253.2]

Pour l'année 2018, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,92 %. Le tableau suivant précise les linéaires renouvelés portés à la connaissance du délégataire et permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en prenant le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur du réseau.

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,19</b>	<b>0,92</b>
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchement (ml)	35 260	35 306	35 308	35 694	35 720
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0
Longueur renouvelée totale (ml)	0	0	0	336	1 300

### 3.3.2. L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points (ou 110 points pour les services n'ayant pas la mission de collecte), la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2018 est de :

<b>Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau</b>	2014	2015	2016	2017	2018
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	85	95	109	119	119

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Barème	Valeur ICGPR
<b>Partie A : Plan des réseaux (15 points)</b>		
Existence d'un plan des réseaux	10	10
Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
<b>Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)</b>		
Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
<b>Total Parties A et B</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)</b>		
Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	14
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
Localisation des autres interventions	10	10
Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
<b>Total:</b>	<b>120</b>	<b>119</b>

Dans le cadre de sa mission, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses interventions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

## 3.4. Gestion du patrimoine

### 3.4.1. LES RENOUVELLEMENTS REALISES

Le renouvellement des installations techniques du service conditionne la performance à court et long termes du service. A court terme, les actions d'exploitation permettent de maintenir ou d'améliorer la performance technique des installations. A long terme, elles deviennent insuffisantes pour compenser leur vieillissement, et il faut alors envisager leur remplacement, en cohérence avec les niveaux de service fixés par la collectivité.

Le renouvellement peut concerner les installations (usines...) ainsi que les équipements du réseau. Il peut correspondre au remplacement à l'identique (ou à caractéristiques identiques compte tenu des évolutions technologiques) complet ou partiel d'un équipement, ou d'un certain nombre d'articles d'un lot (ex : capteurs).

Le renouvellement peut être assuré soit dans le cadre d'un Programme Contractuel, d'une Garantie de Continuité de Service ou d'un Compte de renouvellement. Le suivi des renouvellements à faire et réalisés chaque année est enregistré dans une application informatique dédiée.

#### → Les installations

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice
<b>POSTE PRINCIPAL PR201 PHI 1000 STEP</b>	
<b>SAINT THIBAULT DES VIGNES</b>	
POMPE N 1	Renouvellement
POMPE N 2	Renouvellement
POMPE N 3	Renouvellement
POMPE N 6	Renouvellement
<b>COMPTAGE SITES DE DISNEY</b>	
<b>DEBITMETRE PL117 - GATE 2</b>	
TELEGESTION	Renouvellement
<b>COMPTAGE AUTRES SITES</b>	
<b>DEBITMETRECHANTELOUP ZI ST FIACRE 1</b>	
TELEGESTION	Renouvellement
<b>TRAVAUX FONTES DE VOIRIES</b>	
<b>TRAVAUX CONTRACTUELS</b>	
RENOUVELLEMENT TAMPONS 2018	Renouvellement



### 3.4.2. LES TRAVAUX NEUFS REALISES

#### → *Les installations*

<b>Installations électromécaniques</b>	<b>Réalisé dans l'exercice</b>
<b>INVESTISSEMENTS CONTRACTUELS</b>	
<b>INVESTISSEMENTS 2017</b>	
ETUDE OCTAVE	X
SIAM INSPECTION RESEAU DN1000	X
<b>INVESTISSEMENTS 2018</b>	
SCAFOR INSPECTION RESEAU SIAM DN 1000	X
<b>LAGNY SUR MARNE</b>	
<b>DEVERSOIR D ORAGE 1 DE LATTRE DE TASSIGNY</b>	
REFECTION DO DE LATTRE DE TASSIGNY	X



## 4. La performance et l'efficacité opérationnelle pour votre service



## 4.1. La maintenance du patrimoine



On distingue deux types d'interventions :

- ◆ Des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance,
- ◆ Des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale des équipes opérationnelles grâce à des procédures d'intervention parfaitement décrites et éprouvées. Les interruptions de service restent ainsi l'exception.

La réalisation de ces interventions conduit le cas échéant à faire appel à des compétences mutualisées (régionales ou nationales) et bénéficie du support d'outils informatiques de maintenance et de gestion des interventions.



### *La gestion centralisée des interventions*

Le pilotage des interventions de nos techniciens est centralisé, qu'elles soient programmées ou imprévues, qu'il s'agisse de la maintenance d'un équipement, d'une intervention sur le branchement d'un abonné ou encore d'un prélèvement pour analyse en cas de suspicion de pollution dans le réseau.

### → *Les opérations de maintenance des installations*

Installation	Date	Commentaires
Ampère	13/03/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE
Chariot d'or	23/03/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE
Freycinet	05/09/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE
POSTE GASSETS	11/09/2018	POMPAGE PR
POSTE GASSETS	11/09/2018	POMPAGE PR
POSTE GASSETS	12/09/2018	POMPAGE PR
POSTE GASSETS	12/09/2018	POMPAGE PR
POSTE GASSETS	13/09/2018	POMPAGE PR
POSTE Principal	05/09/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE
Poste secondaire	05/09/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE
PR Chariot d'Or	13/05/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE
PR Chariot d'Or	22/08/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE DU PR
PR Delattre	20/03/2018	MAD POUR POMPAGE DE 2 BACHES
PR Delattre	26/06/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE DU PR
PR Delattre	04/07/2018	POMPAGE ET NETTOYAGE DU PR
PR Delattre	11/12/2018	POMPAGE PR



→ *L'auscultation du réseau de collecte*

Interventions d'inspection et de contrôle	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	296	101	253	102	-40,3%

→ *Le curage*

Interventions de curage préventif	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Nombre d'interventions sur réseau	10	18	14	19	18	-5,3%
sur canalisations	10	18	14	19	18	-5,3%
sur accessoires	0	0	0	0	0	0,0%
Longueur de canalisation curée (ml)	3 446	2 844	3 112	3 170	4066	28,3%

## Curage 2018



SIAM Réseaux - Réunion DISF D'Intercommunalité - 05/02/2018

21

Interventions curatives	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	19	9	14	1	4	300,0%
sur branchements	10	2	11	1	3	200,0%
sur canalisations	9	7	3	0	1	100%
sur accessoires	0	0	0	0	0	0%

En 2018, le taux de curage curatif sur branchements et canalisations est de **0,21 / 1000 abonnés**.

→ **Les points « noirs » du réseau de collecte [P252.2]**

Concernant le réseau de collecte, le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage **[P252.2]** permet à la fois de mettre en évidence la présence de défauts structurels ponctuels et d'évaluer les stratégies d'exploitation mises en œuvre pour pallier ces défauts. Ces défauts sont naturellement susceptibles de constituer des points prioritaires d'amélioration.

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Nombre total de points concernés sur le réseau	1	0	0	0	0	0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	35 260	35 306	35 308	35 694	35 720	0,1%
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100km	2,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0%



## 4.2. L'efficacité de la collecte

### 4.2.1. LA MAITRISE DES ENTRANTS

#### → *Les rejets d'eaux usées d'origine non domestique*

Les effluents non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques particulières ne permettant pas un traitement similaire à celui effectué dans un système d'assainissement collectif des eaux usées domestiques classiques.

L'impact de ces effluents, s'ils ne sont pas maîtrisés, peut être important sur le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, mais aussi sur le milieu naturel.

Aussi, la maîtrise des rejets non domestiques dans les réseaux publics d'assainissement contribue à :

- ◆ améliorer le fonctionnement du système de collecte et de traitement,
- ◆ préserver les ouvrages/équipements du système d'assainissement et le patrimoine de la Collectivité,
- ◆ garantir les performances du système de traitement,
- ◆ garantir la qualité des boues, et leur innocuité,
- ◆ respecter la réglementation.

Il importe donc d'identifier les rejets non domestiques à risque, de définir les conditions de leur raccordement (arrêtés d'autorisation, conventions de déversement) et de les contrôler.

Chaque année, un plan d'action est défini afin de cibler les établissements à contrôler en priorité dans l'année :

- ◆ à partir de la demande de la Collectivité ou des industriels eux-mêmes, les services de l'Etat (DREAL, ARS...) étant souvent à l'origine de la démarche des industriels,
- ◆ après détection de substances pouvant nuire à la valorisation agricole des boues et l'identification des établissements pouvant être à l'origine de la pollution,
- ◆ après détection de substances significatives (au sens de la réglementation RSDE - note du 12 août 2016) dans les effluents de la station d'épuration pouvant conduire à des impacts sur les milieux récepteurs. En effet, la note du 12 août 2016, au-delà des campagnes régulières d'analyse des substances en entrée et en sortie de stations d'épuration supérieures à 10 000 EH impose aux Maîtres d'ouvrage du réseau de Collecte la responsabilité de réaliser un diagnostic visant à identifier les sources de substances et à proposer les actions correctives pour les réduire. Aussi, dans ce cadre, des contrôles des établissements pourront être d'intérêt.

La définition du plan d'action tient par ailleurs compte de :

- ◆ la localisation à l'échelle de la Collectivité de l'ensemble des établissements déversant dans les réseaux des eaux usées autres que domestiques,
- ◆ l'évaluation des principaux apports à partir de la synthèse des données existantes (études, autocontrôles, données Agence de l'Eau, consommations d'eau, ...),
- ◆ l'établissement de la liste des établissements à risques.

Afin de s'adapter aux constatations de terrain, le plan d'action pourra être modifié en cours d'année à la demande de la Collectivité.

## → *Le bilan 2018 des Arrêtés d'Autorisation de Déversement (AAD) et des Conventions Spéciales de Déversement (CSD)*

Ces procédures sont suivies et réalisées par le Syndicat.

### → *La conformité des branchements domestiques*

Le contrôle de la conformité des branchements pour s'assurer de l'absence de mauvais branchements (par exemple, branchement pluvial raccordé au réseau d'eaux usées dans le cas d'un réseau séparatif) est également un élément de maîtrise des entrants dans le système d'assainissement.

#### **Assainissement Collectif - contrôle de conformité des branchements**

##### Rappel :

Dans le cadre du contrat d'affermage, Veolia se charge de réaliser :

- les enquêtes de conformité sollicitées lors des cessions d'immeubles,
- 80 enquêtes de conformité / an.

Les résultats des enquêtes sont intégrés dans une base de données.

Les 80 contrôles / an portent sur les branchements qui n'ont pas fait l'objet de vérifications lors de travaux ou qui n'ont pas été contrôlés depuis 10 ans.

Veolia se charge d'envoyer un courrier de rendez-vous aux usagers, ainsi que 2 relances si les abonnés ne prennent pas rendez-vous dans un délai de 3 mois après l'envoi des courriers. Une copie de ces courriers est systématiquement transmise au SIAM, lequel envoie le cas échéant un dernier courrier avant doublement de la redevance.

En cas de non-conformité, le rapport comporte :

- le schéma de principe des installations de l'utilisateur
- les motifs de non-conformité,
- les préconisations de travaux à réaliser pour mettre en conformité les rejets des installations intérieures.

Une relance annuelle des usagers déclarés non-conforme est réalisée en accord avec le SIAM. En cas de besoin une 2<sup>ème</sup> relance est effectuée. Si cette relance n'aboutit pas dans un délai de 6 mois, Veolia doit en informer le SIAM.

Lorsqu'une mise en conformité est portée à sa connaissance, Veolia doit effectuer un nouveau contrôle et délivrer le un constat de conformité.

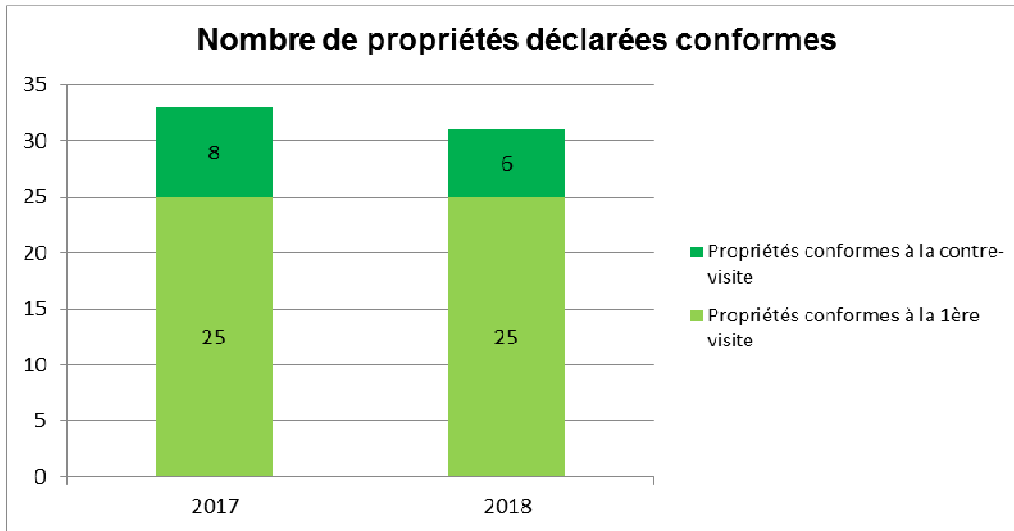
Nombre de branchements contrôlés en 2018 : **49**

#### **La liste des contrôles réalisés durant l'exercice se situe en annexe**

- BILAN BRANCHEMENTS CONFORMES :

Nombre de branchements déclarés Conformés lors d'une première visite : **25**

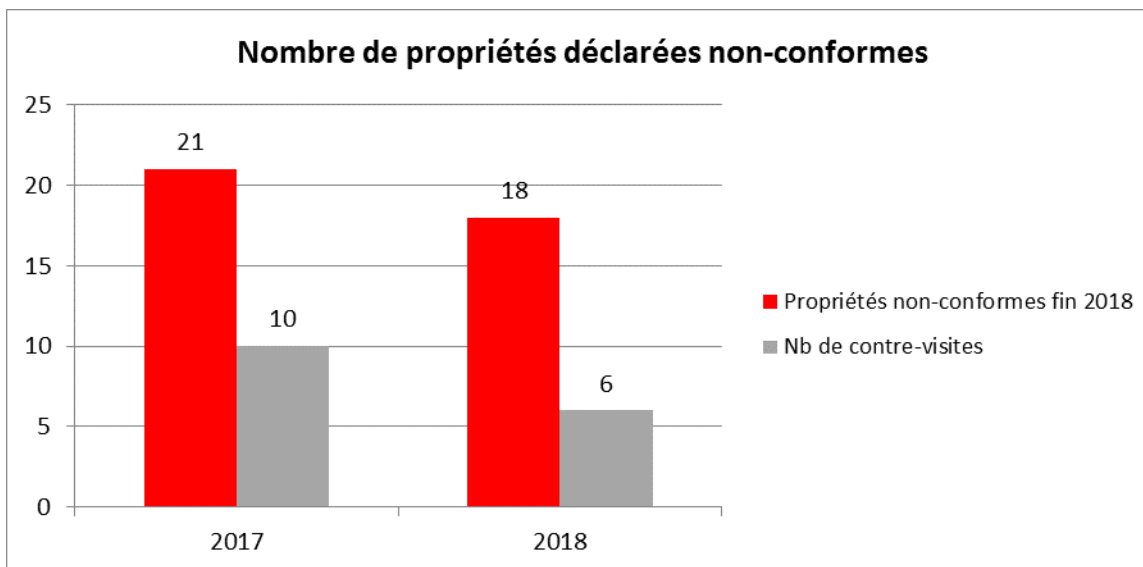
Nombre de branchements devenus Conformés après une visite suivante : **6**



- **BILAN BRANCHEMENTS NON-CONFORMES :**

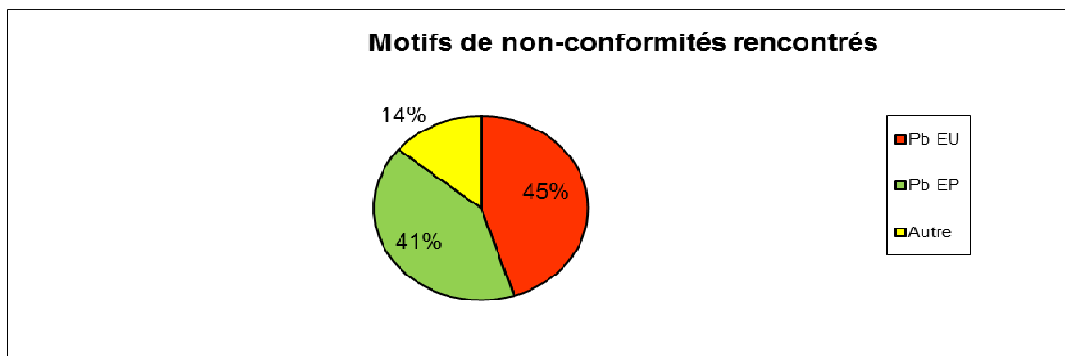
Nombre de branchements déclarés Non-Conformes au 31/12/2018 : **18** (dont 14 dans le cadre des visites contractuelles)

Nombre de visites suivantes réalisées sur les branchements Non-Conformes : **6**



Les motifs de Non-Conformité rencontrés sont :

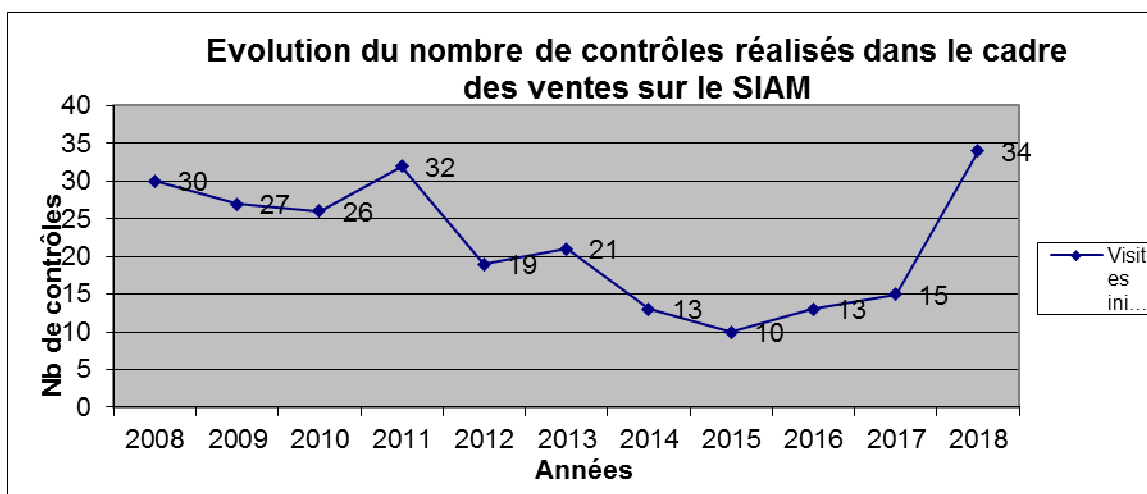
. Problèmes d'eaux usées	: dans 45% des non-conformités rencontrées
. Problèmes d'eaux pluviales	: dans 41% "
. Problèmes autres	: dans 14% "



- COMMENTAIRES :

Contrôles « ventes » (DIA):

Le nombre de contrôles de conformité réalisés dans le cadre des ventes est: **34 premières visites** (15 en 2017).



Visites contractuelles (CPQ):

Le nombre de contrôles de conformité réalisés en 2018 au titre du contrat d'affermage est de **100 eq. visites**, dont 6 contre-visites (pour un quota prévu de 80 par an).

- PERSPECTIVES 2019 :

**80 visites ou équivalent-visites sont à programmer dans le cadre du nouveau contrat.**

Ces visites seront réalisées :

- sur la base de la liste mise à jour concernant les branchements jamais contrôlés, avec une priorité dans les rues suivantes : avenue Albert Camus, rue Saint Laurent, rue Léo Gausson, boulevard Général de Gaulle, rue du Pont Hardy, boulevard Charpentier, rue de la Fontaine, place de l'Hôtel de Ville,

- sur les demandes du SIAM pour les rues dont l'antériorité des contrôles est significative,

## Récapitulatif contrôles de conformité

<b>Visites contractuelles</b>
Equivalent visites contractuelles / an : 80
Nombre de visites contractuelles réalisées cette année : 100
Nombre de visites contractuelles réalisées depuis le début du contrat : 167
Etat des équivalents visites depuis le début du contrat : 7

<b>Tous contrôles de conformité</b>
Nombre de contrôles : 65
Taux de non-conformité : 32,2%

<b>Contrôles par quartiers :</b>
Nombre de contrôles une première fois : 25
Nombre de contrôles conformes lors de la première visite : 11
Nombre de contrôles devenus conformes lors d'une visite suivante : 5

<b>Ventes de biens immobiliers :</b>
Nombre de contrôles une première fois : 34
Nombre de contrôles conformes lors de la première visite : 29
Nombre de contrôles devenus conformes lors d'une visite suivante : 1

### 4.2.2. LA MAITRISE DES DEVERSEMENTS EN MILIEU NATUREL

#### → *La connaissance des déversements vers le milieu naturel [P255.3]*

Le tableau ci-dessous présente les points de rejets au milieu naturel identifié :

<b>Nombre de points de rejet</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	3	3	2

Les déversoirs d'orage et les « trop-pleins » des postes de relèvement ont été initialement mis en place pour permettre de déverser au milieu naturel les effluents en excès par temps de pluie.

La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » **[P255.3]** (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet de mesurer l'avancement de cette politique.

Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Les informations dont nous disposons et qui sont utiles au calcul de l'indicateur sont les suivantes :

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur ICR
<b>Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)</b>		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Évaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	20
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	30
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	10
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0
<b>Total Partie A</b>	<b>100</b>	<b>90</b>
<b>Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)</b>		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
<b>Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)</b>		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	10
<b>Total:</b>	<b>120</b>	<b>100</b>

→ **La conformité de la collecte [P203.3]**

Cet indicateur [P203.3] (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU.

Le mode de calcul de cet indicateur en cours de refonte n'a pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport. Veolia est en attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

Dans l'attente de la publication de cet indicateur, Veolia met à disposition de la Collectivité les informations suivantes qui seront utiles pour établir la conformité du réseau de collecte et, le cas échéant, identifier les axes de progrès :

**Pluviométrie :**

Hauteur de pluie totale (mm)	2016	2017	2018
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne - Tilleuls	644	459	538
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 15 - Pont Hardy	644	459	538
Trop-plein du poste de refoulement EU: Chariot d'Or (112P) à Lagny	644	459	538
<b>Moyenne</b>	<b>644</b>	<b>459</b>	<b>538</b>

**Bilan global des déversements :**

Volumes totaux déversés (par temps sec et par temps de pluie) (en m3) :



Point de déversement (>600 kg DBO5/j)	2016	2017	2018
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 1 - Tilleuls	Non mesuré	Non mesuré	290
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 15 - Pont Hardy	Non mesuré	Non mesuré	Non mesuré - DO supprimé en 2018
Trop-plein du poste de refoulement EU: Chariot d'Or (112P) à Lagny	0	0	0
<b>Type non défini: Tous</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>290</b>

Charges totales déversées (par temps sec et par temps de pluie) (en kgDBO5) :

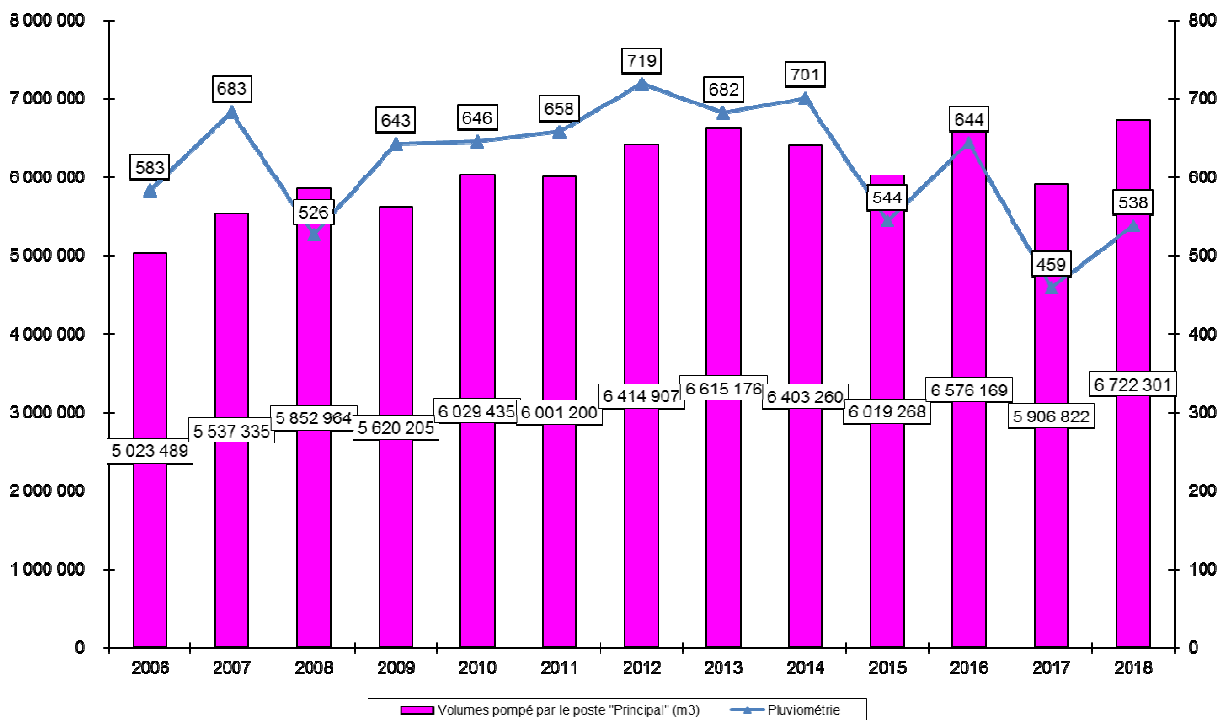
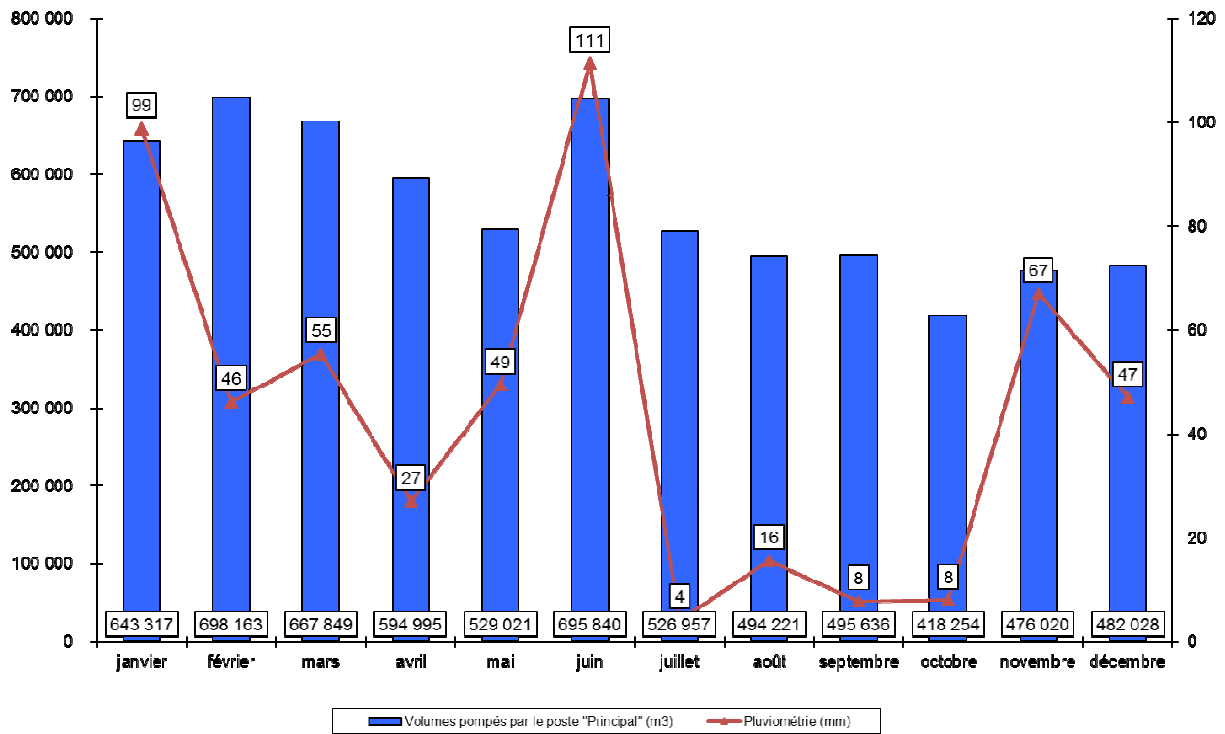
Point de déversement (>600 kg DBO5/j)	2016	2017	2018
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 1 - Tilleuls	Non mesuré	Non mesuré	39
Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 15 - Pont Hardy	Non mesuré	Non mesuré	DO supprimé
Trop-plein du poste de refoulement EU: Chariot d'Or (112P) à Lagny	0	0	0
<b>Type non défini: Tous</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39</b>

## 4.3. Charge hydraulique du réseau

### 4.3.1. BILAN DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

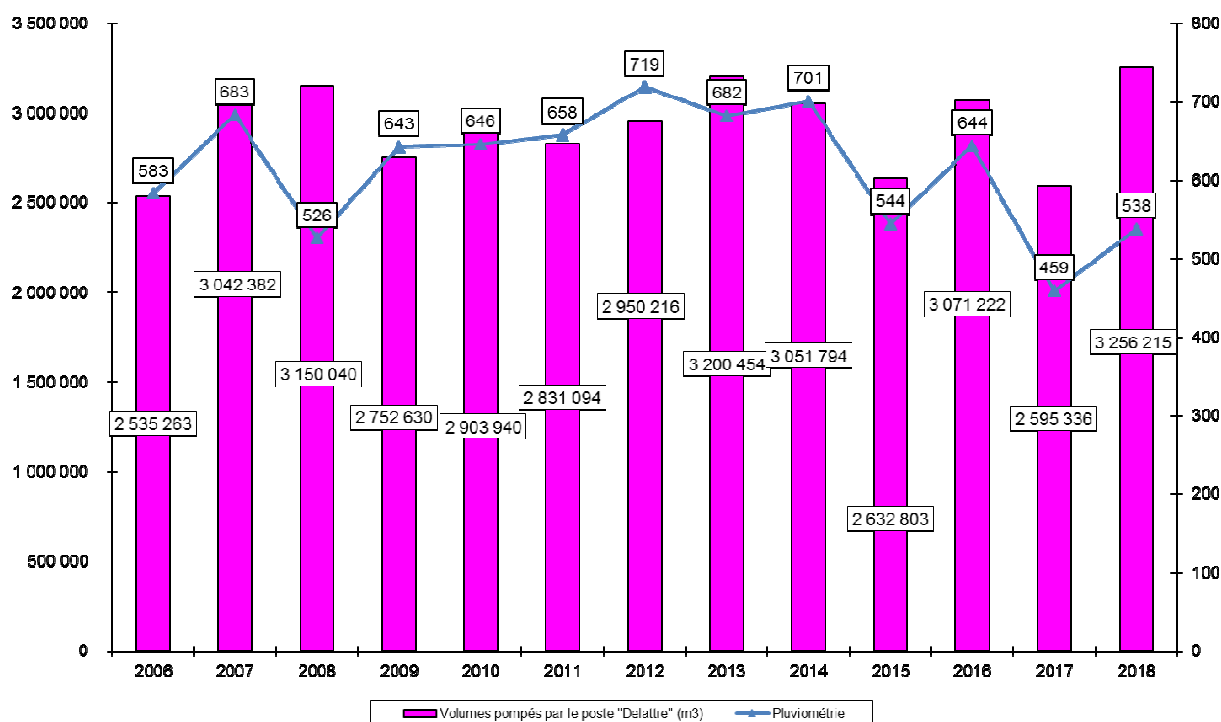
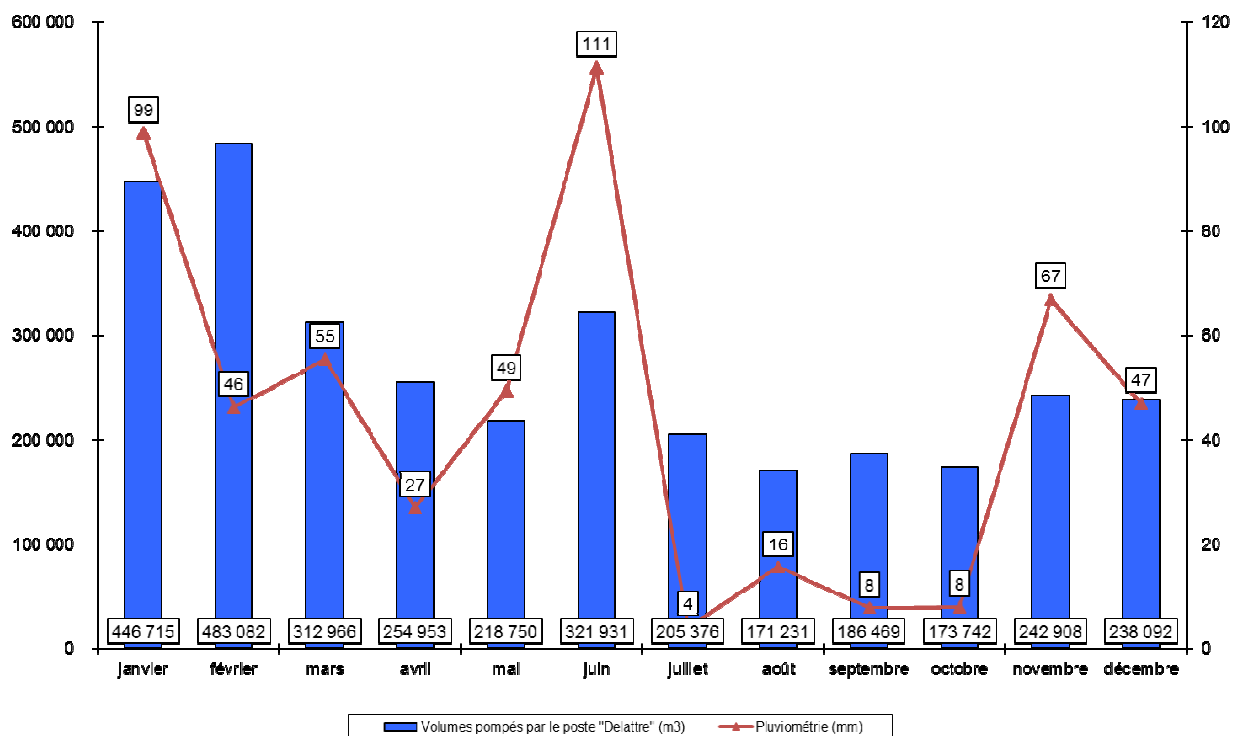
#### → CHARGE HYDRAULIQUE DU POSTE « PRINCIPAL »

Volumes mensuels pompés par le poste « principal » mesuré par le débitmètre « 00F05 » en entrée de l'usine de Saint Thibault (m3)



→ Charge hydraulique du poste « Delattre »

Volumes mensuels pompés par le poste « De Lattre » mesuré par le débitmètre « 00F04 » en entrée de l'usine (m3)



→ ***Les autres postes du SIAM : Estimation des volumes pompés transitant par les postes du SIAM (non équipés de débitmètre)***

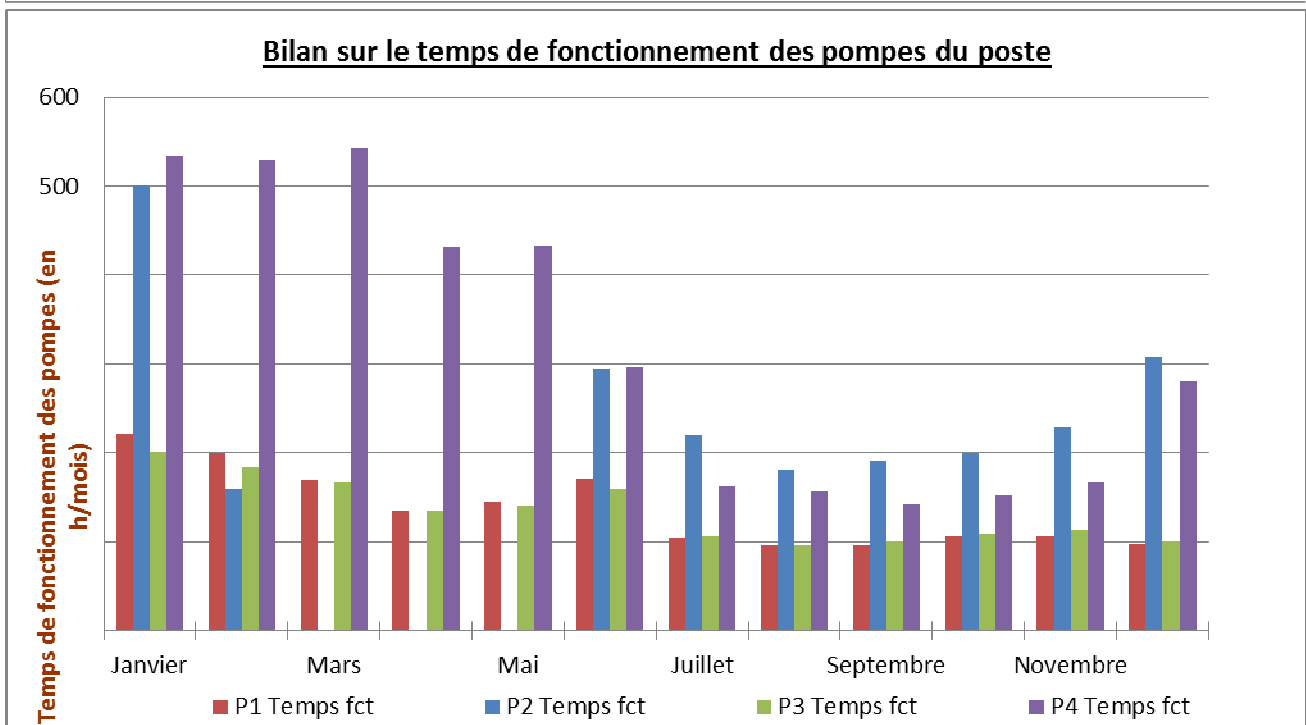
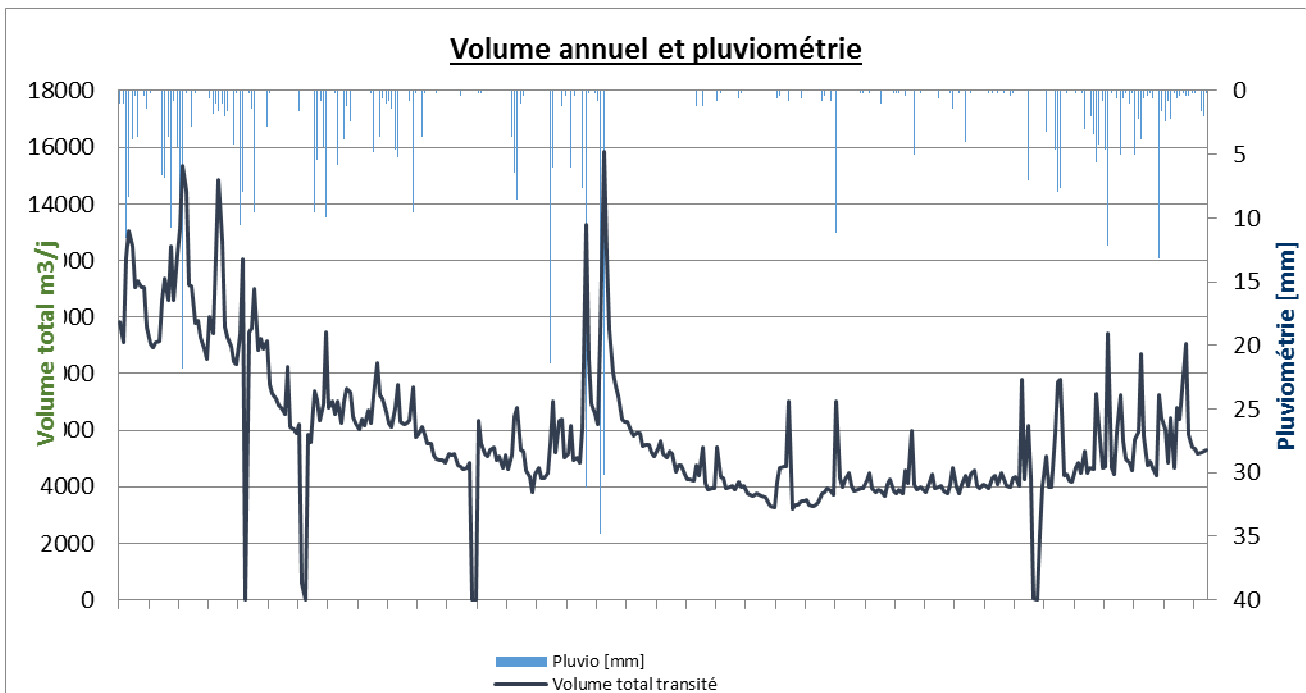
Les autres postes du SIAM ne sont pas instrumentés (Chariot d'Or, Poste secondaire, Rû du Gassets, Ampère, Freycinet) de débitmètre directe.

A partir du débit moyen des pompes et du temps de fonctionnement journalier des pompes sur l'année 2017 (extraction à partir de notre base de données), nous avons pu estimer les volumes pompés par les postes non équipés de débitmètre.

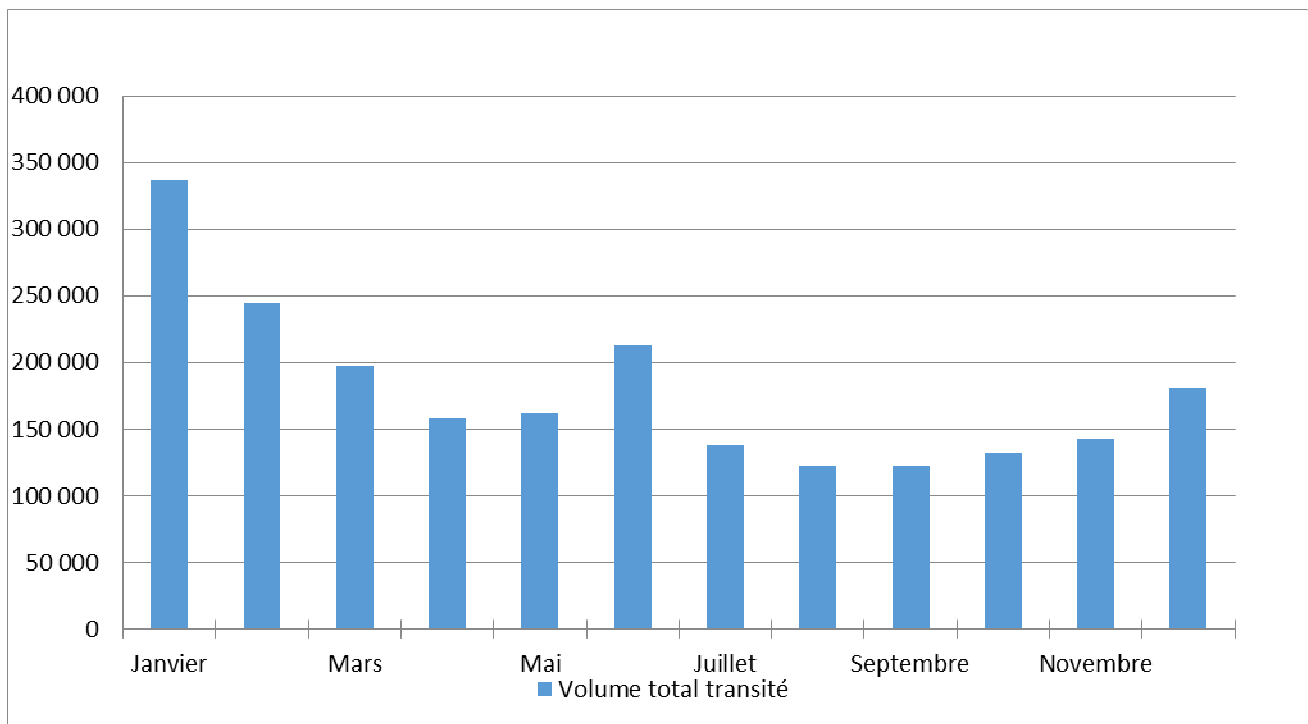
Les résultats sont donnés ci-après :

- a. PR Chariot d'Or
- b. PR Ampère
- c. PR Rû des Gassets
- d. PR Freycinet
- e. PR Poste Secondaire

a. Poste de Refoulement Chariot d'Or



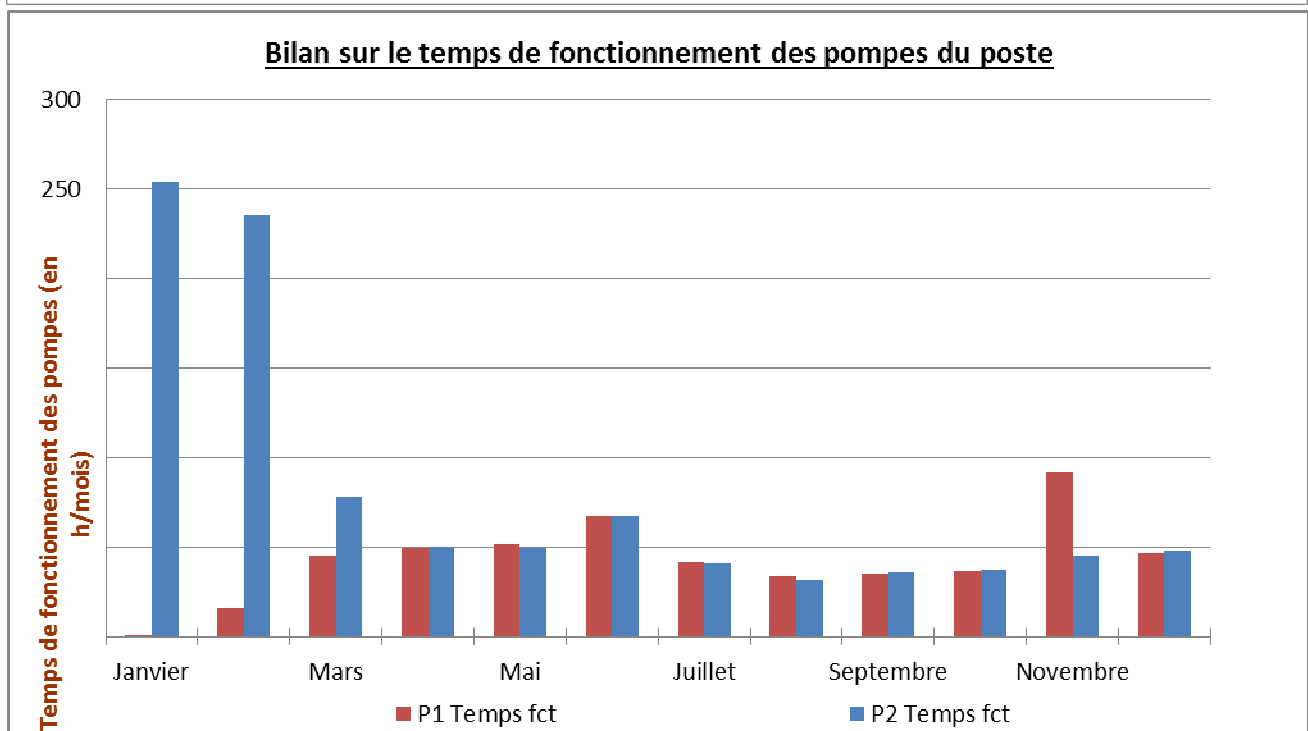
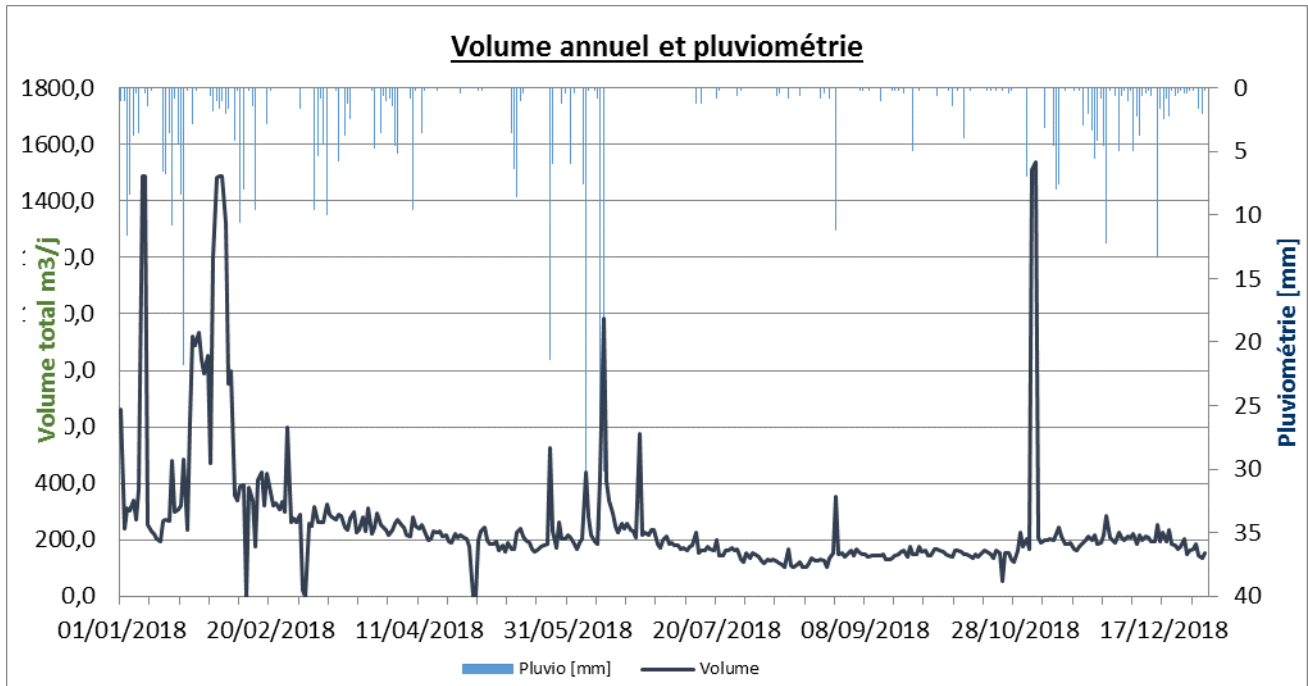


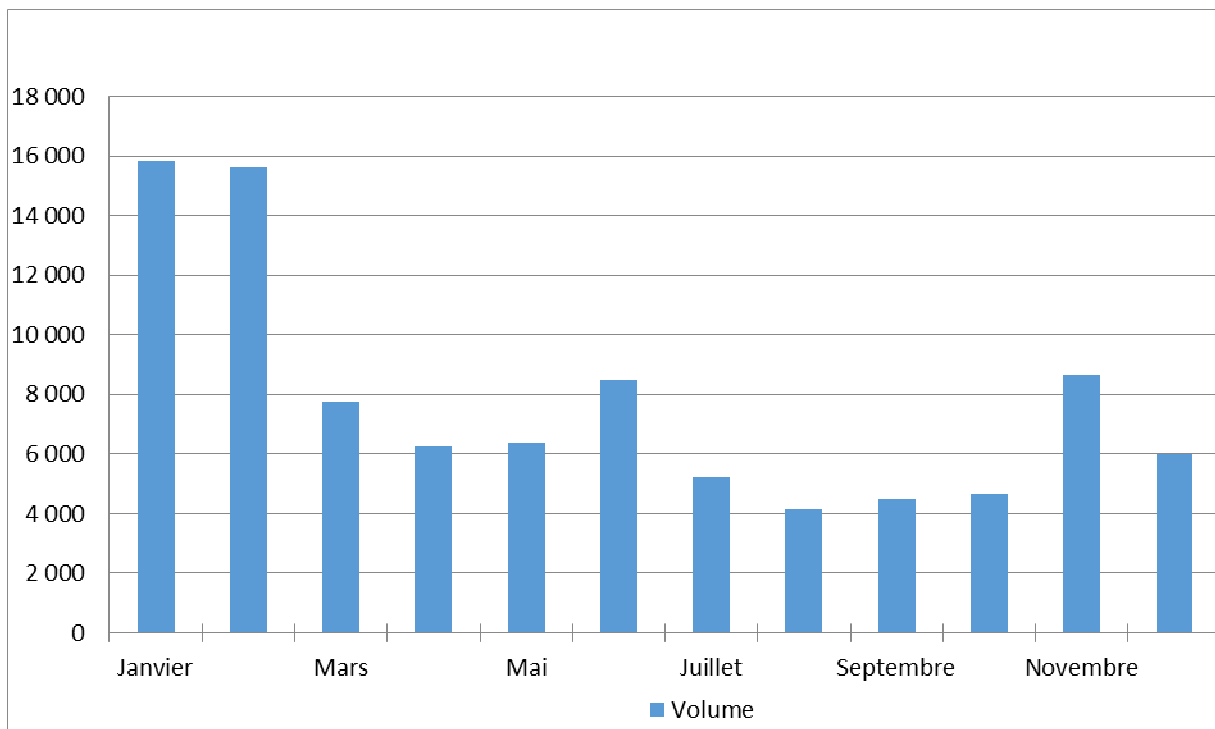


Mois	Pluie	Volume total transité	P1 Temps fct	P2 Temps fct	P3 Temps fct	P4 Temps fct
	mm	m3	h	h	h	h
Janvier	99	336 227	222	500	201	534
Février	46	244 041	199	159	184	529
Mars	55	197 694	169	0	166	543
Avril	27	157 851	134	0	135	432
Mai	49	161 826	144		141	433
Juin	111	212 852	170	295	160	296
Juillet	4	137 626	104	220	106	162
Août	16	122 142	95	181	95	156
Septembre	8	122 840	96	191	101	141
Octobre	8	131 988	107	200	109	153
Novembre	67	142 941	106	229	114	167
Décembre	47	181 343	97	307	100	280

<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>538</b>	<b>2 149 371</b>	<b>1 645</b>	<b>2 281</b>	<b>1 611</b>	<b>3 825</b>
---------------------	------------	------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

**b. Poste de Refoulement Ampère**

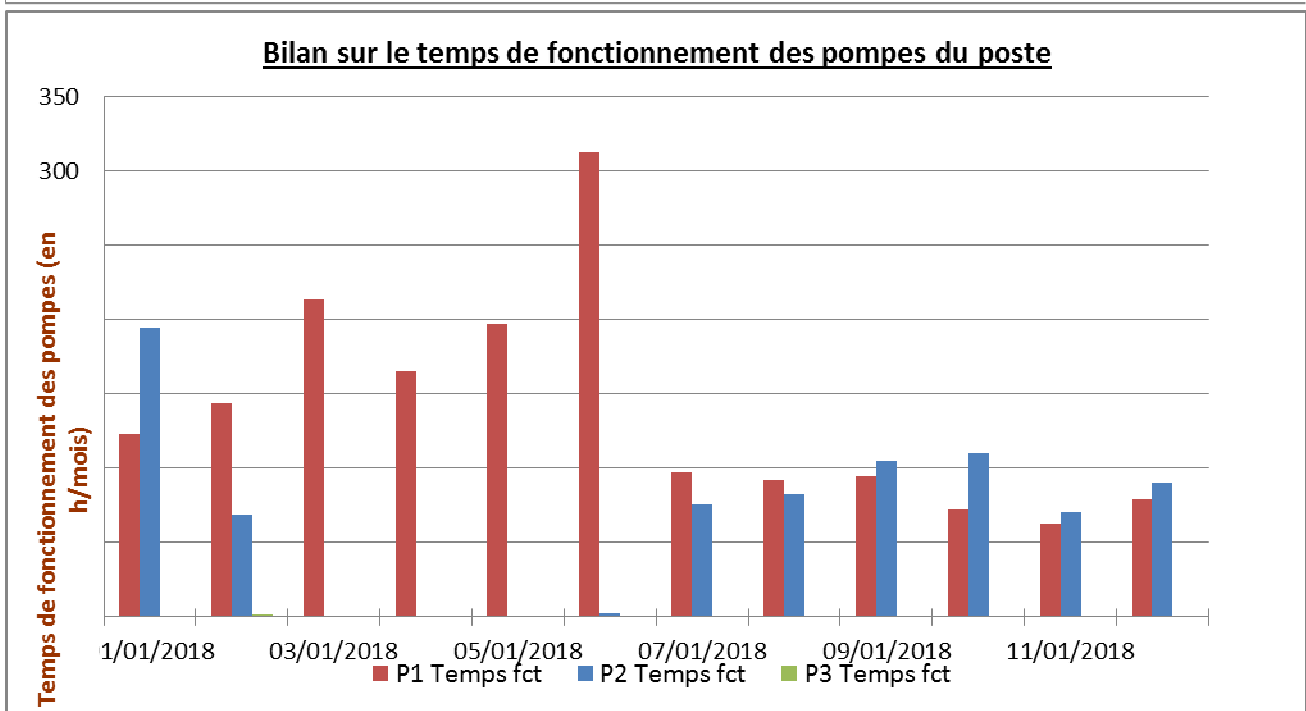
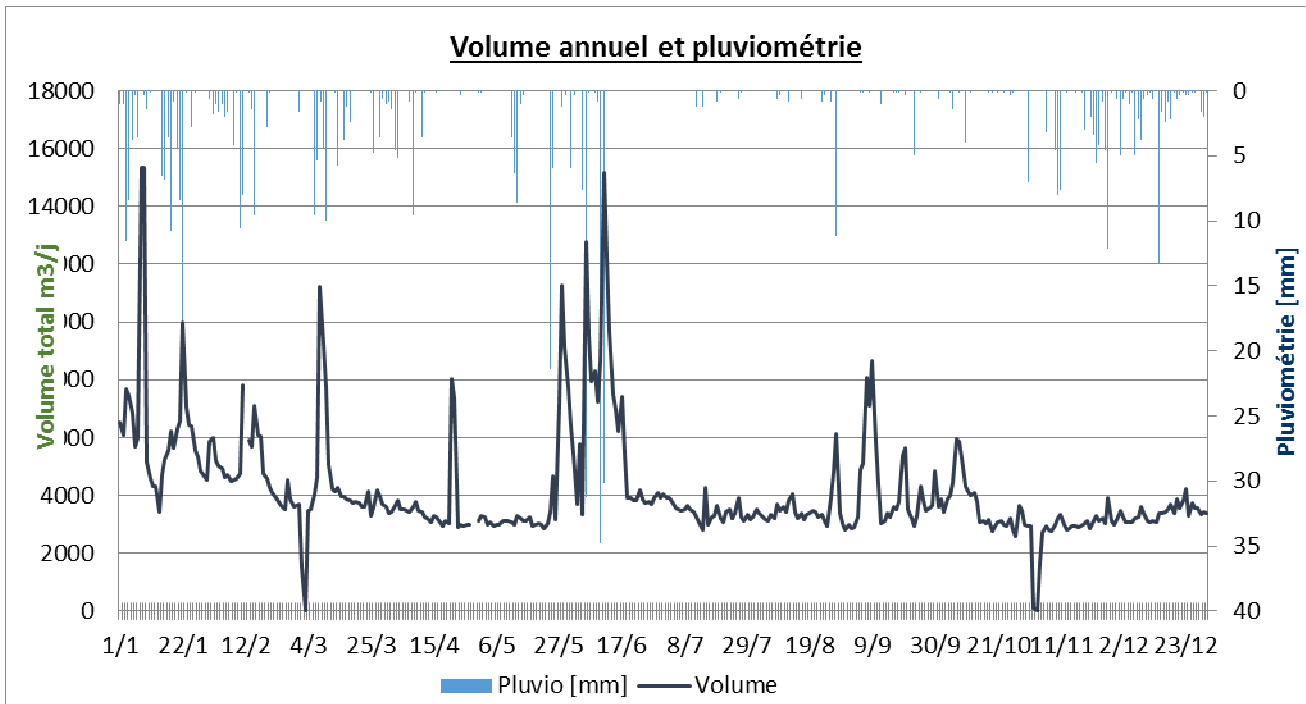




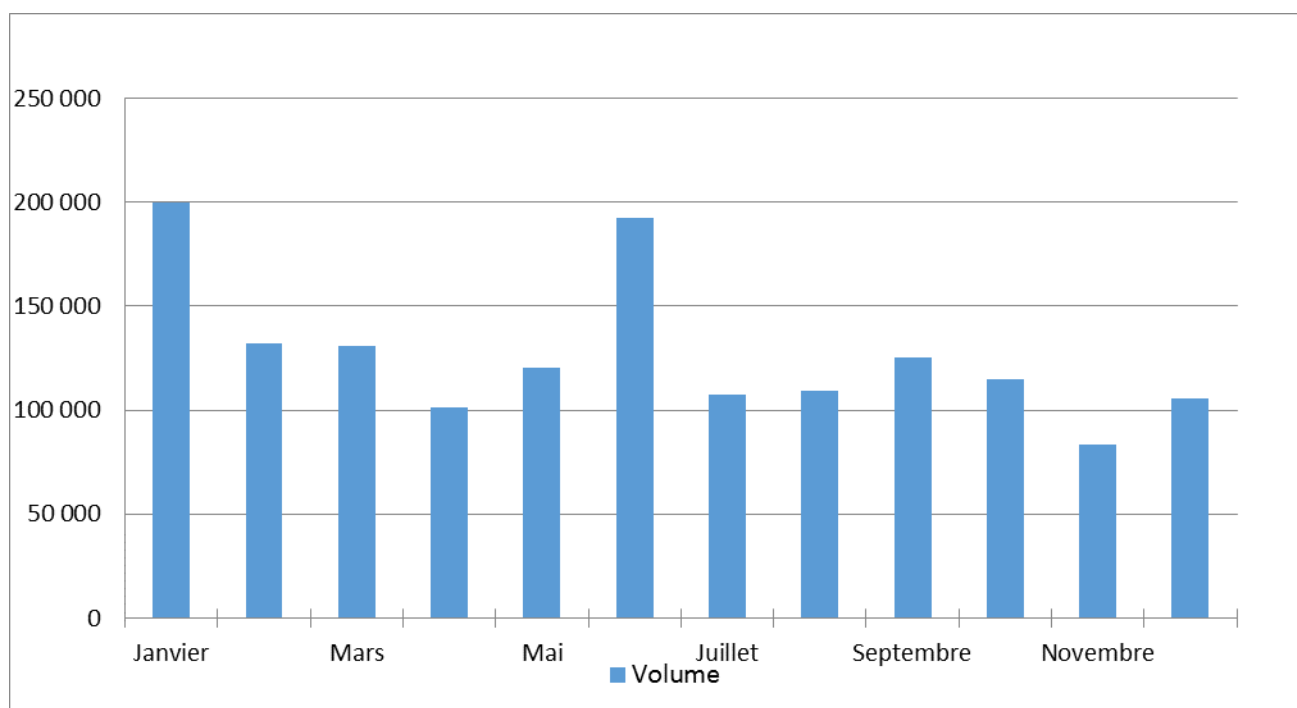
Mois	Pluie	Volume	P1 Temps fct	P2 Temps fct
	mm	m3	h	h
Janvier	99	15 809	1	254
Février	46	15 609	16	235
Mars	55	7 747	45	78
Avril	27	6 273	49	50
Mai	49	6 362	51	50
Juin	111	8 493	68	67
Juillet	4	5 223	42	41
Août	16	4 141	34	32
Septembre	8	4 485	35	36
Octobre	8	4 667	37	37
Novembre	67	8 648	92	45
Décembre	47	5 990	47	48

<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>538</b>	<b>93 445</b>	<b>517</b>	<b>974</b>
---------------------	------------	---------------	------------	------------

c. PR Refoulement Rû des Gassets



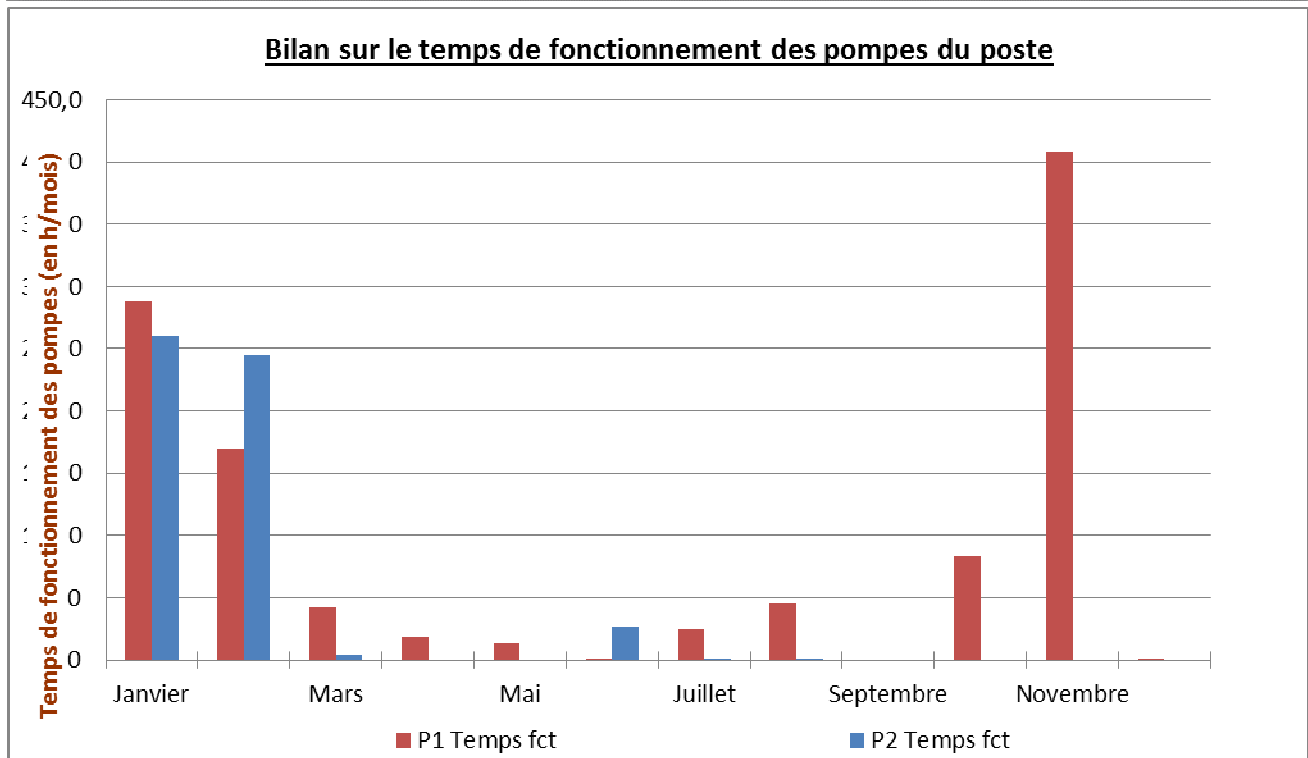
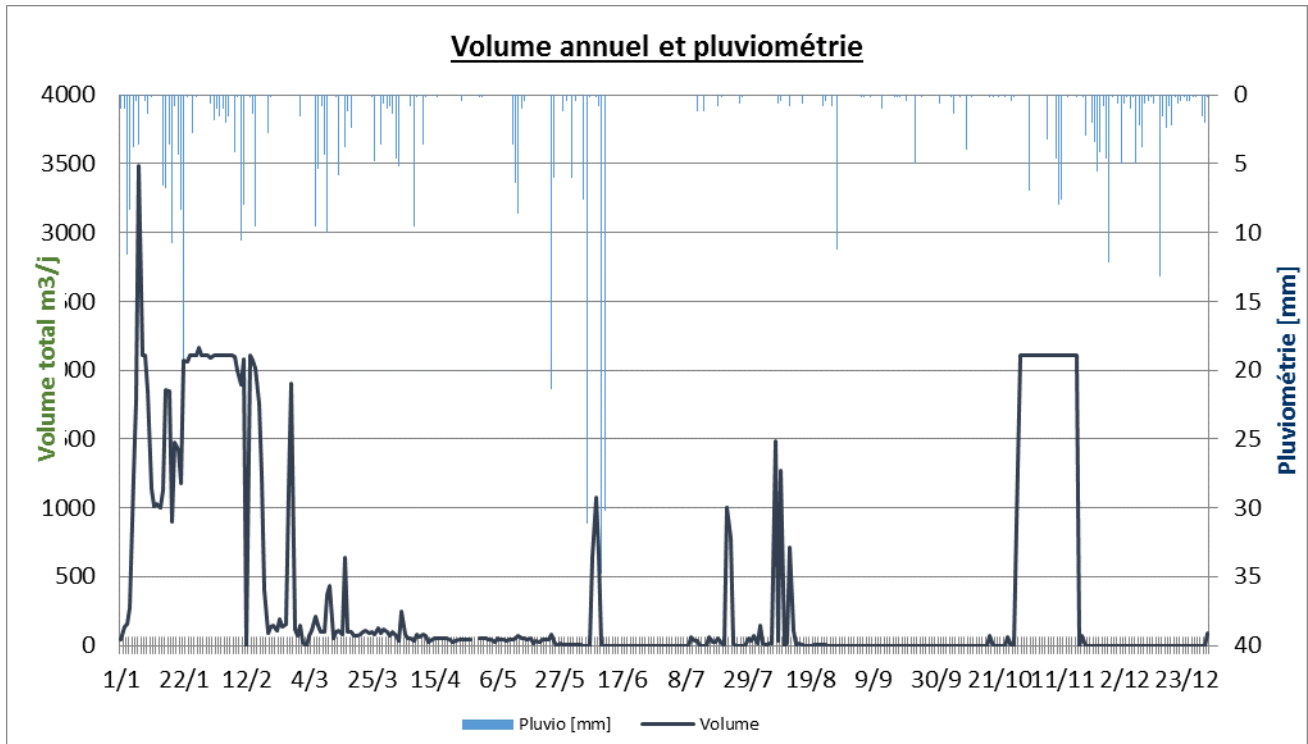
Remarque : il y a bien 2 pompes dans la bache principal du PR Rû des Gassets. Cependant en cas d'indisponibilité de l'installation électrique ou de la bache, une des deux pompes de la bache principal peut être installée dans une bache située en amont du poste.



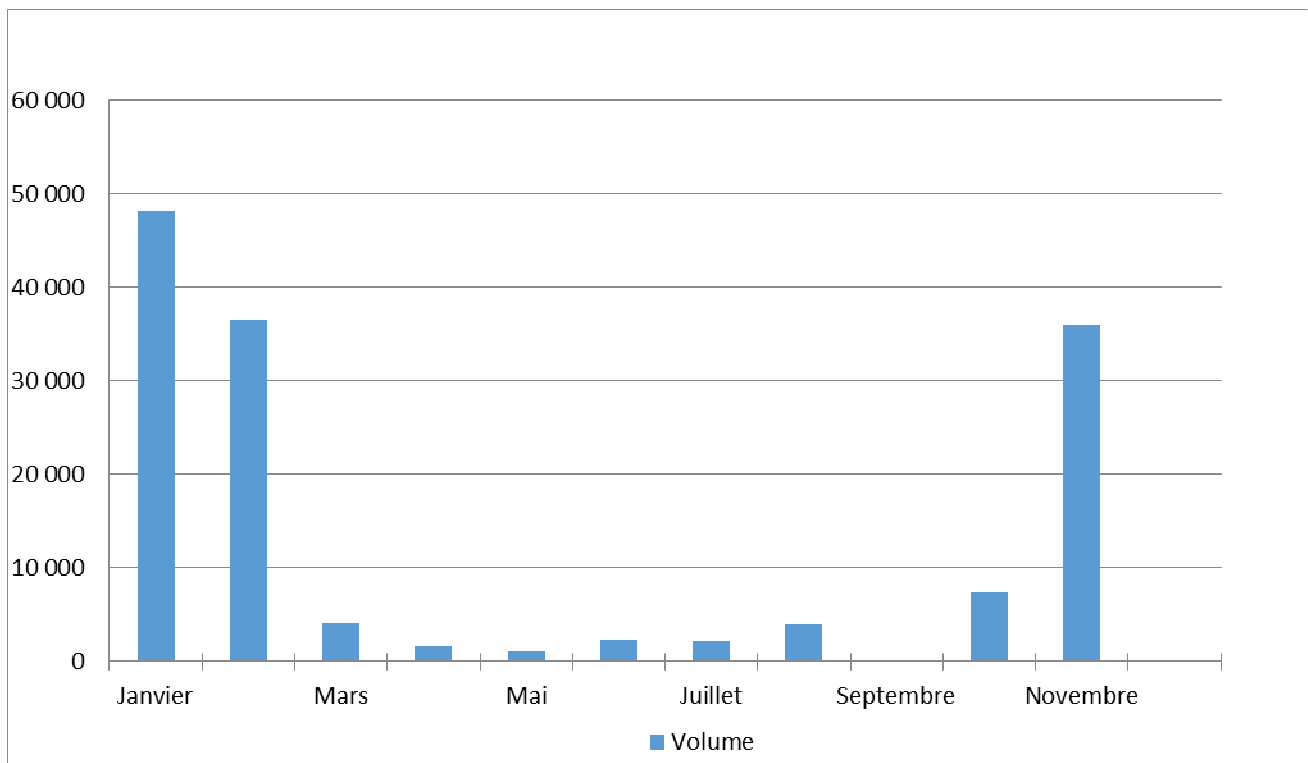
Mois	Pluie	Volume	P1 Temps fct	P2 Temps fct
	mm	m3	h	h
Janvier	99	199 639	123	195
Février	46	131 992	144	69
Mars	55	131 077	214	1
Avril	27	101 053	165	
Mai	49	120 423	197	
Juin	111	192 415	312	2
Juillet	4	107 497	97	75
Août	16	109 075	92	82
Septembre	8	125 144	95	105
Octobre	8	114 513	72	110
Novembre	67	83 621	63	71
Décembre	47	105 631	79	90

<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>0</b>	<b>1 522 079</b>	<b>1 652</b>	<b>799</b>
---------------------	----------	------------------	--------------	------------

**d. Poste de refoulement Freycinet**

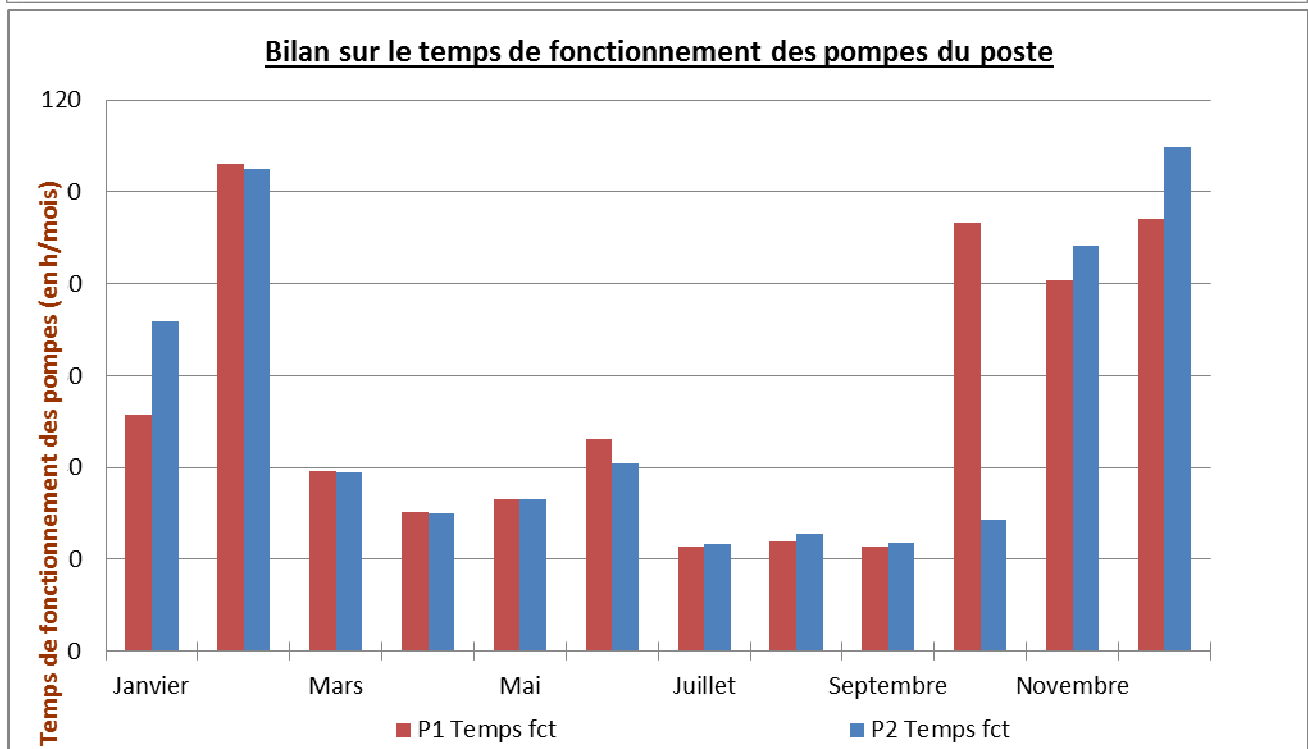
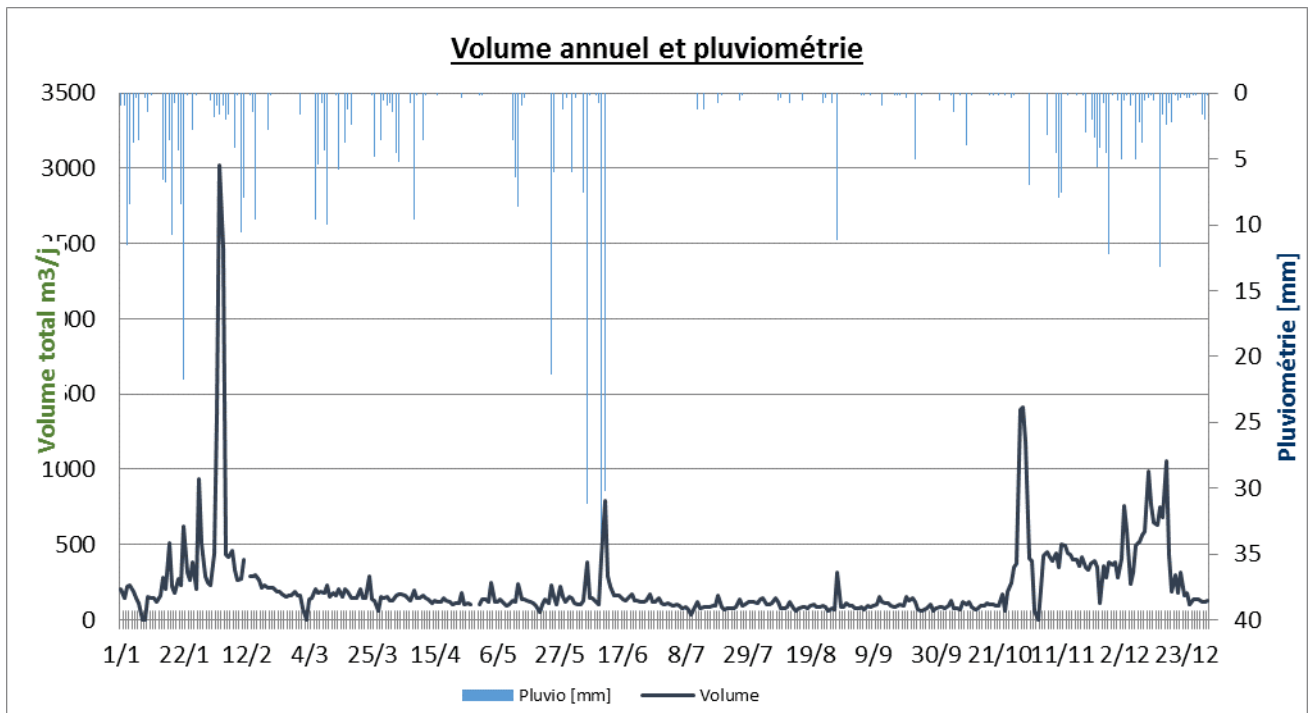


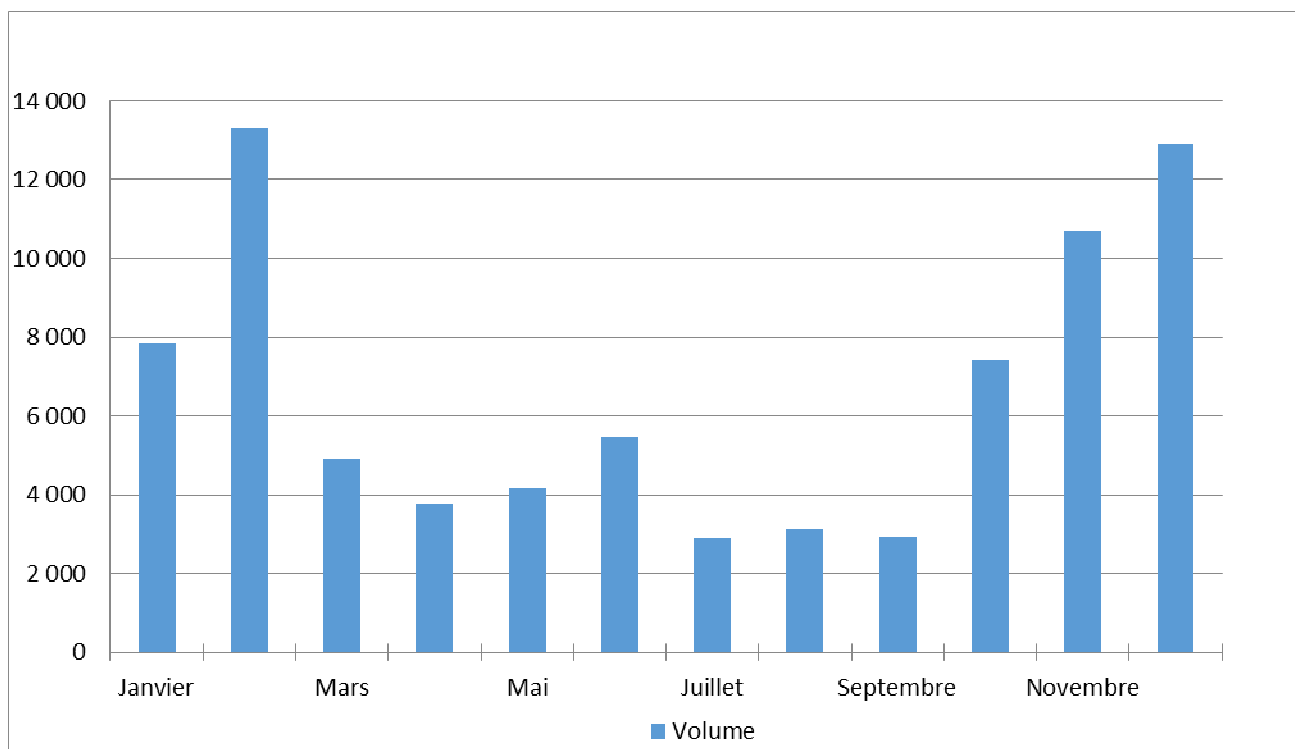




Mois	Pluie	Volume	P1 Temps fct	P2 Temps fct
	mm	m3	h	h
Janvier	99	48 211	287,6	260,3
Février	46	36 537	169,9	245,3
Mars	55	4 057	42,2	3,9
Avril	27	1 651	18,8	
Mai	49	1 147	13,0	
Juin	111	2 383	0,3	26,8
Juillet	4	2 169	24,6	0,0
Août	16	3 973	45,2	0,0
Septembre	8			
Octobre	8	7 346	83,5	
Novembre	67	35 971	408,8	
Décembre	47	84	1,0	
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>538</b>	<b>143 530</b>	<b>1 095</b>	<b>536</b>

e. PR Refoulement Poste Secondaire

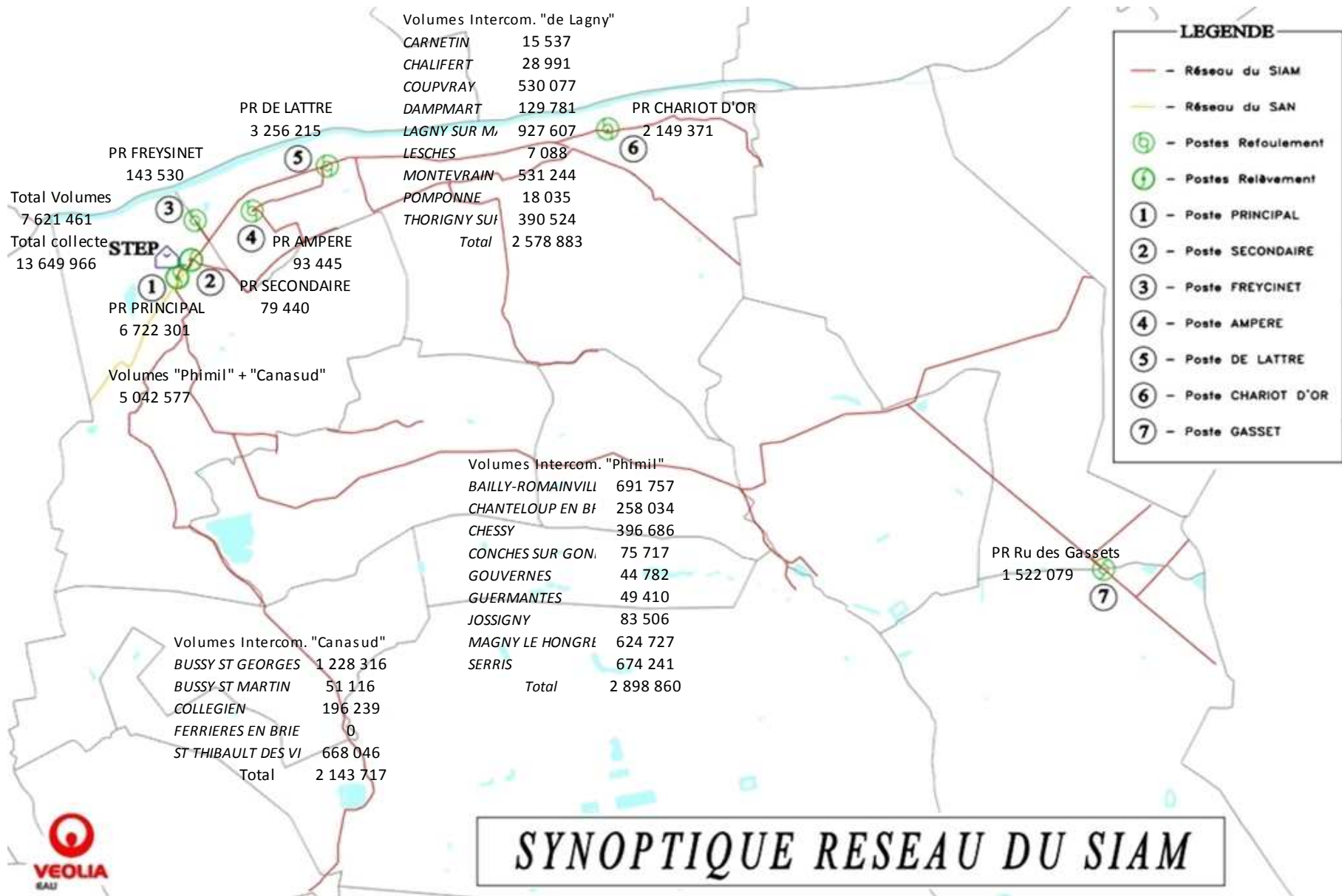




Mois	Pluie	Volume	P1 Temps fct	P2 Temps fct
	mm	m3	h	h
Janvier	99	7 849	51	72
Février	46	13 301	106	105
Mars	55	4 923	39	39
Avril	27	3 793	30	30
Mai	49	4 174	33	33
Juin	111	5 458	46	41
Juillet	4	2 900	23	23
Août	16	3 118	24	26
Septembre	8	2 919	23	23
Octobre	8	7 413	93	28
Novembre	67	10 684	81	88
Décembre	47	12 907	94	110

<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>538</b>	<b>79 440</b>	<b>644</b>	<b>619</b>
---------------------	------------	---------------	------------	------------

### 4.3.2. COMPARAISON ENTRE VOLUMES FACTURES ET VOLUMES POMPES



L'écart entre les données des volumes pompés des postes de refoulement et de les volumes facturés permet d'estimer l'ordre de grandeur des volumes dits eaux claires parasites (eau de pluie, infiltration d'eau de nappe) collectés par les collecteurs d'eaux usées : +79% en forte hausse due à la crue du début d'année 2018.

## 4.4. Mesures de débit-pollution

		Poste de Lattre de Tassigny			Poste Chariot d'Or			PR Principal		
Analyses 24h	Unités	27/04/2018	19/10/2018	Moyenne	27/04/2018	19/10/2018	Moyenne	27/04/2018	19/10/2018	Moyenne
				Temps pluie			Temps pluie			Temps pluie
Pluviométrie	mm	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
MES	mg/l	312	328	320	368	536	452	368	496	432
DCO	mg O2 / l	681	742	711,5	652	994	823	796	672	734
DBO5	mg O2 / l	262	298,5	280,25	272	383,5	327,75	239	335,54	287,27
NTK	mg N / l	90,8	81,4	86,1	62,5	87,8	75,2	66,7	102,1	84,4
NH4+	mg N / l	68,5	37,8	53,2	39,3	46,1	42,7	45,0	69,0	57,0
P tot	mg P / l	9,2	9,1	9,2	7,6	9,6	8,6	9,1	12,3	10,7
pH	unité pH	8,3	8,2	8,2	8,1	8,0	8,1	7,8	8,4	8,1
Température	°c	17,0	16,0	16,5	16,0	17,0	16,5	16,0	17,0	16,5

## 4.5. L'efficacité environnementale

### 4.5.1. LE BILAN ENERGETIQUE DU PATRIMOINE



Un véritable management de la performance énergétique des installations est mis en œuvre. Cela contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

	2017	2018	N/N-1
<b>Energie consommée facturée (kWh)</b>	<b>322 402</b>	<b>454 261</b>	<b>40,9%</b>
Postes de relèvement et refoulement	302 402	454 261	40,9%

<b>Poste de refoulement</b>	2017	2018	N/N-1
Poste de refoulement EU: Ampère (111P) à Lagny	4 908	7 250	47,7%
Poste de refoulement EU: Chariot d'Or (112P) à Lagny	90 313	135 167	44,1%
Poste de refoulement EU: De Lattre de Tassigny (113P) à Lagny	149 731	242 059	41,1%
Poste de refoulement EU: Freycinet (114P) à Saint Thibault	1 091	1 301	19,2%
Poste de refoulement EU: Ru des Gassets à Jossigny - CD231	76 359	108 194	36,6%

La consommation du poste principal est contenue dans la STEP de Saint Thibault. Veolia a mis en place un sous compteur qui permettra le suivi de la consommation énergétique du poste à partir de 2019.

Le poste secondaire est alimenté depuis la STEP sans sous comptage. Il n'y a donc pas de mesure d'énergie.

### 4.5.2. BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il n'y a pas eu d'accident du travail au cours de l'exercice 2018.



## 5. Le rapport financier du service



## 5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016.

→ *Le CARE*

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières »

Les données ci-dessous sont en Euros.

SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIB. DES EAUX

Version Finale

### Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2018 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: V685A - SIA MARNE LA VALLEE

Assainissement

LIBELLE	2017	2018	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>623 482</b>	<b>382 357</b>	<b>-38.67 %</b>
Exploitation du service	454 301	379 040	
Collectivités et autres organismes publics	168 507	0	
Travaux attribués à titre exclusif	674	3 317	
<b>CHARGES</b>	<b>516 199</b>	<b>639 976</b>	<b>23.98 %</b>
Personnel	118 728	202 146	
Energie électrique	31 765	109 601	
Analyses	312	38	
Sous-traitance, matières et fournitures	100 900	172 653	
Impôts locaux et taxes	9 171	7 983	
Autres dépenses d'exploitation	19 576	39 895	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	6 642	10 178	
<i>engins et véhicules</i>	9 006	13 290	
<i>informatique</i>	9 376	10 791	
<i>assurances</i>	4 671	3 394	
<i>locaux</i>	15 084	15 643	
<i>autres</i>	- 25 205	- 13 403	
Contribution des services centraux et recherche	37 318	24 297	
Collectivités et autres organismes publics	168 507	0	
Charges relatives aux renouvellements	28 026	28 033	
<i>fonds contractuel ( renouvellements )</i>	28 026	28 033	
Charges relatives aux investissements	970	53 295	
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	970	53 295	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	926	2 033	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>107 281</b>	<b>- 257 619</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	35 757	0	
<b>RESULTAT</b>	<b>71 527</b>	<b>- 257 619</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

4/17/2019

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Les données ci-dessous sont en Euros.

SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIB. DES EAUX

Version Finale

**Etat détaillé des produits (1)**  
**Année 2018**

**Collectivité: V685A - SIA MARNE LA VALLEE**

**Assainissement**

<b>LIBELLE</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Ecart %</b>
Recettes liées à la facturation du service	454 301	379 040	-16.57 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>460 100</i>	<i>444 691</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>- 5 800</i>	<i>- 65 651</i>	
<b>Exploitation du service</b>	<b>454 301</b>	<b>379 040</b>	<b>-16.57 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	168 507	0	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>168 507</i>	<i>0</i>	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>168 507</b>	<b>0</b>	<b>NS</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>674</b>	<b>3 317</b>	<b>NS</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

4/17/19

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

## 5.2. Situation des biens

### → *Variation du patrimoine immobilier*

Cet état retrace les opérations d'acquisition, de cession ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

### → *Inventaire des biens*

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

### → *Situation des biens*

La situation des biens est consultable au chapitre 3.1 « Inventaire des installations ».

Par ce compte rendu, Veolia présente une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants, ou pour lesquels Veolia n'a pas décelé d'indice négatif, et qui à ce titre n'appellent pas ici de commentaire particulier, ne figurent pas dans ce compte rendu.

## 5.3. Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissement et/ou de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

### → Programme contractuel d'investissement

Installations électromécaniques	Montant en €
<b>INVESTISSEMENTS CONTRACTUELS</b>	
<b>INVESTISSEMENTS 2017</b>	
ETUDE OCTAVE	8 632,05
SIAM INSPECTION RESEAU DN1000	339 675,99
<b>INVESTISSEMENTS 2018</b>	
SCAFOR INSPECTION RESEAU SIAM DN 1000	30 538,66
<b>LAGNY SUR MARNE</b>	
<b>DEVERSOIR D ORAGE 1 DE LATTRE DE TASSIGNY</b>	
REFECTION DO DE LATTRE DE TASSIGNY	23 903,35

### → Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

#### Dépenses relevant d'une garantie pour la continuité du service :

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la FP2E, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service.

Il n'y a pas eu de dépenses relevant d'une garantie pour la continuité du service.

#### Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement :

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatif à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

**SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU**  
**CONTRAT V685A SIA DE MARNE LA VALLEE - ASST -**  
**FONDS DE RENOUVELLEMENT**  
**(PERIODE 01/01/2017 au 31/12/2025)**

D0= 14 000,00	Renouvellements programmés				
D0= 8 476,00	Renouvellements non programmés				
D0= 5 550,00	Fontes de Voirie				
Total = 28 026,00					Euros

Date	Libellé	1+T4M	Indice K5	Dotation	Utilisation	Solde (+ si créditeur - si débiteur)
janv-17	Dotation 2017			14 000,00		14 000,00
janv-17	K5		1,00000			14 000,00
juil-17	Taux Eonia (sur Solde n-1)					14 000,00
janv-18	Dotation 2018			13 704,09		27 704,09
janv-18	K5		1,02159			27 704,09
juil-18	Taux Eonia (sur Solde n-1)					27 704,09
déc-18	Rnvt pompe n 1 poste principal pr201 phi 1000 step saint thibault des vignes				11 873,82	15 830,27
déc-18	Rnvt pompe n 2 poste principal pr201 phi 1000 step saint thibault des vignes				11 873,82	3 956,45
août-18	Rnvt pompe n 3 poste principal pr201 phi 1000 step saint thibault des vignes				8 838,24	- 4 881,79
déc-18	Rnvt telegestion comptage sites de disney debitmetre p1117 - gate 2				1 833,95	- 6 715,74
déc-18	Rnvt telegestion comptage autres sites debitmetre chanteloup zi st fiacre 1				1 106,01	- 7 821,74
	<b>Solde Renouvellements programmés</b>			<b>27 704,09</b>	<b>35 525,83</b>	<b>- 7 821,74</b>
janv-17	Dotation 2017			8 476,00		8 476,00
janv-17	K5		1,00000			8 476,00
juil-17	Taux Eonia (sur Solde n-1)					8 476,00
mars-17	Rénov pompe n 5 poste principal pr201 phi 1000 step saint thibault des vignes				6 252,66	2 223,34
oct-17	Rénov pompe n 4 poste principal pr201 phi 1000 step saint thibault des vignes				3 984,90	- 1 761,56
janv-18	Dotation 2018			8 659,02		6 897,46
janv-18	K5		1,02159			6 897,46
juil-18	Taux Eonia (sur Solde n-1)					6 897,46
août-18	Rnvt pompe n 6 poste principal pr201 phi 1000 step saint thibault des vignes				8 838,24	- 1 940,78
	<b>Solde Renouvellements non programmés</b>			<b>17 135,02</b>	<b>19 075,80</b>	<b>- 1 940,78</b>
janv-17	Dotation 2017			5 550,00		5 550,00
janv-17	K5		1,00000			5 550,00
juil-17	Taux Eonia (sur Solde n-1)					5 550,00
déc-17	Campagne de renouvellement tampons 2017				2 773,92	2 776,08
janv-18	Dotation 2018			5 669,84		8 445,92
janv-18	K5		1,02159			8 445,92
juil-18	Taux Eonia (sur Solde n-1)					8 445,92
déc-18	Rnvt renouvellement tampons 2018 travaux fontes de voiries				5 387,60	3 058,32
	<b>Solde Fontes de Voirie</b>			<b>11 219,84</b>	<b>8 161,52</b>	<b>3 058,32</b>
<b>Solde du Fonds de Renouvellement Général au 31/12/2018</b>				<b>56 058,95</b>	<b>62 763,15</b>	<b>- 6 704,20</b>



## 5.4. Les engagements à incidence financière

Ce chapitre a pour objectif de présenter les engagements liés à l'exécution du service public, et qui à ce titre peuvent entraîner des obligations financières entre Veolia, actuel délégataire de service, et toute entité (publique ou privée) qui pourrait être amenée à reprendre à l'issue du contrat l'exécution du service. Ce chapitre constitue pour les élus un élément de transparence et de prévision.

Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, ce chapitre ne présente que les « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».

Afin de rester simples, les informations fournies ont une nature qualitative. A la demande de la Collectivité, et en particulier avant la fin du contrat, Veolia pourra détailler ces éléments.

### 5.4.1. FLUX FINANCIERS DE FIN DE CONTRAT

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés dans les charges qui s'appliqueront immédiatement à tout nouvel exploitant du service. Sur la base de ces informations, il est de la responsabilité de la Collectivité, en qualité d'entité organisatrice du service, d'assurer la bonne prise en compte de ces contraintes dans son cahier des charges.

#### → Régularisations de TVA

Si Veolia assure pour le compte de la Collectivité la récupération de la TVA au titre des immobilisations (investissements) mises à disposition<sup>1</sup>, deux cas se présentent :

- ◆ Le nouvel exploitant est assujéti à la TVA<sup>2</sup> : aucun flux financier n'est nécessaire. Une simple déclaration des montants des immobilisations, dont la mise à disposition est transférée, doit être adressée aux services de l'Etat.
- ◆ Le nouvel exploitant n'est pas assujéti à la TVA : l'administration fiscale peut être amenée à réclamer à Veolia la part de TVA non amortie sur les immobilisations transférées. Dans ce cas, le repreneur doit s'acquitter auprès de Veolia du montant dû à l'administration fiscale pour les immobilisations transférées, et simultanément faire valoir ses droits auprès du Fonds de Compensation de la TVA. Le cahier des charges doit donc imposer au nouvel exploitant de disposer des sommes nécessaires à ce remboursement.

#### → Biens de retour

Les biens de retour (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) sont remis gratuitement à la Collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

#### → Biens de reprise

Les biens de reprise (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) seront remis au nouvel exploitant, si celui-ci le souhaite, à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat. Ces biens doivent généralement être achetés par le nouvel exploitant.

#### → Autres biens ou prestations

Hormis les biens de retour et des biens de reprise prévus au contrat, Veolia utilise, dans le cadre de sa liberté de gestion, certains biens et prestations. Le cas échéant, sur demande de la Collectivité et selon des

<sup>1</sup> art. 210 de l'annexe II du Code Général des Impôts

<sup>2</sup> Conformément au principe posé par le nouvel article 257 bis du Code Général des Impôts précisé par l'instruction 3 A 6 36 parue au BOI N°50 du 20 Mars 2006 repris dans le BOFiP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10)

conditions à déterminer, les parties pourront convenir de leur mise à disposition auprès du nouvel exploitant.

### → *Consommations non relevées et recouvrement des sommes dues au délégataire à la fin du contrat*

Les sommes correspondantes au service exécuté jusqu'à la fin du contrat sont dues au délégataire sortant. Il y a lieu de définir avec la Collectivité les modalités de facturation (relevé spécifique, prorata temporis) et de recouvrement des sommes dues qui s'imposeront au nouvel exploitant, ainsi que les modalités de reversement des surtaxes correspondantes.

## **5.4.2. DISPOSITIONS APPLICABLES AU PERSONNEL**

Les dispositions applicables au personnel du délégataire sortant s'apprécient dans le contexte de la période de fin de contrat. Les engagements qui en découlent pour le nouvel exploitant ne peuvent pas faire ici l'objet d'une présentation totalement exhaustive, pour deux motifs principaux :

- ◆ ils évoluent au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire,
- ◆ ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles.

Veolia propose de rencontrer la Collectivité sur ce sujet pour inventorier les contraintes qui s'appliqueront en fin de contrat.

### → *Dispositions conventionnelles applicables aux salariés de Veolia*

Les salariés de Veolia bénéficient :

- ◆ des dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises des Services d'Eau et d'Assainissement du 12 avril 2000 ;
- ◆ des dispositions des accords d'entreprise Veolia et qui concernent notamment : l'intéressement et la participation, le temps de travail, la protection sociale (retraites, prévoyance, handicap, formation) et usages et engagements unilatéraux.

### → *Protection des salariés et de l'emploi en fin de contrat*

Des dispositions légales assurent la protection de l'emploi et des salariés à l'occasion de la fin d'un contrat, lorsque le service est susceptible de changer d'exploitant, que le futur exploitant ait un statut public ou privé. A défaut, il est de la responsabilité de la Collectivité de prévoir les mesures appropriées.

Lorsque l'entité sortante constitue une entité économique autonome, c'est-à-dire comprend des moyens corporels (matériel, outillage, marchandises, bâtiments, ateliers, terrains, équipements), des éléments incorporels (clientèle, droit au bail, ...) et du personnel affecté, le tout organisé pour une mission identifiée, l'ensemble des salariés qui y sont affectés sont automatiquement transférés au nouvel exploitant, qu'il soit public ou privé (art. L 1224-1 du Code du Travail).

Dans cette hypothèse, Veolia transmettra à la Collectivité, à la fin du contrat, la liste des salariés affectés au contrat ainsi que les éléments d'information les concernant (en particulier masse salariale correspondante ...).

Le statut applicable à ces salariés au moment du transfert et pendant les trois mois suivants est celui en vigueur chez Veolia. Au-delà de ces trois mois, le statut Veolia est soit maintenu pendant une période de douze mois maximum, avec maintien des avantages individuels acquis au-delà de ces douze mois, soit aménagé au statut du nouvel exploitant.

Lorsque l'entité sortante ne constitue pas une entité économique autonome mais que le nouvel exploitant entre dans le champ d'application de la Convention collective Nationale des entreprises d'eau et

d'assainissement d'avril 2000, l'application des articles 2.5.2 ou 2.5.4 de cette Convention s'impose tant au précédent délégataire qu'au nouvel exploitant avant la fin de la période de 12 mois.

A défaut d'application des dispositions précitées, seule la Collectivité peut prévoir les modalités permettant la sauvegarde des emplois correspondant au service concerné par le contrat de délégation qui s'achève. Veolia se tient à la disposition de la Collectivité pour fournir en amont les informations nécessaires à l'anticipation de cette question.

En tout état de cause, d'un point de vue général, afin de clarifier les dispositions applicables et de protéger l'emploi, nous proposons de préciser avec la Collectivité avant la fin du contrat, le cadre dans lequel sera géré le statut des salariés et la protection de l'emploi à la fin du contrat. Il est utile que ce cadre soit précisé dans le cahier des charges du nouvel exploitant.

La liste nominative des agents<sup>3</sup> affectés au contrat peut varier en cours de contrat, par l'effet normal de la vie dans l'entreprise : mutations, départs et embauches, changements d'organisation, mais aussi par suite d'événements de la vie personnelle des salariés. Ainsi, la liste nominative définitive ne pourra être constituée qu'au cours des dernières semaines d'exécution du contrat.

### → *Comptes entre employeurs successifs*

Les dispositions à prendre entre employeurs successifs concernant le personnel transféré sont les suivantes :

- ◆ de manière générale, dispositions identiques à celles appliquées en début du contrat,
- ◆ concernant les salaires et notamment salaires différés : chaque employeur supporte les charges afférentes aux salaires (et les charges sociales ou fiscales directes ou indirectes y afférant) rattachables à la période effective d'activité dont il a bénéficié ; le calcul est fait sur la base du salaire de référence ayant déterminé le montant de la charge mais plafonné à celui applicable au jour de transfert : ce compte déterminera notamment les prorata 13<sup>ème</sup> mois, de primes annuelles, de congés payés, décomptes des heures supplémentaires ou repos compensateurs,....
- ◆ concernant les autres rémunérations : pas de compte à établir au titre des rémunérations différées dont les droits ne sont exigibles qu'en cas de survenance d'un événement ultérieur non encore intervenu : indemnité de départ à la retraite, droits à des retraites d'entreprises à prestations définies, médailles du travail,...

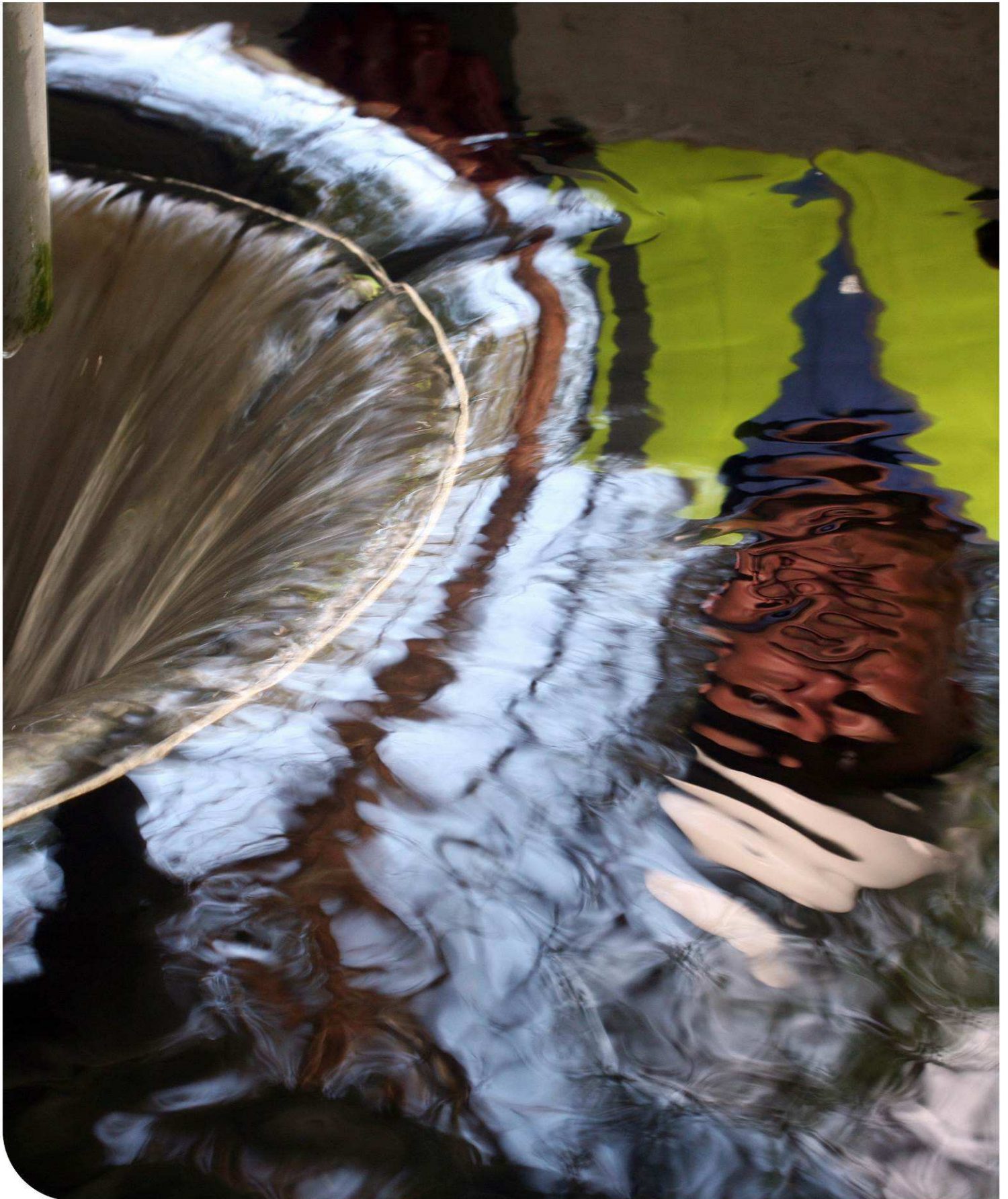
---

<sup>3</sup> Certaines informations utiles ont un caractère confidentiel et n'ont pas à figurer dans le rapport annuel qui est un document public. Elles pourront être fournies, dans le respect des droits des personnes intéressées, séparément à l'autorité délégante, sur sa demande justifiée par la préparation de la fin de contrat.





## 6. Annexes



## 6.1. Les Données consommateurs par commune

→ *Détail des volumes facturés*

Le volume facturé est détaillé de la façon suivante :

	2015	2016	2017	2018
Individuels	507 623	486 555	589 994	691 757
<b>TOTAL BAILLY-ROMAINVILLIERS</b>	<b>507 623</b>	<b>486 555</b>	<b>589 994</b>	<b>691 757</b>
Bâtiments communaux	27 780	27 861	25 545	34 942
Collectifs	13 762	12 683	17 891	16 754
Individuels	1 157 970	1 165 665	1 141 075	1 154 170
Industriels	29 854	28 638	21 315	22 450
<b>TOTAL BUSSY ST GEORGES</b>	<b>1 229 366</b>	<b>1 234 847</b>	<b>1 205 827</b>	<b>1 228 316</b>
Bâtiments communaux	851	450	-289	256
Individuels	21 080	28 702	22 839	50 860
<b>TOTAL BUSSY ST MARTIN</b>	<b>21 930</b>	<b>29 153</b>	<b>22 550</b>	<b>51 116</b>
Bâtiments communaux	51	44	47	35
Individuels	16 013	15 569	14 486	15 502
<b>TOTAL CARNETIN</b>	<b>16 064</b>	<b>15 613</b>	<b>14 533</b>	<b>15 537</b>
Individuels	29 925	29 889	21 187	28 991
<b>TOTAL CHALIFERT</b>	<b>29 925</b>	<b>29 889</b>	<b>21 187</b>	<b>28 991</b>
Individuels	143 734	162 814	187 141	258 034
<b>TOTAL CHANTELOUP EN BRIE</b>	<b>143 734</b>	<b>162 814</b>	<b>187 141</b>	<b>258 034</b>
Individuels	450 965	791 718	476 337	396 686
<b>TOTAL CHESSY</b>	<b>450 965</b>	<b>791 718</b>	<b>476 337</b>	<b>396 686</b>
Bâtiments communaux	3 264	3 394	3 383	4 345
Collectifs	4 776	6 215	6 897	3 465
Individuels	168 831	175 234	166 705	160 793
Industriels	28 829	24 616	31 558	27 637
<b>TOTAL COLLEGIEN</b>	<b>205 698</b>	<b>209 460</b>	<b>208 543</b>	<b>196 239</b>
Bâtiments communaux	3 182	2 449	2 428	2 468
Individuels	66 466	70 479	67 653	73 249
<b>TOTAL CONCHES SUR GONDOIRE</b>	<b>69 648</b>	<b>72 928</b>	<b>70 081</b>	<b>75 717</b>
Individuels	553 608	529 329	520 981	530 077
<b>TOTAL COUPVRAY</b>	<b>553 608</b>	<b>529 329</b>	<b>520 981</b>	<b>530 077</b>
Bâtiments communaux	2 102	2 174	2 170	3 155
Collectifs	0	0	6	6 083
Individuels	122 583	134 457	126 054	118 701
Industriels	279	772	1 233	1 842
<b>TOTAL DAMPMART</b>	<b>124 964</b>	<b>137 403</b>	<b>129 457</b>	<b>129 781</b>
Individuels	182 508	167 690	167 808	Non disponible
<b>TOTAL FERRIERES EN BRIE</b>	<b>182 508</b>	<b>167 690</b>	<b>167 808</b>	<b>Non disponible</b>
Bâtiments communaux	813	716	503	640
Individuels	41 951	45 313	46 615	44 142
<b>TOTAL GOUVERNES</b>	<b>42 764</b>	<b>46 029</b>	<b>47 118</b>	<b>44 782</b>
Bâtiments communaux	276	287	229	137
Individuels	49 375	50 951	50 915	49 274
Industriels	6	0	0	0
<b>TOTAL GUERMANTES</b>	<b>49 657</b>	<b>51 237</b>	<b>51 144</b>	<b>49 410</b>
Bâtiments communaux	0	263	227	248

Collectifs	50 681	51 606	52 228	62 606
Individuels	11 070	18 038	15 780	20 652
Industriels	139	0	0	0
<b>TOTAL JOSSIGNY</b>	<b>61 890</b>	<b>69 907</b>	<b>68 235</b>	<b>83 506</b>
Appareils publics	-6	0	0	0
Bâtiments communaux	28 291	23 318	20 559	15 637
Collectifs	5 325	6 492	6 605	8 489
Individuels	863 470	866 092	847 443	874 264
Industriels	21 309	19 390	19 511	29 217
<b>TOTAL LAGNY SUR MARNE</b>	<b>918 389</b>	<b>915 293</b>	<b>894 118</b>	<b>927 607</b>
Individuels	20 292	19 285	19 318	7 088
<b>TOTAL LESCHES</b>	<b>20 292</b>	<b>19 285</b>	<b>19 318</b>	<b>7 088</b>
Individuels	601 405	614 289	635 851	624 727
<b>TOTAL MAGNY LE HONGRE</b>	<b>601 405</b>	<b>614 289</b>	<b>635 851</b>	<b>624 727</b>
Individuels	669 678	488 662	620 861	531 744
<b>TOTAL MONTEVRAIN</b>	<b>669 678</b>	<b>488 662</b>	<b>620 861</b>	<b>531 244</b>
Bâtiments communaux	0	0	793	-793
Collectifs	0	0		0
Individuels	12 003	9 828	6 701	16 065
Industriels	1 881	2 233	1 802	2 763
<b>TOTAL POMPONNE</b>	<b>13 884</b>	<b>12 061</b>	<b>9 296</b>	<b>18 035</b>
Individuels	566 262	628 929	613 667	674 241
<b>TOTAL SERRIS</b>	<b>566 262</b>	<b>628 929</b>	<b>613 667</b>	<b>674 241</b>
Bâtiments communaux	5 634	5 086	5 653	4 783
Individuels	279 543	309 374	272 320	271 963
Industriels	541 633	482 355	428 922	391 301
<b>TOTAL ST THIBAUT DS VIGNES</b>	<b>826 810</b>	<b>796 815</b>	<b>706 895</b>	<b>668 046</b>
Bâtiments communaux	7 712	8 020	7 553	6 700
Collectifs	2 625	2 659	3 319	2 319
Individuels	322 190	332 018	352 872	353 188
Industriels	26 587	26 772	29 721	28 316
<b>TOTAL THORIGNY SUR MARNE</b>	<b>359 113</b>	<b>369 469</b>	<b>393 465</b>	<b>390 524</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 666 179</b>	<b>7 879 374</b>	<b>7 674 407</b>	<b>7 621 461</b>

Définition des différentes catégories :

- Appareils publics : bouche d'arrosage/ bouche de lavage / lavoirs / WC publics / voirie / BI PI / cimetières / fontaines
- Collectifs : centres hospitaliers / maisons de retraite / établissements scolaires / maisons d'arrêts / etc.
- Industriels : ayant une consommation supérieure à 6 000 m3/an



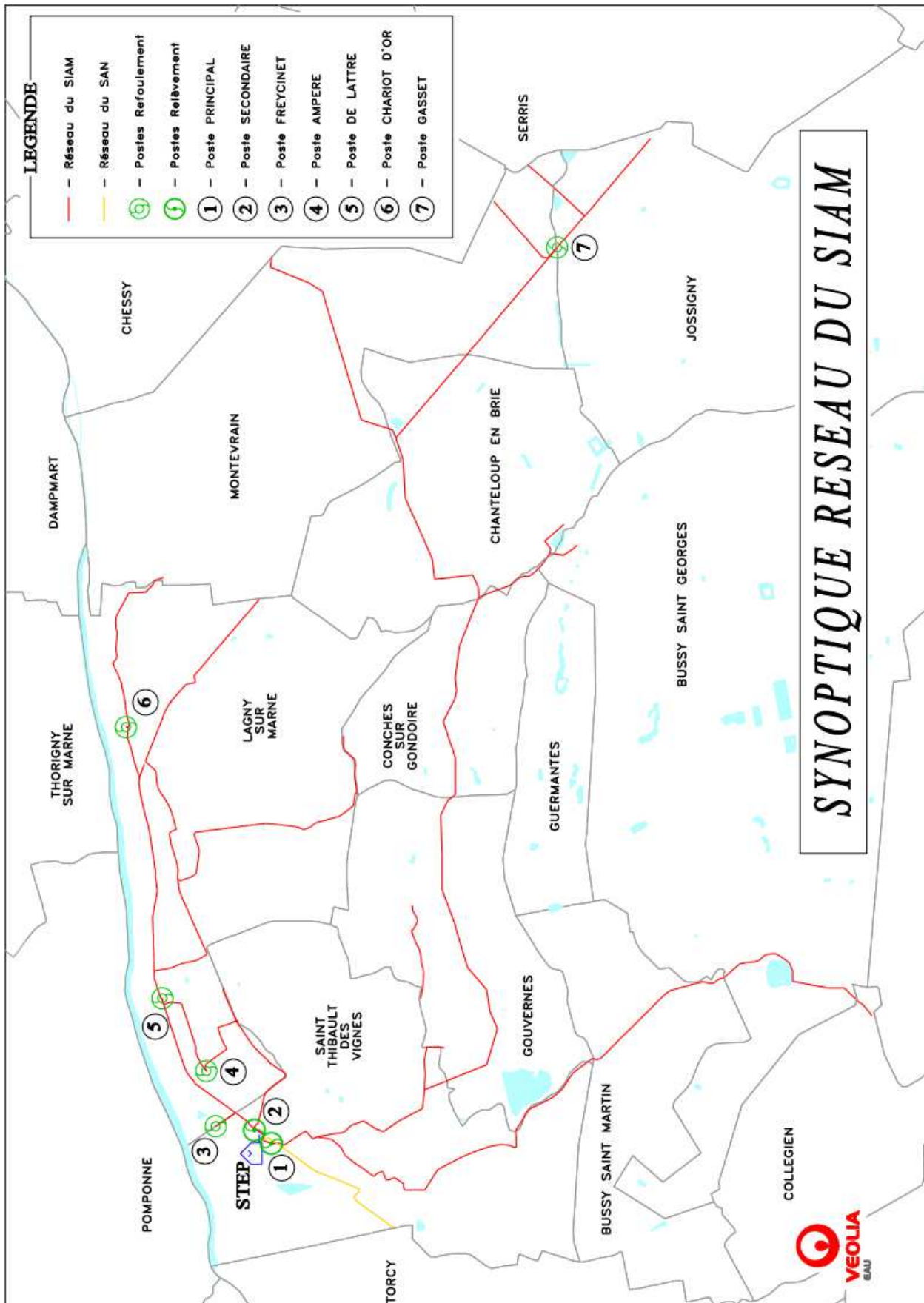
→ **Ecarts des volumes facturés SIAM RESEAUX / SIAM USINE**

Il existe des différences de volumes facturés entre la DSP du Siam Réseau et la DSP du Siam Usine. Ces différences sont expliquées dans le tableau ci-dessous qui reprend les volumes de chaque commune pour chacun de ces deux contrats.

COMMUNE	VOLUMES V685A	VOLUMES EB011	ECART	JUSTIFICATIF
CHAMPS SUR MARNE	0	183 907		Ne transite pas par le réseau SIAM
CROISSY BEAUBOURG	0	147 456		Ne transite pas par le réseau SIAM
EMERAINVILLE	0	360 019		Ne transite pas par le réseau SIAM
LOGNES	0	686 879		Ne transite pas par le réseau SIAM
NOISIEL	0	754 532		Ne transite pas par le réseau SIAM
TORCY	0	1 156 624		Ne transite pas par le réseau SIAM
<b>TOTAL CAPVM</b>	<b>0</b>	<b>3 289 417</b>		
BUSSY ST GEORGES	1 228 316	1 228 307	9	-
BUSSY ST MARTIN	51 116	31 244	19 872	-
CARNETIN	15 537	15 537	0	-
CHALIFERT	28 991	33 991	-5 000	Données SAUR non disponibles
CHANTELOUP EN BRIE	258 034	258 034	0	-
COLLEGIEN	196 239	196 277	-38	-
CONCHES SUR GONDOIRE	75 717	75 718	-1	-
DAMP MART	129 781	129 781	0	-
GOVERNES	44 782	44 782	0	-
GUERMANTES	49 410	49 414	-4	-
JOSSIGNY	83 506	83 506	0	-
LAGNY SUR MARNE	927 607	927 728	-121	-
LESCHES	7 088	7 088	0	-
MONTEVRAIN	531 244	531 428	-184	-
POMPONNE	18 035	194 909	-176 874	La part principale de la commune ne transite pas par le collecteur de la CAMG (seul le versant Thorigny est comptabilisé pour les volumes du V685A)
ST THIBAUT DES VIGNES	668 046	784 592	-116 546	- Les boues EQUALIA sont comptabilisées dans les volumes du EB011 - Les besoins propres de l'usine ne sont comptabilisés que dans les volumes du EB011 - De plus, L'écart des volumes facturés entre la collecte SIAM réseaux et le traitement SIAM usine s'explique par l'application d'un coefficient de pollution uniquement sur le volume traitement usine, ce coefficient ayant augmenté significativement entre 2017 et 2018, passant de 1.0223 à 1.3414
THORIGNY SUR MARNE	390 524	390 600	-76	-
<b>TOTAL CAMG</b>	<b>4 703 973</b>	<b>4 982 936</b>	<b>-278 963</b>	
BAILLY- ROMAINVILLIERS	691 757	691 757	0	-
CHESSY	396 686	396 870	-184	-
COUPVRAY	530 077	530 106	-29	-
MAGNY LE HONGRE	624 727	624 727	0	-
SERRIS	674 241	674 241	0	-
<b>TOTAL CA VAL D'EUROPE</b>	<b>2 917 488</b>	<b>2 917 701</b>	<b>-213</b>	

FERRIERES	0	0	0	
JABLINES	0	22 779	-22 779	Réseau et STEP propre à la commune. Cohérence des volumes V685A et EB011
<b>TOTAL</b>	<b>7 621 461</b>	<b>11 212 833</b>	<b>-3 591 372</b>	
<b>TOTAL hors CAPVM</b>	<b>7 621 461</b>	<b>7 923 416</b>	<b>-301 955</b>	

## 6.2. Le synoptique du réseau



## 6.3. Annexes financières

### → Les modalités d'établissement du CARE

#### Introduction générale

Le décret 2005-236, codifié aux articles R1411-7 et R1411-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a fourni des précisions sur les données devant figurer dans le Rapport Annuel du Délégué prévu à l'article L1411-3 du même CGCT, et en particulier sur le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) de la délégation.

Le CARE établi au titre de 2018 respecte ces principes. La présente annexe fournit les informations relatives à ses modalités d'établissement.

#### Organisation de la Société au sein de la Région et de Veolia Eau France

L'organisation de la Société Française de Distribution des Eaux - SFDE au sein de la Région Ile de France de Veolia Eau (groupe Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux) comprend différents niveaux opérationnels qui apportent quotidiennement leur contribution au bon fonctionnement des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement qui leur sont confiés.

La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent en effet un des principes majeurs d'organisation de Veolia Eau et de ses sociétés.

Par ailleurs, à l'écoute de ses clients et des consommateurs, Veolia Eau est convaincu que si l'eau est au cœur des grands défis du 21ème siècle, il convient aussi d'être très attentif à la quête grandissante de transparence, de proximité, d'implication des collectivités ainsi qu'à la recherche constante d'efficacité et de qualité. Tout au long de l'année 2017, un projet d'entreprise baptisé « Osons 20/20 ! » a ainsi été construit collectivement, selon une logique « gLocale » pour répondre à ces nouveaux enjeux.

Une nouvelle organisation a ainsi été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle permet à la fois de partager le meilleur de ce que peut apporter un grand groupe en matière de qualité, d'innovation, de solutions et d'investissements (« global ») ; mais aussi en s'appuyant sur 67 « Territoires » nouvellement créés, avec des moyens renforcés pour l'exploitation, toujours plus ancrés dans les territoires et avec un réel pouvoir de décision (« local »). 9 Régions viennent quant à elle assumer un rôle de coordination et de mutualisation au bénéfice des Territoires.

Pour mémoire, l'organisation antérieure s'articulait autour de 20 Centres Régionaux regroupés au sein de 4 Zones et en charge d'environ 330 services. Dans un souci de simplification, de proximité plus grande avec les réalités locales et donc de réactivité accrue, le niveau de la zone a ainsi été supprimé.

Au sein de cette organisation, et notamment pour accroître la qualité des services rendus à ses clients, la Société Française de Distribution des Eaux - SFDE a pris part à la démarche engagée par Veolia Eau visant à accroître la collaboration entre ses différentes sociétés.

Dans ce contexte, la Société est associée à d'autres sociétés du Groupe pour mettre en commun au sein d'un GIE national un certain nombre de fonctions supports (service clientèle, ressources humaines, bureau d'étude technique, service achats, expertises nationales...) ; étant précisé que cette mise en commun peut être organisée en tant que de besoin sur des périmètres plus restreints (au niveau d'une Région ou d'un Territoire par exemple).

Aujourd'hui, les exploitations de la Société bénéficient des interventions tant de ses moyens propres que des interventions du GIE national, au travers d'une organisation décentralisant, au niveau adapté, les différentes fonctions.

L'architecture comptable de la Société est le reflet de cette structure décentralisée et mutualisée. Elle permet de suivre aux niveaux adéquats les produits et les charges relevant d'une part de la Région (niveaux successifs de la Région, du Territoire, du Service Local), et d'autre part les charges de niveau national (contribution des services centraux).

En particulier, conformément aux principes du droit des sociétés, et à partir d'un suivi analytique commun à toutes les sociétés membres du GIE national, la Société facture à ce dernier le coût des moyens qu'elle met à sa disposition ; réciproquement, le GIE national lui facture le coût de ses prestations.

Le compte annuel de résultat de l'exploitation relatif à un contrat de délégation de service public, établi sous la responsabilité de la Société délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

La présente annexe a pour objet de préciser les modalités de détermination de ces produits et de ces charges.

### Faits Marquants

Comme évoqué précédemment, Veolia Eau a décidé de mettre en œuvre à compter de 2018 une nouvelle organisation plus adaptée aux enjeux du secteur.

Cette nouvelle organisation, qui s'articule autour de 9 Régions et 67 Territoires aux moyens renforcés pour l'exploitation, s'est déployée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ainsi, la Région Ile de France mise en place dans le cadre de la nouvelle organisation est elle désormais responsable de 397 contrats de DSP exploités qui, dans le cadre de l'organisation précédente, étaient suivis pour 130 d'entre eux par l'ancien Centre Régional Ile de France Nord, pour 267 d'entre eux par l'ancien Centre Régional Ile de France Sud.

Les moyens du Groupe ont été alloués aux différents niveaux en fonction des missions qui leur sont confiées : coordination et mutualisation pour les Régions, proximité, opérations et développement pour les Territoires, exécution opérationnelle pour les Services Locaux.

Cette réorganisation a eu plusieurs impacts sur l'ensemble des CARE établis au titre de 2018 par la Société : D'une part, la mise en place de cette nouvelle organisation a engendré en 2018 des coûts de restructuration - par nature exceptionnels - qui ont été répartis entre les contrats de la Société.

D'autre part, ces changements d'organisation ont nécessairement modifié la répartition des charges indirectes en 2018 (ce qui est le propre de tout changement d'organisation dans toute entreprise quelle que soit la clef utilisée) : les moyens mutualisés entre les contrats ont été organisés différemment et leurs coûts sont répartis sur des périmètres redessinés.

Par ailleurs, le projet d'entreprise « Osons 20/20 ! » comporte d'importantes ambitions en termes de relation consommateurs, avec la volonté de mettre celle-ci au cœur des opérations tout en modernisant les outils utilisés. Cette dynamique se traduit à la fois par la mise en place dans l'ensemble des Territoires de

compétences consommateur de terrain tout en professionnalisant toujours davantage les processus de masse tels que facturation, encaissement, centre d'appels.

Ces dernières fonctions sont mutualisées au sein de 2 plateformes nationales:

- la plateforme Produits & Cash qui gère la facturation de masse, les encaissements, la relation et les échanges de données avec les prestataires de recouvrement, les versements aux collectivités.
- La plateforme RC 360 qui gère les flux mails, courriers, appels téléphonique des consommateurs.

Dans un souci de simplification du suivi comptable et de meilleure compréhension des coûts de celles-ci sur le terrain, l'enregistrement des charges des plateformes dans les CARE a évolué en 2018.

Le coût de ces plateformes intègre différentes composantes : des coûts de personnel, des loyers, de la sous traitance... Dans l'approche retenue jusqu'au 31 12 2017, lorsque ces charges étaient réparties entre les différents CARE de la Société, elles étaient ventilées par nature ligne à ligne sur toutes les rubriques concernées (les charges de personnel sur la ligne « personnel », les loyers sur la ligne « locaux »...). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette présentation a été simplifiée : la quote part du coût des plateformes répartie sur chaque contrat est regroupée pour être enregistrée sur la seule ligne « sous traitance ».

Ce changement de présentation, toutes choses égales par ailleurs, n'a pas pour effet de modifier le montant réparti sur un contrat donné : il enregistre sur une seule ligne un montant qui était auparavant ventilé sur plusieurs d'entre elles.

A noter toutefois que dans le contexte de montée en puissance progressive de la nouvelle organisation et des contraintes associées, le coût de ces plateformes a été réparti de la façon suivante : une pré répartition du coût des plateformes vers les Territoires a été effectuée en tenant compte de l'organisation antérieure et sur la base de la valeur ajoutée simplifiée de 2017. La répartition entre les contrats s'est ensuite effectuée selon la clef de la valeur ajoutée simplifiée 2018 tel qu'exposé au paragraphe 2.2.

## **1. Produits**

Les produits inscrits dans le compte annuel de résultat de l'exploitation regroupent l'ensemble des produits d'exploitation hors TVA comptabilisés en application du contrat, y compris ceux des travaux attribués à titre exclusif.

En ce qui concerne les activités de distribution d'eau et d'assainissement, ces produits se fondent sur les volumes distribués de l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de l'exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des produits non relevés et/ou facturés au cours du mois de décembre. Ces facturations sont comptabilisées dans les comptes de l'année suivante, tout comme, le cas échéant, les écarts d'estimation. Les éventuels dégrèvements comptabilisés (dont ceux consentis au titre de la loi dite « Warsmann » du 17 mai 2011 qui fait obligation à la Société d'accorder – dans certaines conditions - des dégrèvements aux usagers ayant enregistré des surconsommations d'eau et d'assainissement du fait de fuites sur leurs installations après compteur) sont quant à eux portés en minoration des produits d'exploitation de l'année où ils sont accordés.

S'agissant des produits des travaux attribués à titre exclusifs, ils correspondent aux montants comptabilisés en application du principe de l'avancement.

Le détail des produits annexé au compte annuel du résultat de l'exploitation fournit une ventilation des produits entre produits facturés au cours de l'exercice et variation de la part estimée sur consommations.

## 2. Charges

Les charges inscrites dans le compte annuel du résultat de l'exploitation englobent :

- les charges qui sont exclusivement imputables au contrat (charges directes § 2.1),
- la quote-part, imputable au contrat, des charges communes à plusieurs contrats (charges réparties § 2.2).

Le montant de ces charges résulte soit directement de dépenses inscrites en comptabilité soit de calculs à caractère économique (charges calculées § 2.1.2).

### 2.1. Charges exclusivement imputables au contrat

Ces charges comprennent :

- les dépenses courantes d'exploitation (cf 2.1.1),
- un certain nombre de charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (domaines privé et délégué) et de l'obligation contractuelle de renouvellement (cf 2.1.2). Pour être calculées, ces charges n'en sont pas moins identifiées contrat par contrat, en fonction de leurs opérations spécifiques,
- les charges correspondant aux produits perçus pour le compte des collectivités et d'autres organismes,
- les charges relatives aux travaux à titre exclusifs.

#### 2.1.1. Dépenses courantes d'exploitation

Il s'agit des dépenses de personnel imputées directement, d'énergie électrique, d'achats d'eau, de produits de traitement, d'analyses, des redevances contractuelles et obligatoires, de la Contribution Foncière des Entreprises et de certains impôts locaux, etc.

En cours d'année, les imputations directes de dépenses de personnel opérationnel au contrat ou au chantier sont valorisées suivant un coût standard par catégorie d'agent qui intègre également une quote-part de frais « d'environnement » (véhicule, matériel et outillage, frais de déplacement, encadrement de proximité...). En fin d'année, l'écart entre le montant réel des dépenses engagées au niveau du Service Local (ancienne UO) dont dépendent les agents et le coût standard imputé fait l'objet d'une répartition au prorata des heures imputées sur les contrats du Service Local. Cet écart est ventilé selon sa nature sur trois rubriques des CARE (personnel, véhicules, autres charges) ; à noter qu'il s'agit d'une simplification par rapport à l'approche retenue jusqu'au 31 12 2017 où l'écart sur les charges autres que de personnel et de véhicules était reparti sur autant de rubriques que de natures de charges concernées.

Par ailleurs, la précision suivante est apportée sur la prise en compte de la fiscalité indirecte applicable aux consommations d'électricité. Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Contribution au Service Public de l'Energie (CSPE) est désormais calculée comme une majoration du prix du KWH selon un barème fonction de l'électrointensivité de la Société au cours de l'année considérée. Ce taux applicable n'est donc pas nécessairement connu en début d'année et des régularisations peuvent donc avoir lieu au cours des exercices suivants.

Ces régularisations sont enregistrées dans les CARE lors de leur versement effectif. A ce titre, les CARE présentés au titre de 2018 peuvent comprendre des remboursements obtenus au titre de consommations



d'électricité survenues en 2016 et 2017. Ces régularisations sont imputées au contrat selon les points de livraison de l'électricité consommée.

### 2.1.2. Charges calculées

Un certain nombre de charges doivent faire l'objet d'un calcul économique. Les éléments correspondants résultent de l'application du principe selon lequel : "Pour que les calculs des coûts et des résultats fournissent des valeurs correctes du point de vue économique...il peut être nécessaire en comptabilité analytique, de substituer à certaines charges calculées en comptabilité générale selon des critères fiscaux ou sociaux, les charges correspondantes calculées selon des critères techniques et économiques" (voir note 1 ci-après).

Ces charges concernent principalement les éléments suivants :

#### **Charges relatives au renouvellement :**

Les charges économiques calculées relatives au renouvellement sont présentées sous des rubriques distinctes en fonction des clauses contractuelles (y compris le cas échéant au sein d'un même contrat).

##### - Garantie pour continuité du service

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assurer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.

La garantie pour continuité du service a pour objet de faire face aux charges que le délégataire aura à supporter en exécution de son obligation contractuelle, au titre des biens en jouissance temporaire (voir note 2 ci-après) dont il est estimé que le remplacement interviendra pendant la durée du contrat.

Afin de prendre en compte les caractéristiques économiques de cette obligation (voir note 3 ci-après), le montant de la garantie pour continuité du service s'appuie sur les dépenses de renouvellement lissées sur la durée de la période contractuelle en cours. Cette charge économique calculée est déterminée en additionnant :

- d'une part le montant, réactualisé à la fin de l'exercice considéré, des renouvellements déjà réalisés depuis le début de la période contractuelle en cours ;
- d'autre part le montant des renouvellements prévus jusqu'à la fin de cette période, tel qu'il résulte de l'inventaire quantitatif et qualitatif des biens du service à jour à la date d'établissement des comptes annuels du résultat de l'exploitation (fichier des installations en jouissance temporaire) ;

et en divisant le total ainsi obtenu par la durée de la période contractuelle en cours (voir note 4 ci-après).

Des lissages spécifiques sont effectués en cas de prolongation de contrat ou de prise en compte de nouvelles obligations en cours de contrat.

Ce calcul permet donc de réévaluer chaque année, en euros courants, la dépense que le délégataire risque de supporter, en moyenne annuelle sur la durée de la période contractuelle en cours, pour les renouvellements nécessaires à la continuité du service (renouvellement dit « fonctionnel » dont le délégataire doit couvrir tous les risques et périls dans le cadre de la rémunération qu'il perçoit).

Enfin, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la charge portée dans le CARE au titre d'une obligation contractuelle de type « garantie pour continuité de service » correspond désormais aux travaux réalisés dans l'exercice sans que ne soit plus effectué le lissage évoqué ci-dessus ; ce dernier ne concerne donc désormais que les contrats ayant pris effet antérieurement.

#### - Programme contractuel

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société s'est contractuellement engagée à réaliser un programme prédéterminé de travaux de renouvellement selon les priorités que la Collectivité s'est fixée.

La charge économique portée dans le compte annuel de résultat de l'exploitation est alors calculée en additionnant :

- d'une part le montant, réactualisé à la fin de l'exercice considéré, des renouvellements déjà effectués depuis le début de la période contractuelle en cours (voir note 4 ci-après) ;
- d'autre part, le montant des renouvellements contractuels futurs jusqu'à la fin de cette même période ;

et en divisant le total ainsi obtenu par la durée de la période contractuelle en cours.

#### - Fonds contractuel de renouvellement

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel délimitant les obligations des deux parties est alors établi. C'est le montant correspondant à la définition contractuelle qui est repris dans cette rubrique.

#### **Charges relatives aux investissements :**

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte annuel du résultat de l'exploitation, sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total :

- pour les biens appartenant au délégataire (biens propres et en particulier les compteurs du domaine privé) : sur leur durée de vie économique puisqu'ils restent lui appartenir indépendamment de l'existence du contrat,
- pour les investissements contractuels (biens de retour) : sur la durée du contrat puisqu'ils ne servent au délégataire que pendant cette durée,
- avec, dans les deux cas, une progressivité prédéterminée et constante (+1,5 % par an) d'une année sur l'autre de la redevance attachée à un investissement donné.

Le montant de ces redevances résulte d'un calcul actuariel permettant de reconstituer, sur ces durées et en euros courants, le montant de l'investissement initial. S'agissant des compteurs, ce dernier comprend, depuis 2008, les frais de pose valorisés par l'application de critères opérationnels et qui ne sont donc en contrepartie plus compris dans les charges de l'exercice.

Le taux financier retenu se définit comme le taux de référence d'un financement par endettement en vigueur l'année de la réalisation de l'investissement (calculé à partir du Taux Moyen des Emprunts d'Etat majoré de 0,5% pour les investissements réalisés jusqu'au 31.12.2007 et de 1,0% pour les investissements réalisés depuis cette date compte tenu de l'évolution tendancielle du coût des emprunts souscrits par le Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT). Un calcul financier spécifique garantit la neutralité actuarielle de la progressivité annuelle de 1,5 % indiquée ci-dessus.

Toutefois, par dérogation avec ce qui précède, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la redevance peut reprendre le calcul arrêté entre les parties lors de la signature du contrat.

Enfin, et compte tenu de leur nature particulière, les biens immobiliers du domaine privé font l'objet d'un calcul spécifique comparable à l'approche retenue par les professionnels du secteur. Le montant de la redevance initiale attachée à un bien est pris égal à 7% du montant de l'investissement immobilier (terrain + constructions + agencements du domaine privé) puis est ajusté chaque année de l'évolution de l'indice de la construction. Les agencements pris à bail donnent lieu à un calcul similaire.

#### - Fonds contractuel

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de consacrer tous les ans un certain montant à des dépenses d'investissements dans le cadre d'un suivi contractuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. C'est en pareil cas le montant correspondant à la définition contractuelle qui est reprise dans cette rubrique.

#### - Impact des avances remboursables à taux zéro

Lorsque la Société bénéficie d'avances remboursables sans intérêts de la part d'une Agence de l'Eau pour contribuer au financement de certains travaux exécutés dans le cadre d'un contrat de DSP, un calcul spécifique est effectué depuis 2011 pour tenir compte dans le CARE de l'avantage temporaire que représente cette mise à disposition de fonds sans intérêts. Des produits spécifiques sont ainsi calculés sur le capital restant dû en début d'exercice au titre de ces avances, au taux d'intérêt de référence tel que défini ci-dessus et applicable l'année de versement initial de chaque avance. Ces produits sont ensuite portés en minoration des charges économiques calculées au titre des investissements du domaine concédé.

#### - Investissements du domaine privé

Hormis le parc de compteurs relevant du domaine privé du délégataire (avec une redevance portée sur la ligne « Charges relatives aux compteurs du domaine privé ») et quelques cas où Veolia Eau ou ses filiales sont propriétaires d'ouvrages de production (avec une redevance alors portée sur la ligne « Charges relatives aux investissements du domaine privé »), les redevances attachées aux biens du domaine privé sont portées sur les lignes correspondant à leur affectation (la redevance d'un camion cureur sera affectée sur la ligne « engins et véhicules », celle relative à un ordinateur à la ligne « informatique »...).

### **2.1.3. Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement**

Cette rubrique reprend essentiellement les pertes sur les créances devenues définitivement irrécouvrables, comptabilisées au cours de l'exercice. Celles-ci peuvent être enregistrées plusieurs années après l'émission des factures correspondantes compte tenu des délais notamment administratifs nécessaires à leur constatation définitive. Elle ne traduit par conséquent qu'avec un décalage dans le temps l'évolution des difficultés liées au recouvrement des créances.

### **2.1.4. Impôt sur les sociétés**

L'impôt calculé correspond à celui qui serait dû par une entité autonome, en appliquant au résultat brut bénéficiaire, le taux en vigueur de l'impôt sur les sociétés.

Dans un souci de simplification, le taux normatif retenu en 2018 correspond au taux de base de l'impôt sur les sociétés (33,33 %), hors contribution sociale additionnelle de 3,3% et contribution exceptionnelle applicables lorsque l'entreprise dépasse certains seuils, mais aussi sans tenir compte du taux réduit applicable sur la première tranche de bénéfices imposables. Il s'entend également hors effet du crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a pu bénéficier la société et qui a été porté en minoration de son impôt sur les sociétés dans ses comptes sociaux.

## **2.2. Charges réparties**

Comme rappelé en préambule de la présente annexe, l'organisation de la Société repose sur un ensemble de niveaux de compétences en partie mutualisés au sein du GIE national.

Les charges communes d'exploitation à répartir proviennent donc de chacun de ces niveaux opérationnels.

### **2.2.1. Principe de répartition**

Le principe de base est celui de la répartition des charges concernant un niveau organisationnel donné entre les diverses entités dépendant directement de ce niveau ou, dans certains cas, entre les seules entités au profit desquelles elles ont été engagées.

Ces charges (qui incluent les éventuelles charges de restructuration) proviennent de chaque niveau organisationnel de Veolia Eau intervenant au profit du contrat : services centraux, Régions, Territoires (et regroupements spécifiques de contrats le cas échéant).

Lorsque les prestations effectuées par le GIE national à un niveau donné bénéficient à plusieurs sociétés, les charges correspondantes sont refacturées par celui-ci aux sociétés concernées au prorata de la valeur ajoutée des contrats de ces sociétés rattachés à ce niveau.

Ensuite, la Société répartit dans ses comptes annuels de résultat de l'exploitation l'ensemble de ses charges communes telles qu'elles résultent de sa comptabilité sociale (après, donc, facturation des prestations du GIE national) selon le critère de la valeur ajoutée des contrats de l'exercice. Ce critère unique de répartition est déterminé par contrat, qu'il s'agisse d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) ou d'un contrat Hors Délégation de Service Public (HDSP). La valeur ajoutée se définit ici selon une approche simplifiée comme la différence entre le volume d'activité (produits) du contrat et la valeur des charges contractuelles et d'achats d'eau en gros imputées à son niveau. Les charges communes engagées à un niveau organisationnel donné sont réparties au prorata de la valeur ajoutée simplifiée des contrats rattachés à ce niveau organisationnel.

Par ailleurs, et dans certains cas, le GIE peut être amené à facturer des prestations à des Sociétés de Veolia Eau France dans le cadre de conventions spécifiques. Les montants facturés à ce titre viennent selon les cas de figure en diminution du montant global des frais à facturer entre sociétés comme évoqué ci-dessus et/ou à répartir entre les contrats au sein de la Société.

Les contrats comportant des achats d'eau supportent une quote part forfaitaire de «peines et soins » égale à 5% de ces achats d'eau qui est portée en minoration du montant global des frais à répartir entre les contrats.

Les charges indirectes sont donc ainsi réparties sur les contrats au profit desquelles elles ont été engagées.

A noter toutefois que par exception à la règle décrite ci-dessus, les frais [de production d'eau] [de traitement des eaux usées] d'une installation donnée sont répartis entre les contrats desservis par cette installation au prorata des volumes.

Par ailleurs, et en tant que de besoin, les redevances (cf. § 2.1.2) calculées au titre des compteurs dont la Société a la propriété sont réparties entre les contrats concernés au prorata du nombre de compteurs desdits contrats.

### **2.2.2. Prise en compte des frais centraux**

Après détermination de la quote-part des frais de services centraux imputable à l'activité Eau France, la quote-part des frais des services centraux engagée au titre de l'activité des Territoires a été facturée au GIE national à charge pour lui de la refacturer à ses membres selon les modalités décrites ci-dessus.

Au sein de la Société, la répartition des frais des services centraux s'effectue au prorata de la valeur ajoutée simplifiée des contrats.

## **2.3. Autres charges**

### **2.3.1. Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP)**

Pour valoriser les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de DSP, une quote-part de frais de structure est calculée sur la dépense brute du chantier. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public (travaux exclusifs, production immobilisée, travaux de renouvellement), hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément. De même, les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 K€ ; ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul spécifique.

L'objectif de cette approche est de prendre en compte les différentes prestations intellectuelles associées réalisées en interne (maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase chantier, gestion contractuelle imposée par le contrat DSP : suivi des programmes pluriannuels, planification annuelle des chantiers, reporting contractuel et réglementaire, mises à jour des inventaires,...).

La quote-part de frais ainsi attribuée aux différents chantiers est portée en diminution des charges indirectes réparties selon les règles exposées au § 2.2 (de même que la quote-part « frais généraux » affectée aux chantiers hors DSP sur la base de leurs dépenses brutes ou encore que la quote-part de 5% appliquée aux achats d'eau en gros).

### **2.3.2. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise**

Les charges de personnel indiquées dans les comptes annuels de résultat de l'exploitation comprennent la participation des salariés acquittée par la Société en 2018 au titre de l'exercice 2017.

## **2.4. Autres informations**

Lorsque la Société a enregistré dans sa comptabilité une charge initialement engagée par le GIE national ou un de ses membres dans le cadre de la mutualisation de moyens, cette charge est mentionnée dans le compte annuel de résultat de l'exploitation selon sa nature et son coût d'origine, et non pas en sous-traitance. Cette règle ne trouve en revanche pas à s'appliquer pour les sociétés du Groupe qui, telles les sociétés d'expertise, ne sont pas membres du GIE national.

Enfin, au-delà des charges économiques calculées présentées ci-dessus et substituées aux charges enregistrées en comptabilité générale, la Société a privilégié, pour la présentation de ses comptes annuels

de résultat de l'exploitation, une approche selon laquelle les risques liés à l'exploitation – et notamment les risques sur créances impayées mentionnées au paragraphe 2.1.3, qui donnent lieu à la constatation de provisions pour risques et charges ou pour dépréciation en comptabilité générale, sont pris en compte pour leur montant définitif au moment de leur concrétisation. Les dotations et reprises de provisions relatives à ces risques ou dépréciation en sont donc exclues (à l'exception des dotations et reprises pour investissements futurs évoquées ci-dessus).

Lorsqu'un contrat bénéficie d'un apport d'eau en provenance d'un autre contrat de la société, le compte annuel de résultat de l'exploitation reprend les écritures enregistrées en comptabilité analytique, à savoir :

- inscription dans les produits du contrat « vendeur » de la vente d'eau réalisée,
- inscription dans les charges du contrat « acheteur » de l'achat d'eau réalisé.

Dans une recherche d'exactitude, et compte tenu de la date avancée à laquelle la Société a été amenée à arrêter ses comptes sociaux pour des raisons d'intégration de ses comptes dans les comptes consolidés du Groupe Veolia, les comptes annuels de résultat de l'exploitation présentés anticipent sur 2018 certaines corrections qui seront portées après analyse approfondie dans les comptes sociaux de l'exercice 2019.

---

Notes :

1. *Texte issu de l'ancien Plan Comptable Général de 1983, et dont la refonte opérée en 1999 ne traite plus des aspects relatifs à la comptabilité analytique.*
2. *C'est-à-dire les biens indispensables au fonctionnement du service public qui seront remis obligatoirement à la collectivité délégante, en fin de contrat.*

### → **Avis des commissaires aux comptes**

La Société a demandé à l'un des Co-Commissaires aux Comptes de Veolia d'établir un avis sur la procédure d'établissement de ses CARE. Une copie de cet avis est disponible sur simple demande de la Collectivité.

## 6.4. Reconnaissance et certification de service

Veolia Eau est depuis de nombreuses années engagé dans des démarches de certification. En 2015, les systèmes de management de la qualité et de l'environnement existants ont été fédérés sous la gouvernance du siège et complétés par un système de management de l'énergie.

Les activités certifiées sont la collecte et le traitement des eaux usées, la production et la distribution d'eau potable et l'accueil et le service aux clients.

Cette triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001 délivrée par Afnor Certification en novembre 2015 valide, via un tiers indépendant, l'efficacité des méthodes et des outils mis en place et l'engagement d'amélioration continue de l'entreprise. Cette démarche s'inscrit dans le cadre élargi de la politique de l'Eau France qui comprend des objectifs forts en matière de santé et de sécurité au travail.

Notre certification ISO 50001 valide nos démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations confiées par nos clients. Elle est reconnue par l'Administration dans le cadre des textes d'application de la directive 2012/27/UE (loi DDADUE) (\*)



**Certificat**  
Certificate

N° 2015/69288.3

Page 1 / 6

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

**VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX**

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.  
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CLIENTS.**

**DRINKING WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.  
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

**ISO 50001 : 2011**

et est déployé sur les sites suivants :  
and is developed on the following locations:

Adresse  
Siège : 21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

N° SIREN  
572025526

Liste complémentaire des sites certifiés en annexes / Complementary list of certified locations on appendix

(L'ensemble des activités de l'entreprise sur le(s) site(s) donné(s) est couvert par la certification)  
(The scope of certification covers all activities carried out on the above-mentioned location(s))

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)  
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-11-13

Jusqu'au  
until

2018-11-10

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.  
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probative value.

**Franck LEBEUGLE**  
**Directeur Général d'AFNOR Certification**  
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR Code  
pour vérifier la validité  
du certificat

Seuls les sites mentionnés, inscrites sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org) dans le cadre de la certification de l'entreprise. The electronic certificate only applies to [www.afnor.org](http://www.afnor.org) unless the certificate holder agrees to certify additional sites. Les certificats sont disponibles sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org).  
Лишь указанные объекты, внесенные на [www.afnor.org](http://www.afnor.org) в перечень объектов сертификации. Сертификат действителен только на объекты, внесенные в перечень объектов сертификации на [www.afnor.org](http://www.afnor.org).





# Certificat

Certificate

N° 2015/69331.3

Page 1 / 6

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

## VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.  
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES.  
ACCUEIL ET SERVICE AUX CLIENTS.**

**DRINKING WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.  
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT.  
CUSTOMER SERVICE.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

**ISO 9001 : 2008 – ISO 14001 : 2004**

et est déployé sur les sites suivants :  
and is developed on the following locations:

**Siège : 21 RUE LA BOETIE FR 75008 PARIS**

Liste complémentaire des sites certifiés en pages 2 à 6 / Complementary list of certified locations on pages 2 to 6

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :  
The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 14001 : 2004 n° 69286  
Certificat ISO 9001 : 2008 n° 69287

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)  
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-11-13

Jusqu'au  
Until

2018-09-14

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probante.  
This document is electronically signed. It constitutes an electronic original with probative value.

**Franck LEBEUGLE**  
**Directeur Général d'AFNOR Certification**  
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR Code pour  
vérifier la validité du certificat

AFNOR Certification est une entreprise certifiée par AFNOR Certification. Les services certifiés par AFNOR Certification sont : la certification de systèmes de management, la certification de produits, la certification de personnes et la certification de services. AFNOR Certification est une entreprise certifiée par AFNOR Certification. Les services certifiés par AFNOR Certification sont : la certification de systèmes de management, la certification de produits, la certification de personnes et la certification de services.

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T: +33 (0)1 41 82 80 00 - F: +33 (0)1 49 17 90 00  
SAS au capital de 15 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org



(\*) La directive 2012/27/UE instaure un audit énergétique obligatoire dans les grandes entreprises, obligation reprise par la loi DDADUE. Certifiées ISO 50001, ces entreprises sont exemptées de cette obligation et peuvent valoriser leurs actions d'économies d'énergie grâce à la bonification des CEE.



## 6.5. Actualité réglementaire 2018

Certains textes présentés ci-dessous ont un impact contractuel. Veolia se tient à disposition pour vous aider dans la mise en œuvre de ces textes et évaluer leurs conséquences pour votre service.

### Services publics locaux

#### → *Loi Notre et transfert de compétences*

La loi 2018-702 du 3 août 2018, complétée par la circulaire du 28 août 2018, modifie les modalités de transfert des compétences « eau » et « assainissement » introduites par la loi NOTRe du mois d'août 2015, tout en maintenant le principe. Ces modifications portent sur trois points :

- La loi permet dans certaines conditions un report au 1er janvier 2026 du transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes. En ce cas, c'est le maintien optionnel de cette compétence au profit des communautés de communes (CC). Cette faculté de report ne concerne pas les communes ayant déjà transféré ces compétences, ni les communautés d'agglomération.
- La loi instaure, à l'instar de la loi dite ALUR, une minorité de blocage pour rendre effectif ce report. Cette minorité de blocage doit être constituée d' « au moins 25% des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20% de la population qui délibèrent en ce sens » et cela avant le 1er juillet 2019.
- Enfin, si après le 1er janvier 2020 une CC n'exerce pas les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement ou à l'une d'entre elle, la loi lui offre la possibilité de se prononcer par un vote sur l'exercice de plein droit d'une ou de ces compétences par la communauté. Cependant, si une minorité de blocage est réunie dans les 3 mois qui suivent l'adoption de la délibération de la CC, le transfert ne sera pas effectif.

Par ailleurs, la loi prévoit que l'exercice par une CC de la compétence assainissement non collectif ne fait pas obstacle à la possibilité de bénéficier d'un report concernant le transfert de la totalité de la compétence eau et assainissement.

#### → *GEMAPI*

Dans une note d'information du 3 avril 2018 (publiée le 5 avril 2018), le Ministère de la Transition écologique et solidaire revient sur les assouplissements apportés à la mise en œuvre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Cette note rappelle l'introduction d'une possibilité de sécabilité dans le transfert des quatre missions attachées à la compétence GEMAPI dont le cadre doit néanmoins rester cohérent par rapport à l'exercice de chacune des missions au regard des caractéristiques de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Cette note précise aussi les modalités de participation financière des départements ou des régions à l'exercice de cette compétence par les EPCI.

#### → *Secret des affaires*

La loi 2018-670 du 30 juillet 2018 et son décret n° 2018-1126 du 11 décembre 2018 transposent en droit français une directive européenne du 6 juin 2016 sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués, ou encore secrets des affaires, contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites. Les entreprises françaises disposent désormais d'un cadre légal plus protecteur, les secrets des affaires étant reconnus comme composants essentiels de leur capital immatériel. Les collectivités doivent prendre en compte ce contexte.

## → *Commande publique*

L'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 pour la partie législative, complétée par le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 pour la partie réglementaire, constitue le nouveau code de la commande publique qui codifie à droit constant les ordonnances et décrets « concessions » et « marchés publics » de 2015 et 2016. Le Conseil d'Etat a rappelé à cette occasion que l'égalité de traitement, la liberté d'accès et la transparence des procédures sont les principes fondamentaux de la commande publique.

En toute fin d'année, le décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018 ainsi que l'arrêté du 26 décembre 2018 ont complété le dispositif réglementaire en permettant, à titre expérimental et pour une durée de 3 ans, aux acheteurs publics de passer des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables portant sur des solutions innovantes dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT.

## → *Numérique*

### **Protection des données personnelles**

L'ordonnance 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles rappelle l'ensemble des règles applicables à la collecte et au traitement des données à caractère personnel.

### **Signature électronique**

L'arrêté du 12 avril 2018 impose la signature électronique pour tout document sous forme électronique d'un marché public et ceci depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### **Dématérialisation de la commande publique**

Un premier arrêté du 27 juillet 2018 (JO du 5 août 2018) rappelle que l'accès aux documents de la consultation pour les marchés publics se fait de manière gratuite, complète, directe et sans restriction.

La procédure de dématérialisation obligeant les potentiels candidats à télécharger les documents de consultation, l'acheteur public doit indiquer les moyens électroniques par lesquels ces documents peuvent être obtenus gratuitement même lorsqu'ils sont très volumineux. Les opérateurs économiques peuvent indiquer à l'acheteur le nom de la personne physique chargée du téléchargement et une adresse électronique afin que les éventuelles modifications apportées aux documents de consultation lui soient communiquées.

L'arrêté fixe également le régime applicable à la copie de sauvegarde qui fera l'objet d'une ouverture si :

- un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou offres transmises par voie électronique,
- la candidature est reçue de manière incomplète, hors délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la transmission de la candidature ou de l'offre électronique ait commencé avant la clôture de la remise des candidatures ou des offres.

Lorsque la copie de sauvegarde a été ouverte, elle est conservée conformément aux décrets 2016-360 et 2016-361 du 25 mars 2016. Lorsque la copie de sauvegarde n'est pas ouverte ou a été écartée, elle est détruite.

Un second arrêté, également daté du 27 juillet 2018 (JO du 5 août 2018), définit les "moyens de communication électronique" que sont des outils ou dispositifs de communication et d'échanges d'information par voie électronique et liste les garanties que doivent respecter ces moyens :

- identité des parties,
- intégrité des données,
- heure et la date exactes de la réception,
- gestion des droits,
- les garanties de niveaux de sécurité exigés sont déterminées par l'acheteur.

Ce même arrêté énonce les obligations à la charge de l'acheteur public.

### → ICPE / IOTA / Evaluation environnementale

La loi 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance a apporté quelques allègements en matière d'évaluation environnementale par l'examen dit au cas par cas de certains projets. La loi a par ailleurs étendu la procédure de rescrit, qui permet de figer les règles applicables à un projet, aux redevances des Agences de l'eau.

Le décret 2018-435 du 4 juin 2018 assouplit la nomenclature des projets soumis à étude d'impact (annexée à l'article R122.2 du code de l'environnement). Cette nomenclature précise la liste des projets soumis à évaluation environnementale soit systématiquement soit après examen au cas par cas.

L'arrêté du 24 septembre 2018 qui fixe les règles de calcul et les modalités de constitution des garanties financières, prévues par l'article R. 516-2-I du code de l'environnement, pour les installations « Seveso seuil haut » permet dorénavant à l'exploitant de plusieurs installations de ce type de mutualiser les garanties financières exigées.

Une note technique du 5 février 2018 relative à l'instruction des dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'eau propose des critères objectifs permettant de hiérarchiser les modalités d'instruction des dossiers selon les enjeux.

### → Amiante

Dans une note technique du 5 décembre 2017, la Direction Générale du Travail (DGT) précise le cadre juridique applicable aux interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante. Dans cinq fiches thématiques, la DGT précise la nature des interventions considérées comme susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante. Une fiche est dédiée aux spécificités liées aux opérations initiales de repérage de matériaux amiantés. La note revient enfin sur les obligations concernant les modes opératoires, la mise à disposition des travailleurs des EPI (équipements de protection individuelle) adaptés, ainsi que leur renouvellement.

L'arrêté interministériel du 30 mai 2018 (JO du 29 juin 2018) fixe de nouvelles conditions pour le mesurage des niveaux d'empoussièrement d'amiante. Il rend d'application obligatoire la norme NF X 43-269 (2017). L'arrêté modifie également les modalités de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle à la fibre cancérigène.

### → Travaux à proximité des réseaux

La réglementation sur les conditions d'exécution des travaux à proximité des réseaux (réforme communément nommée « anti-endommagement » ou « DT-DICT ») a fait l'objet d'une refonte majeure en 2018. Celle-ci a donné lieu à la publication du décret 2018-899 du 22 octobre 2018 (JO du 24 octobre 2018) et de l'arrêté du 26 octobre 2018 (JO du 30 novembre 2018) qui modifie en profondeur le précédent arrêté du 15 février 2012.

L'objectif premier de cette nouvelle réglementation porte sur l'amélioration de la géolocalisation des réseaux, sensibles et non-sensibles (dont font partie la très grande majorité des réseaux d'eau et d'assainissement). A partir du 1er janvier 2026 en zone urbaine et 1er janvier 2032 en zone rurale, les coûts de localisation et/ou des investigations complémentaires préalables à l'exécution des travaux seront portés à la charge des exploitants des réseaux d'eau et/ou d'assainissement si ceux-ci n'ont pas encore été géolocalisés avec la meilleure classe de précision (« classe A »).

Ces nouveaux textes comportent également d'autres dispositions, applicables dès le 1er janvier 2020, qui redéfinissent les responsabilités entre les parties prenantes que sont les responsables des travaux, les exploitants (réseaux sensibles et non-sensibles) et les exécutants de travaux.

Ils ont été complétés par les arrêtés du 29 octobre 2018 (JO du 6 décembre 2018) et du 18 décembre 2018 (JO du 29 décembre 2018) qui dressent la liste des diplômes professionnels justifiant la délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

Enfin, l'arrêté du 13 novembre 2018 (JO du 24 novembre 2018) fixe le barème des redevances instituées pour financer le téléservice « Guichet Unique » (de l'INERIS) référençant les réseaux de transport et de distribution en vue de prévenir leur endommagement lors de travaux tiers.

## **Service public de l'assainissement**

### **→ Economie circulaire & sous-produits de l'assainissement**

La loi 2018-938 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM), publiée le 30 octobre 2018, redéfinit le statut de déchet. Elle introduit à l'article 95, une sortie du statut de déchet facilitée pour certaines matières fertilisantes et supports de culture de qualité, à savoir, les déchets conformes au règlement européen sur les matières fertilisantes, et les déchets transformés normés après évaluation par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Elle exclut de cette sortie simplifiée du statut de déchets les boues issues des stations d'épuration brutes ou transformées en raison de leur hétérogénéité et de la présence potentielle de polluants non réglementés.

Un décret 2018-112 du 16 février 2018 prolonge le délai permettant de bénéficier de l'obligation d'achat de deux ans pour les installations qui valorisent le biogaz.

Un arrêté du 28 décembre 2017 relatif à la composante déchets de la TGAP précise les modalités d'application des taux réduits de TGAP à certaines installations de stockage ou de traitement thermique de déchets dangereux ou non dangereux soumis à la nomenclature ICPE. Cet arrêté dresse notamment une liste des déchets susceptibles de produire du biogaz pouvant bénéficier de réfections.

### **→ Assainissement Non-Collectif**

Dans une note technique du 2 mai 2018 (mise en ligne le 18 mai 2018) à destination des services déconcentrés de l'Etat, le Ministère de la Transition écologique et solidaire rappelle la réglementation en matière d'assainissement non collectif (ANC). Cette note pointe sur l'exercice de la mission de contrôle des services publics d'installations d'assainissement non collectif (Spanc). Au fil de six fiches didactiques, la note explore les moyens mobilisables afin d'améliorer le fonctionnement des Spanc dans un souci d'homogénéité du contrôle des installations sur l'ensemble du territoire national.

### **→ Facture d'eau et d'assainissement**

L'arrêté du 20 novembre 2018 a modifié celui du 10 juillet 1996 relatif aux factures d'eau et d'assainissement. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 lorsque le prix de l'eau varie en cours de période de consommation, le volume consommé pour chaque période tarifaire devra être indiqué ; au cas contraire une notice annexée à la facture devra préciser le mode de répartition des volumes estimés pour chaque période.

### **→ Sécurité des systèmes d'information / cybersécurité**

Par extension des dispositions prévues à la loi de Programmation Militaire (LPM), la loi 2018-133 du 26 février définit les mesures destinées à assurer le renforcement de la sécurité des réseaux informatiques et des systèmes d'information conformément à la Directive Européenne 2016/1146 du 6 juillet 2016 (dite « NIS », pour « Network and Information Security »).

Cette loi a donné lieu à la publication de plusieurs textes d'application, à savoir, le décret n°2018-384 du 23 mai 2018, les arrêtés du 13 juin 2018 (JO du 26 juin 2018), 1<sup>er</sup> août 2018 (JO du 3 août 2018) et 14 septembre 2018 (JO du 29 septembre 2018).

La sécurité des réseaux et systèmes d'information consiste en leur capacité de résister à un niveau de confiance donné, à des actions qui compromettent la disponibilité, l'authenticité, l'intégrité ou la confidentialité des données stockées, transmises ou faisant l'objet d'un traitement, et de services connexes. Les opérateurs de services considérés comme essentiels (OSE) doivent mettre en œuvre des dispositions relatives à la sécurité de leurs réseaux et de leurs systèmes d'informations.

A travers ces différents textes d'application, le Premier Ministre dresse la liste des services considérés comme essentiels, dont les services publics d'eau, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, et fixe les règles de sécurité nécessaires à la protection des réseaux et systèmes d'informations avec pour objectif de garantir un niveau de sécurité, adapté aux risques existants.

Les opérateurs de ces services essentiels (OSE) peuvent être soumis à des contrôles avec des amendes, en cas de non-respect de leurs engagements, entre 75 000 et 125 000 €.

### → *Cahier des Clauses Techniques Générales applicable aux marchés de travaux*

L'arrêté du 28 mai 2018 (JO du 14 juin 2018) modifie certaines dispositions techniques relevant du Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicable aux marchés publics de travaux. Il approuve officiellement des fascicules techniques faisant office de CCTG dans différents secteurs de travaux. Il dresse également la dénomination des six fascicules applicables au secteur de l'eau et de l'assainissement. Ceux-ci sont en cours de refonte au sein de la profession en vue d'une prochaine approbation par voie réglementaire.

### → *Infractions*

Le décret 2018-1177 du 18 décembre 2018 fixe certaines règles applicables à la transmission des procès-verbaux (PV) de constatation des infractions au code de l'environnement et au code forestier. Il prévoit que le délai de transmission du PV au contrevenant désormais obligatoire doit être compris entre 5 et 10 jours suivant la transmission du PV de constatation d'infraction au procureur de la république.

## *Assainissement, Biodiversité et Qualité des milieux*

### → *Substances dans les milieux*

Par une décision d'exécution du 5 juin 2018 (publiée le 7 juin 2018), la Commission Européenne a mis à jour la liste de vigilance des substances à surveiller dans les milieux aquatiques. Cette liste comporte huit polluants. Ces derniers sont susceptibles de présenter un risque pour l'environnement mais l'état de la connaissance ne permet pas de le confirmer. Par rapport à la précédente liste publiée en mars 2015, la Commission Européenne introduit trois nouvelles substances et en exclut cinq présentes dans la précédente liste.

### → *Surveillance des milieux aquatiques*

#### **Evaluation des masses d'eau**

Pris au titre des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement, l'arrêté du 27 juillet 2018 (JO du 30 août 2018) modifie l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

La note technique du 26 décembre 2017 (mise en ligne le 24 janvier 2018) du Ministère de la Transition écologique et solidaire à destination des préfets de région précise les modalités de mise en œuvre du suivi des substances de l'état chimique des eaux de surface dans le biote, par bioaccumulation dans les

organismes vivants (poissons, crustacés ou mollusques), dans le cadre de la directive cadre sur l'eau conformément à la directive 2013/39/UE du 12 août 2013.

L'arrêté du 17 octobre 2018, publié au JO du 13 novembre 2018, ajoute le suivi dans le biote, par bioaccumulation dans les organismes vivants (poissons, crustacés ou mollusques), pour les substances de l'état chimique. Il propose également la mise à jour des normes ou des guides techniques pour l'échantillonnage, le traitement et l'analyse des échantillons des éléments de qualité écologique des cours d'eau et plans d'eau de métropole et d'outre-mer.

### **Méthodes d'analyse et agrément des laboratoires**

Dans un avis publié au JO du 14 avril 2018, le Ministère de Transition écologique et solidaire modifie les limites de quantification des paramètres chimiques que doivent satisfaire les laboratoires agréés effectuant des analyses de l'eau et les milieux aquatiques. Ces limites de quantification se déclinent selon chaque matrice environnementale (eau douce, eau saline, sédiment, etc). Cet avis annule et remplace les précédents avis de janvier 2012 et de novembre 2015.

Le décret 2018-685 du 1er août 2018 modifie la procédure d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. L'agrément est désormais délivré pour une durée de cinq ans, contre deux ans auparavant. L'Agence Française pour la Biodiversité est chargée de l'instruction des demandes d'agrément.

### **Plans d'actions opérationnels territorialisés**

L'instruction du Gouvernement en date du 14 août 2018, à destination des préfets de département (mise en ligne le 28 août 2018), fixe le cadre de la mise à jour des plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) de la directive cadre sur l'eau pour l'année 2019 et introduit le guide technique national d'accompagnement de ce travail.

### **Cyanobactéries**

Dans une instruction technique en date du 21 août 2018, la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dresse l'état de connaissances actuelles sur les épisodes de contamination des cours et plans d'eau douce par des efflorescences de cyanobactéries. Cette instruction propose des lignes directrices des actions à entreprendre en cas d'épisode de développement massif. Elle fait suite à l'occurrence de très nombreux épisodes au cours de l'été 2018.

#### **→ Réutilisation des eaux usées : REUT**

Par arrêté un préfet peut autoriser une expérimentation d'utilisation d'eaux usées pour l'irrigation et la fertilisation des cultures ; c'est le cas d'un arrêté préfectoral du 29 janvier 2018 qui permet dans le Département des Hautes-Pyrénées de déroger jusqu'en 2021, et sous certaines conditions, aux prescriptions réglementaires. Une évaluation de cette expérimentation est réalisée six mois après le terme de celle-ci.

#### **→ Protection des données de biodiversité**

Un arrêté du 17 mai 2018 publié le 4 juin 2018 crée une plateforme pour dépôt légal des données acquises par les maîtres d'ouvrage à l'occasion de projets d'aménagement et leur diffusion à titre gratuit. Ce dispositif résulte de l'article 7 de la loi Biodiversité de 2016 (art. L 411-1A du Code de l'environnement) qui précise qu'il s'agit des données brutes recueillies entre autres lors des études d'impact de certaines ICPE, IOTA et autres projets.

## **11<sup>ème</sup> programme « Eau et Climat – Objectif 2024 » de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**

Le 11<sup>ème</sup> programme (2019 – 2024) s'articule autour des 5 priorités suivantes :

- l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau conformément au SDAGE : réduction à la source des pollutions, réduction des rejets d'eaux usées par temps de pluie, objectif zéro rejet d'eau pluviale, ...
- l'adaptation au changement climatique : gestion à la source des eaux de pluie, ...
- la reconquête de la biodiversité : trames vertes et bleues, développer la gestion à la source des eaux pluviales par la mise en place d'espaces végétalisés en ville, ...
- la mobilisation des acteurs et la solidarité avec les territoires ruraux : sécurisation de l'alimentation en eau, lutte contre les fuites, renouvellement de réseaux, ...
- la protection de la santé publique : réduction des émissions de substances dangereuses, résorption des pollutions dans les zones de captage d'eau potable et zones sensibles....

Si le budget est inférieur à celui du 10<sup>ème</sup> programme, l'objectif reste d'atteindre les priorités fixées en attribuant les aides aux actions les plus pertinentes et en privilégiant les actions préventives.

Pour ce faire, l'Agence de l'Eau Seine Normandie apporte notamment son concours financier aux études et travaux, sous certaines conditions telles que la déclaration des données dans le Système d'Information sur les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement (SISPEA), l'état d'avancement de la procédure de DUP, le rendement des réseaux d'eau, la conformité européenne de la collecte et du traitement des eaux usées, la mise en œuvre d'un diagnostic périodique / permanent, ...

Il faut également noter l'arrêt progressif des primes pour épuration à l'horizon 2025 ainsi qu'un renforcement des conditions d'éligibilité et des critères réglementaires.

### **Arrêté du 21 juillet 2015 : rappel de l'échéance pour le Diagnostic Permanent**

L'arrêté du 21 juillet 2015 a introduit l'obligation pour les maîtres d'ouvrages appartenant à une agglomération d'assainissement générant une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg de DBO<sub>5</sub> (10 000 EH) de disposer d'un diagnostic permanent des systèmes d'assainissement. **Il doit être opérationnel au plus tard le 01 janvier 2021.**

Il s'agit de mettre en place une démarche visant à identifier, sectoriser, quantifier et hiérarchiser les défauts structurels du patrimoine et les dysfonctionnements en vue d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement. Le contenu de ce diagnostic sera propre à chaque système d'assainissement et établi sur la base des enjeux locaux préalablement identifiés. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des systèmes permettant d'établir et de suivre les programmes d'actions ciblées répondant aux dysfonctionnements constatés.

Les résultats du diagnostic permanent sont à intégrer dans le bilan annuel de fonctionnement des systèmes d'assainissement.

Veolia se tient à votre disposition pour vous aider à évaluer les conséquences éventuelles pour votre service, de la mise en œuvre de cette obligation, dans le respect des échéances réglementaires.



## 6.6. Glossaire

Le présent glossaire est établi sur la base des définitions de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 et de compléments jugés utiles à la compréhension du document.

### **Abonnement :**

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement non collectif).

### **Volume facturé d'assainissement :**

Volume total facturé aux usagers du service.

### **Arrêté d'autorisation de déversement :**

Arrêté autorisant le déversement signé par la collectivité compétente en matière de collecte des eaux usées au lieu où sont rejetés les effluents du bénéficiaire de l'arrêté.

### **Bilans disponibles :**

Sur une usine de dépollution, les bilans disponibles sont les bilans 24h réalisés, exception faite des bilans inutilisables.

### **Capacité épuratoire :**

Capacité de traitement des ouvrages d'épuration donnée par le constructeur. Elle s'exprime en capacité épuratoire (kg de DBO5/jour) et en capacité hydraulique (m<sup>3</sup>/jour) ou en équivalent-habitants.

### **Certification ISO 14001 :**

Cette norme concerne le système de management environnemental. La certification s'applique aux aspects environnementaux que Veolia Eau peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Le système vise à réduire les impacts liés à nos produits, activités et services sur l'environnement et à mettre en place des moyens de prévention des pollutions, en s'intéressant à la fois aux ressources et aux sous-produits du traitement dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

### **Certification ISO 9001 :**

Cette norme concerne le système de management de la qualité. La certification ISO 9001 traduit l'engagement de Veolia Eau à satisfaire les attentes de ses clients par la qualité des produits et des services proposés et l'amélioration continue de ses performances.

### **Certification ISO 50001 :**

Cette norme concerne le système de management de l'énergie. Ce système traduit l'engagement de Veolia eau à analyser ses usages et ses consommations énergétiques pour privilégier la performance énergétique dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

### **Certification OHSAS 18001 :**

Cette norme concerne le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

### **Client (abonné) :**

Le client est une personne physique ou morale ayant souscrit un ou plusieurs abonnements auprès de l'opérateur du service public (par exemple service de l'eau, de l'assainissement, etc..). Le client est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, en des lieux géographiques distincts appelés points de service et donc avoir plusieurs points de service. Pour distinguer les services, on distingue les clients eau, les clients assainissement collectif et les clients assainissement non collectif. Le client perd sa qualité d'abonné à un point de service donné lorsque le service n'est plus délivré à ce point de service, de façon définitive, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus



desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé). Pour Veolia, un client correspond à un abonnement : le nombre de clients est égal au nombre d'abonnements.

#### **Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P203.3] :**

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la DERU.

En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

#### **Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P204.3] :**

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la DERU.

En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

#### **Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P205.3] :**

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la DERU.

En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

#### **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P 254.3] :**

Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

#### **Conformité réglementaire des rejets :**

Il s'agit de la conformité des rejets aux prescriptions réglementaires (nationales ou locales par arrêté préfectoral).

#### **DBO5 :**

Demande biochimique en oxygène pendant 5 jours. La DBO5 est l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

#### **DCO :**

Demande chimique en oxygène. La DCO est l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

#### **Développement durable :**

Le rapport Brundtland a défini en 1987 la notion de développement durable comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». La conférence de Rio de 1992 a popularisé cette définition de développement économique efficace, équitable et soutenable, et celle de programme d'action ou « *Agenda 21* ». D'autres valeurs sont venues compléter ces notions initiales, en particulier être une entreprise responsable, respecter les droits humains, assurer le droit des habitants à disposer des services essentiels, favoriser l'implication de la société civile, faire face à l'épuisement des ressources et s'adapter aux évolutions climatiques.

**Les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030** sont un ensemble de 17 objectifs établis en 2015 par les Nations Unies et concernent tous les pays (développés et en voie de développement), dont l'objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

Ces nouveaux objectifs succèdent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD de 2000 à 2015) pour réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement (à ce titre Veolia a contribué à l'accès de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé près de 3 millions de personnes aux services d'assainissement dans les pays émergents).

#### **Equivalent-habitant :**

Il s'agit d'une unité de mesure de la pollution. Un équivalent-habitant correspond au flux journalier moyen de pollution produit par un habitant, soit 60 grammes de DBO5 par jour.

#### **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [P202.2] :**

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 points, à la fois :

- ◆ le niveau de connaissance du réseau et des branchements
- ◆ et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'assainissement collectif.

L'échelle est de 0 à 110 points pour les services n'exerçant pas la mission de collecte.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

#### **Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte [P255.3] :**

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)).

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

#### **Matières sèches (boues de dépollution) :**

Matières résiduelles après déshydratation complète des boues, mesurées en tonnes de MS.

#### **MES :**

Matières en suspension. Les MES sont l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

#### **Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (Estimation du) [D201.0] :**

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès ou pouvant accéder au réseau d'assainissement collectif, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement. Il s'agit de la population totale (avec 'double compte') desservie par le service, estimée par défaut à partir des populations authentifiées annuellement par décret pour les communes du service et des taux de couverture du service sur ces communes. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

#### **Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [P252.2] :**

L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

### **Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [D203.0] :**

Cet indicateur évalue, en tonnes de matière sèche, la quantité de boues évacuées par la ou les stations d'épuration.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

### **Réseau de collecte des eaux usées :**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques.

### **Station d'épuration (ou usine de dépollution) :**

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

### **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation [P206.3] :**

Cet indicateur mesure la proportion des boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation.

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

### **Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif [P301.3] :**

Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service. L'indicateur traduit la proportion d'installations d'assainissement non collectif ne nécessitant pas de travaux urgents à réaliser. Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées (arrêté du 2 décembre 2013).

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

### **Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers [P251.1] :**

Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement/inondation dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis. Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'utilisateur ne sont pas pris en compte.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

### **Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.1] :**

Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif.

**Taux d'impayés [P257.0] :**

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

**Taux de réclamations [P258.1] :**

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est mis en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou à des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. (Arrêté du 2 mai 2007)

## 6.7. Listes d'interventions

### 6.7.1. L'EXPLOITATION DU PATRIMOINE

Interventions fontes de voiries :

Commune	Date	N° regard	Voie	Observations
Lagny	07/03/2018	108100	Chemin des Etoisis AG Chemin de Quincangrogne	Remplacement du tampon
Lagny	16/04/2018	Brт Eu	119 rue Saint Denis	Renouvellement du branchement
Lagny	17/07/2018	106123	Rue Branly AG rue Jacquard	Fourniture et livraison tampon sur chantier voirie CAMG
Lagny	17/07/2018	106111	Rue Branly Entre rue Jacquard et Gal Leclerc	Fourniture et livraison tampon sur chantier voirie CAMG
Lagny	17/07/2018	105887	Rue Branly Entre rue Jacquard et Gal Leclerc	Fourniture et livraison tampon sur chantier voirie CAMG
Lagny	17/07/2018	108236	Rue Branly AG Gal Leclerc	Fourniture et livraison tampon sur chantier voirie CAMG
Lagny	23/07/2018	106554	28 Ave du Gal Leclerc	Remplacement du tampon
Lagny	24/08/2018		Chantier refoulement Tassigny	Fourniture de tampon EP
Lagny	27/08/2018	Brт Eu	21 rue du Chariot d'Or	Remplacement du tampon sur boite de branchement
Lagny	31/10/18		22 rue Gambetta	Remplacement de tampon sur chaussée
Saint Thibault des Vignes	10/12/18		15 avenue de la Courtilière (enceinte du poste secondaire)	Rescellement tampon + pose de rehausse

### Interventions de génie civil:

Commune	Date	Voie	Motif intervention	Observations
BUSSY SAINT GEORGES	22/10/2018	RUE DE FAUBRY	Poser Equipement	Canal Sud Bussy St Georges (Etang de la Brosse) Dépose capteur mobile H2S du regard 102367 pour pose dans regard arrivé Refoulement PR Gasset Rte de Provins AG rue de Berlin Montevrain
LAGNY SUR MARNE	12/03/2018	RUE SAINT-DENIS	Réparer Branchement	Réparation brcht EU et BBEU du n°119, travaux concernent la partie sous trottoir
LAGNY SUR MARNE	16/03/2018	AVENUE RAYMOND POINCARÉ (D231)	Réparer Regard	Mise en place d'enrobé à froid suite descelllement de tampon, travaux à programmer
LAGNY SUR MARNE	06/04/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Poser Equipement	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel : Création DO Siam
LAGNY SUR MARNE	16/04/2018	RUE SAINT-DENIS	Renouveler Branchement/Boîte de branchement	No 119 : Renouvellement du branchement.
LAGNY SUR MARNE	18/10/2018	RUE DU CHARIOT D'OR	Poser Equipement	PR Chariot d'Or : Pose préleveur pour analyse 24h.
LAGNY SUR MARNE	18/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Poser Equipement	PR Tassigny : Pose préleveur pour analyse 24h.
LAGNY SUR MARNE	19/10/2018	RUE DU CHARIOT D'OR	Poser Equipement	PR Chariot d'Or : Dépose des préleveurs analyse 24h
LAGNY SUR MARNE	19/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Poser Equipement	PR Tassigny : Dépose préleveur analyse 24h
LAGNY SUR MARNE	22/10/2018	RUE VACHERESSE	Réparer Branchement	No 24 : Réparation du branchement Eu au niveau du coude de raccordement sur réseau
MONTEVRAIN	23/10/2018	RUE DE BERLIN	Poser Equipement	Rte de Provins (Rd231) Ag 14 - 18 rue de Berlin : Pose capteur mobile H2S dans regard d'arrivé (Id 122425) refoulement PR Gasset.Pour information, arrivé également d'un autre PR - CAMG
MONTEVRAIN	30/10/2018	RUE DE BERLIN	Poser Equipement	Rte de Provins (Rd231) Ag 14 - 18 rue de Berlin : Dépose du capteur mobile H2S dans regard d'arrivé (Id 122425) refoulement PR Gasset. Envoie en révision car il.ne fonctionne pas.
MONTEVRAIN	16/11/2018	RUE DE BERLIN	Poser Equipement	Rte de Provins Ag rue de Berlin : Pose capteur H2s dans le regard d'arrivé du

				refoulement du PR Gasset ID 122425. Pour information, autre arrivée PR refoulement CAMG.
MONTEVRAIN	29/11/2018	RUE DE BERLIN	Poser Equipement	Route de Provins (Rd231) Ag rue de Berlin. Changement de l'antenne du capteur H2S suite mauvaise reception des données.
SAINT THIBAULT DES VIGNES	27/09/2018	PROMENADE DU CHATEAU	Poser Equipement	Promenade du Chateau : Etude Energido. Pose capteur de mesure da.s le reagrd n° 125904
SAINT THIBAULT DES VIGNES	18/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Poser Equipement	PR principal : Pose préleveurs pour analyse 24h
SAINT THIBAULT DES VIGNES	19/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Poser Equipement	PR poste principal : Dépose préleveur analyse 24h



### Interventions diverses:

Commune	Date	Voie	Motif intervention	Observations
BUSSY GEORGES SAINT	20/02/2018	RUE DE FAUBRY	Entretien Equipement	Rue Faubry : Regard Siam 102367. Dépose capteur H2S pour révision
BUSSY GEORGES SAINT	27/06/2018	AVENUE GRAHAM BELL	Contrôler Regard	Espace Vert (Étang de la Brosse) regard 102367 : Repose du capteur H2S suite retour entretien de la cellule
BUSSY GEORGES SAINT	12/10/2018	AVENUE GRAHAM BELL	Contrôler Regard	ID 102369 Étang Brosse : Constaté légère retenue dans le regard. Suspicion d'un décalage canalisation / cunette dans le regard. Commande intervention d'une hydrocureuse pour vérification.
BUSSY GEORGES SAINT	22/10/2018	AVENUE GRAHAM BELL	Contrôler Regard	Cana Sud (Étang de la Brosse) : Début de la visite annuelle de contrôle des regards. Fait regards 102194 À 102380
CHANTELOUP EN BRIE	28/02/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	28/02/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	28/02/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	01/03/2018	ALLEE FORESTIERE	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	01/03/2018	AVENUE DE CONCHES	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	05/03/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	05/03/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES

				VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CHANTELOUP EN BRIE	05/03/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM prévoir a remplacer le verin cassis regarder n119645
CHANTELOUP EN BRIE	21/06/2018	AVENUE DU CHENE SAINT-FIACRE	Contrôler Regard	AG 56 Ave du Bois de Chigny : Suite visite annuelle, Itv pour vérifier origine d'un fourreau jaune qui arrive dans regard 119633. Itv portable sur 20 ml. Pas pu aller plus loin car légère ovalisation
CHANTELOUP EN BRIE	28/06/2018	CHEMIN DE L'OREE DU BOIS	Contrôler Regard	ID 119631 : Rdv avec Sade pour devis réfection GC de la chambre
CHANTELOUP EN BRIE	28/06/2018	ALLEE FORESTIERE	Contrôler Regard	23 Allée Forestière : ID 119632 Rdv avec Sade pour devis réfection GC de la chambre
CHANTELOUP EN BRIE	28/06/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	Contrôler Regard	ID 119630 : Rdv avec Sade pour devis étanchéité chambre
CHANTELOUP EN BRIE	09/10/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	Contrôler Regard	Réseau Dn 1000 : Début de la visite annuelle des contrôles visuels des regards. Fait regards 120606 A 103560
CHESSY	28/06/2018	BOULEVARD DU GRAND FOSSE	Contrôler Regard	Chamos agricole : Rdv avec Sade pour devis réfection GC de la chambre
CHESSY	30/10/2018	BOULEVARD DU GRAND FOSSE	Contrôler Regard	Dn 1000 : Le chantier de terrassement ayant généré des buttes de terre autour du regard No 120609 est fini. Le regard est accessible.
CONCHES SUR GONDOIRE	01/03/2018	RUE FERRAILLE	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
CONCHES SUR GONDOIRE	01/03/2018	RUE DU FORT DU BOIS (D10E3)	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES

				TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
FERRIERES EN BRIE	10/09/2018	RUE ARISTIDE BRIAND (D35)	Contrôler Collecteur	Problème intérieur
GOUVERNES	01/03/2018	RUE DES CLOSEAUX	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
GOUVERNES	18/09/2018	CHEMIN DU HAUT VILLIERS	Contrôler Regard	Recherche au détecteur de métaux infructueuse
GOUVERNES	19/09/2018	CHEMIN DU HAUT VILLIERS	Contrôler Regard	Regard trouvé (enterré). Prévoir Rdv CAMG pour terrassment en partie boisée
GOUVERNES	10/10/2018	RUE HERMIERES (D35)	Contrôler Regard	Dn 1000 : Suite de la visite préventive annuelle. Fait regards 103561 A 104831
JOSSIGNY	16/02/2018	COURS DE LA GONDOIRE	Contrôler Branchement	Cours de la Gondoire : Réception branchement Eu programme Carré Hausmann
JOSSIGNY	02/03/2018	D231	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
JOSSIGNY	18/12/2018	D231	Contrôler Regard	Fait jusque poste grasset
LAGNY SUR MARNE	04/01/2018	BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE (D10)	Contrôler Collecteur	Riveraine du 12 signale racines dans réseau, écoulement correct ce jour mais proposition ITV à faire
LAGNY SUR MARNE	05/01/2018	CHEMIN DES ETOISIS	Contrôler Collecteur	Problème d'odeurs de fioul dans le reseau eu ras
LAGNY SUR MARNE	24/01/2018	ALLEE DES TILLEULS	Contrôler Entretien Ouvrage	AG Mal de Lattre de Tassigny : Contrôle Do suite crue de la Marne. Constaté légé retour Eu vers Ep.
LAGNY SUR MARNE	24/01/2018	RUE DU PONT HARDY	Contrôler Entretien Ouvrage	AG Mal de Lattre de Tassigny : Contrôle Do suite crue de la Marne. Constaté retour Ep vers Eu.
LAGNY SUR MARNE	26/01/2018	CHEMIN DE QUINCANGROGNE	Contrôler Collecteur	AG chemin des Etoisis : Contrôle préventif du réseau Eu suite à la crue de

				la Marne. Le réseau travaille en charge.
LAGNY SUR MARNE	01/02/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	Contrôler Collecteur	No 45 : Suite signalement problème d'odeur, constaté raccordement des Eu dans le Ep.
LAGNY SUR MARNE	02/02/2018	RUE DU PONT HARDY	Contrôler Entretien Ouvrage	DO pont Hardy : Contrôle suite crue de la Marne. Écoulement sens Eu vers Ep
LAGNY SUR MARNE	02/02/2018	ALLEE DES TILLEULS	Contrôler Entretien Ouvrage	DO pont Tilleuls : Contrôle suite crue de la Marne. Écoulement sens Ep vers Eu
LAGNY SUR MARNE	02/02/2018	RUE AMPERE	Contrôler Collecteur	Suite signalement débordement égout, constaté saturation du réseau suite crue de la Marne
LAGNY SUR MARNE	05/02/2018	RUE JACQUARD	Contrôler Collecteur	AG rue Branly : contrôle réseau suite apport important d'eau clair au PR Ampère. Eau clair venant du tronçon amont CAMG.
LAGNY SUR MARNE	08/02/2018	RUE SAINT-DENIS	Contrôler Branchement	n°119, restaurant asiatique signale pb d'écoulement, RAS sur le branchement mais présence de graisse, sensibilisation faite
LAGNY SUR MARNE	15/02/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Contrôler Branchement	No 30 : rendez-vous avec le Siam et le client pour conseil technique suite non conformité.
LAGNY SUR MARNE	16/02/2018	RUE DU PONT HARDY	Contrôler Entretien Ouvrage	Ag Maréchal de LATTRE DE TASSIGNY : Constaté retour Ep vers Eu
LAGNY SUR MARNE	16/02/2018	ALLEE DES TILLEULS	Contrôler Entretien Ouvrage	AG rue des Tilleuls : Pas constaté de déversement du Do
LAGNY SUR MARNE	27/02/2018	IMPASSE DU PONT HARDY	Contrôler Equipement	Contrôle ventouse réseau siam
LAGNY SUR MARNE	02/03/2018	RUE SAINT-DENIS	Contrôler Branchement	No 119 : Suite signalement client, constaté infiltration

				Eu en cave. Commande curage et Itv portative du branchement Eu.
LAGNY SUR MARNE	09/03/2018	RUE AMPERE	Contrôler Branchement	Voies diverses : Repérage des branchements pour mise à jour des plans
LAGNY SUR MARNE	20/03/2018	BOULEVARD CHARPENTIER (D10)	Contrôler Collecteur	No 6 : Rdv chantier avec Siam sur construction d'immeuble en cours. Absence de branchement Eu. Conseils sur les possibilités de raccordements
LAGNY SUR MARNE	03/04/2018	BOULEVARD CHARPENTIER (D10)	Réaliser un Métré Collecteur	No 6 : Projet de construction d'un immeuble. Métré pour création d'un branchement Eu.
LAGNY SUR MARNE	10/04/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	Contrôler Collecteur	No 15 : Déclaration sinistre avec client suite désobstruction du réseau Eu faite hier en astreinte. Le réseau est vide.
LAGNY SUR MARNE	18/04/2018	RUE SAINT-DENIS	Contrôler Regard	No 52 / 56 : Vérification réseau avec SIAM pour mise à jour plan. Constaté canalisation trop plein Dn 200 existante entre les regards 107929 et 107907
LAGNY SUR MARNE	12/06/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	Contrôler Collecteur	No 15 : Client signale avoir une remontée d'Eu dans cave. Vérification du réseau. Pas constaté d'obstruction. Forte pluies toutes la nuit. Saturation du réseau Eu qui travaille en charge.
LAGNY SUR MARNE	19/06/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	Contrôler Regard	Tampon bruyant, trop usé, à remplacer
LAGNY SUR MARNE	21/06/2018	AVENUE RAYMOND POINCARE (D231)	Contrôler Regard	No 67 : Suite visite annuelle Itv portative pour recherche d'un regard. Tampon localisé sous coulis gravillonné.

				Dégagement fait.
LAGNY SUR MARNE	22/06/2018	CHEMIN DES ETOISIS	Contrôler Regard	No 7 : Recherche et dégagement tampon sous coulis gravillonné
LAGNY SUR MARNE	02/07/2018	RUE SAINT-LAURENT (D10)	Contrôler Regard	Entre Charpentier et Macheret : Tapis de sol Département en mi juillet. Vérifier l'état des tampons. Aucun remplacement de tampons à prévoir.
LAGNY SUR MARNE	05/07/2018	RUE DU GRAND POMMERAYE	Contrôler Entretien Ouvrage	Vérification fonctionnement du PR suite signalement problème écoulement, 1 pompe fonctionne sur les 2
LAGNY SUR MARNE	12/07/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	Contrôler Regard	Tampon bruyant, remplacement soumis au SIAM, mise en place de chambre à air
LAGNY SUR MARNE	13/07/2018	RUE SAINT-DENIS	Contrôler Branchement	N°119, mise en place balisage et arrêté pour reprise d'enrobé lundi suite réparation BBEU
LAGNY SUR MARNE	24/07/2018	CHEMIN DES ETOISIS	Contrôler Collecteur	ITV en cours, les riverains se demandent ce qu'il se passe, information faite Madame Maroudy 01 60 07 63 11
LAGNY SUR MARNE	20/08/2018	RUE DU CHARIOT D'OR	Contrôler Branchement	No 21 : Suite contrôle conformité, commande remplacement du tampon sur regard branchement.
LAGNY SUR MARNE	20/08/2018	RUE BRANLY	Contrôler Regard	Entre rue Jacquard et Ave Gal Leclerc : Chantier Voirie CAMG, contrôles des regards ( ID 106123, 106111, 105887, 108236) suite pose des tampons fournie par Veolia.
LAGNY SUR MARNE	10/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Entretien Equipement	Refoulement PR Tassigny : Entretien Ventouse regard ID

				126089
LAGNY SUR MARNE	10/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Entretenir Equipement	Refolement PR Tassigny : Entretien Ventouse regard ID 126089
LAGNY SUR MARNE	10/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Entretenir Equipement	Refolement PR Tassigny : Entretien ventouse regard ID 140013
LAGNY SUR MARNE	19/11/2018	RUE VACHERESSE	Contrôler Branchement	Problème d'écoulement d'eaux usées, partie intérieure reprise par le propriétaire, raccordement des EU au pluvial, transmission au SIAM
LAGNY SUR MARNE	20/11/2018	RUE VACHERESSE	Contrôler Regard	25 rue Vacheresse Antenne Poincaré : Visite annuelle de contrôle des regards : Fait regards 107533 à 106613. Quelques regards à revoir pour cause de stationnement véhicule dessus.
LAGNY SUR MARNE	22/11/2018	RUE DU CHARIOT D'OR	Contrôler Regard	AG rue de la Gare d'Eau : Constaté regard en plus et 1 regard enterré suite Itv Siam. Mise à jour du plan.
LAGNY SUR MARNE	04/12/2018	AVENUE RAYMOND POINCARE (D231)	Contrôler Regard	Fait antenne de 107538 vers 128577
LAGNY SUR MARNE	10/12/2018	RUE DU CHARIOT D'OR	Contrôler Regard	Fait amont jusque poste chariot d'or
LAGNY SUR MARNE	11/12/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Contrôler Regard	Fait du pr chariot au pr de lattre de tassigny
MONTEVRAIN	01/03/2018	RUE DE ROME	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
MONTEVRAIN	05/03/2018	RUE DES 4 ARPENTS	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
MONTEVRAIN	18/06/2018	AVENUE DE L'EUROPE (D344A)	Contrôler Regard	Ag Rte de Provins : A la demande du Siam, contrôle s'il existe une communication entre le regard Eu et



				Ep. Pas constaté de communication.
MONTEVRAIN	07/12/2018	RUE DE BERLIN	Entretien Equipement	Rte de Provins Ag rue de Berlin : Regard ID 122425 Malgré le changement de l'antenne du capteur H2S, nous avons toujours des problèmes d'émission. Activation du capteur pour remontée des données.
MONTEVRAIN	18/12/2018	RUE DE BERLIN	Contrôler Equipement	Ag rue de Berlin ID 122425 : Contrôle Capteur H2s qui ne remonte toujours pas les données malgré le changement de l'antenne. Test fait sur site et à distante avec le fournisseur. Décision prise de ren
SAINT THIBAUT DES VIGNES	12/01/2018	RUE CHARLES FRIEDEL	Contrôler Branchement	Zac de l'Esplanade : Contrôle terrain des branchements pour SIG
SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	RUE BERTHE MORISOT	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS NE 125815 RÉSEAUX SIAM
SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	AVENUE DE SAINT-GERMAIN DES NOYERS (D418)	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS NE 125639 RÉSEAUX SIAM
SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	AVENUE DE SAINT-GERMAIN DES NOYERS (D418)	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	RUE EUGENE BOUDIN	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	RUE DE LA NOUE GUIMANTE	Contrôler Regard	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM

SAINT THIBAUT DES VIGNES	28/02/2018	RUE DE LA NOUE GUIMANTE	Entretien Equipement	GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM
SAINT THIBAUT DES VIGNES	14/05/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Pomper Vidanger Suite Débordement X,Y	Nettoyage de la chaussée suite à la coupure Electrique de la STEP Intervention SNAVEB
SAINT THIBAUT DES VIGNES	21/06/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Regard	Ave de la Courtilliere : Le Siam signale la découverte d'un regard enterré lors du terrassement chantier refoulement Tassigny sur le site du PR Secondaire. Nous supposons qu'il s'agit d'un ancien rés
SAINT THIBAUT DES VIGNES	14/08/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Collecteur	13 Ave de la Courtilliere (PR secondaire) : Chantier refoulement Tassigny, découverte d'un regard enterré sur le site du PR. Intervention Mini cureuse pour recherche exutoire. Il s'agit d'un branchement
SAINT THIBAUT DES VIGNES	07/09/2018	CHEMIN DU HAUT VILLIERS	Contrôler Collecteur	Allée du Château : Rdv Siam / CAMG / Etst et Snaveb pour accès chantier curage Itv
SAINT THIBAUT DES VIGNES	14/09/2018	PROMENADE DU CHATEAU	Contrôler Regard	Promenade du Château : Visite regards pour étude énergie d'eau.
SAINT THIBAUT DES VIGNES	12/10/2018	RUE DE LA NOUE GUIMANTE	Contrôler Regard	Noue Guimante
SAINT THIBAUT DES VIGNES	16/10/2018	RUE EUGENE BOUDIN	Contrôler Regard	En 1000 : Suite de la visite annuelle préventive. Fait regards 104807 à 125979
SAINT THIBAUT DES VIGNES	17/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Regard	Dn 1000 : Suite et fin de la visite préventive annuelle. Fait regard 125978 à 128541 qui ne figure pas sur le plan. Demande mise à jour

				SIG.
SAINT THIBAULT DES VIGNES	22/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Collecteur	suite au travaux entrepris par la société SCAM une fosse a été creuser et c est remplie d' eau soulier pendant le weekend des testes ont étaient fait dans l'attente des resultat labo chantier arrêt
SAINT THIBAULT DES VIGNES	23/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Collecteur	13 Ave de la Courtillière (Base vie Chantier Tassigny) : Suite constat d'infiltration dans le puits du forage dirigé, après pompage de la fouille (par titulaire du marché), nous n'avons pas pu mettre
SAINT THIBAULT DES VIGNES	24/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	Contrôler Collecteur	Chantier Tassigny : Suite mise colorant hier, vérifier si retour fouille
SAINT THIBAULT DES VIGNES	13/11/2018	RUE DE LA NOUE GUIMANTE	Contrôler Regard	Canasud : Suite et fin de la visite annuelle de contrôle des regards. Fait ID 125373 à 140027
SAINT THIBAULT DES VIGNES	13/11/2018	RUE DE LA NOUE GUIMANTE	Contrôler Regard	Canasud : Suite et fin de la visite annuelle de contrôle des regards. Fait ID 125373 à 140027

### 6.7.2. L'EFFICACITE DE LA COLLECTE

#### La surveillance du réseau de collecte

Commune	Date	Rue	Linéaire inspecté - Diamètre	Type - commentaire
LAGNY SUR MARNE	20/06/2018	11 - 23 Ave du Gal Leclerc	102,3 ml - 300 mm	EU - Suite infiltration sous-sol maison du 15 lors d'une obstruction du réseau Eu

## Les inspections télévisées des branchements

Commune	Date	Voie	Linéaire inspecté - Diamètre	Type - commentaire
LAGNY SUR MARNE	08/01/2018	RUE GAMBETTA	5 ml - 160 mm	EP - Immeuble en rénovation : Passage 8 rue Gambetta : caméra portative suite suspicion laitance. Pas constaté de laitance dans le branchement Eu. PI constaté laitance dans le branchement Ep
LAGNY SUR MARNE	02/03/2018	RUE SAINT-DENIS	5 ml - 160 mm	EU - No 119 : Suite infiltration cave, Itv portative du branchement Eu. Constaté cassé sous place de stationnement. Pas pu voir plus loin. Commande réparation du br
LAGNY SUR MARNE	22/03/2018	RUE SAINT-DENIS	5 ml - 160 mm	EU - No 119 : passage Itv portative après réparation sous trottoir. Prévoir renouvellement de la partie sous chaussée.
LAGNY SUR MARNE	13/04/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	5 ml - 160 mm	EU - No 15 : Suite infiltration en cave lors d'une obstruction du réseau Eu, passage Itv portative du branchement Eu. Pas constaté de défaut structurel
LAGNY SUR MARNE	23/04/2018	RUE VACHERESSE	5 ml - 160 mm	EU - No 13 : Itv portative suite sinistre rejet laitance constaté le 19/04/2018
LAGNY SUR MARNE	02/05/2018	RUE VACHERESSE	5 ml - 160 mm	EU - No 13 : Nouvelle Itv portative suite dégagement d'une boîte Eu sous trottoir. Pas constaté de laitance dans le branchement Eu
LAGNY SUR MARNE	02/07/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	8 ml - 160 mm	EU - N°54, infiltrations en cave, caméra portative du brcht EU sur 7,50 mètres, pas d'anomalie. test NH4 négatif. test chlore positif --> transmis au service eau potable pour écoute
LAGNY SUR MARNE	02/10/2018	RUE VACHERESSE	5 ml - 160 mm	EU - No 24 :
LAGNY SUR MARNE	13/12/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	6 ml - 160 mm	EU - Ras sur branchement et réseau EU (5.5m). Affaissement d'origine autre que les réseaux d'assainissement.

## Le curage des réseaux et des ouvrages

### → Les campagnes de curage de canalisations

Commune	Date	Rue	Linéaire curé - Diamètre	Type - commentaire
LAGNY	déc.-18	Rue St Denis	660 ml – 200 / 500 mm	EU - Suite du curage 2017
LAGNY	déc.-18	Rue Henri Bouteiller	96 ml - 300 mm	EU - Suite du curage 2017
LAGNY	déc.-18	Rue du Docteur Naudier	132ml - 300 mm	EU - Suite du curage 2017
LAGNY	déc.-18	Place de l'Hôtel de Ville - Place de la Fontaine	37 ml - 300 mm	EU - Suite du curage 2017 - Marché et plaque remplissage
LAGNY	déc.-18	Rue Vacheresse	237 ml - 300 mm	EU - Suite du curage 2017 - Fermeture de la

				rue
LAGNY	déc.-18	Rue St Laurent	562 ml - 300 mm	EU - Suite du curage 2017
LAGNY	déc.-18	Bd Charpentier	307 ml - 300 mm	EU - Suite du curage 2017
LAGNY	déc.-18	Bd du Gal de Gaulles	238 ml – 300 /400 mm	EU - Suite du curage 2017
LAGNY	déc.-18	Rue du Chariot d'or / Chemin des Etoisies	229 ml – 300 / 500 mm	EU - Curage pour passage robot fraiseur
LAGNY	déc.-18	Rue du Chariot d'or / Chemin des Etoisies	100 ml - 400 mm	EU - Curage pour passage robot fraiseur
SAINT THIBAULT	juil.-18	Allée du Château	857 ml - 500 / 600 mm	EU - Curage seul. Commande Itv par bail Siam
SAINT THIBAULT	sept.-18	Allée du Château	611 ml – 600 / 700 mm	EU - Curage sans Itv

## La désobstruction des réseaux et des ouvrages

### → Désobstruction de branchements

Commune	Date	Voie	Observations
LAGNY SUR MARNE	11/01/2018	RUE VACHERESSE	No 24 : Suite signalement infiltration en cave au No 26 et des problèmes d'odeur devant le coiffeur au No 24, intervention d'une hydrocureuse.
LAGNY SUR MARNE	19/04/2018	RUE VACHERESSE	n°13, branchement SIAM bouché par dépôts de matériaux et ciment par le chantier en cours, tentative de désobstruction infructueuse, programmer une caméra
LAGNY SUR MARNE	01/10/2018	RUE VACHERESSE	No 24 : Intervention d'une hydrocureuse pour désobstruction du branchement Eu.

### → Désobstruction de canalisations

Commune	Date	Voie	Type d'effluent	Observations
LAGNY SUR MARNE	09/04/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC (D418)	EU	No 31 : Intervention d'une hydrocureuse pour désobstruction du réseau Eu.

## 6.8. Autres annexes

### 6.8.1. EQUIPEMENTS DE TELESURVEILLANCE ET POSTES DE RELEVAGE

installation	Données patrimoniales				
POSTE DE RELEVAGE DE LATTRE DE TASSIGNY	Type marque	caractéristiques	MAD	Durée de vie (théorique avant correction fonctionnement)	type d'opération
CLOTURE	Eléments fibro et portail acier		2016	25	non programmé
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	4 colonnes inox DN200		2016	40	non programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE BASSE TENSION	armoire 4 pompes avec variateur mesures piezzo et automatismes sofrel		2016	20	non programmé
TELEGESTION	SOFREL	S550 LIAISON RTC	2016	20	non programmé
POMPE 1 PR1	wilo Fa 2054T	650 M3/h 11,5 m hmt P=35KW	2016	18	non programmé
POMPE 2 PR1	wilo Fa 2054T	650 M3/h 11,5 m hmt P=35KW	2016	18	non programmé
POMPE 1 PR2	wilo Fa 2054T	650 M3/h 11,5 m hmt P=35KW	2016	18	non programmé
POMPE 2 PR2	wilo Fa 2054T	650 M3/h 11,5 m hmt P=35KW	2016	18	non programmé
SERRURERIE	Barres de guidage inox et plancher intermédiaire résine		2016	25	non programmé
TRAPPES ACCES AU POSTES	Trappes fonte Charge lourde		2016	40	non programmé
DESODORISATION	un ensemble ventilateur plus charbon 800 M3/H Moteur p=1,5 KW		2016	10	non programmé
mesure H2S bache 1	Capteur type olct60		2016	12	non programmé
mesure H2S bache 1	Capteur type olct60		2016	12	non programmé



coffret pompe et mesure H2S Regard amont	Capteur type olct60		2016	12	non programmé
mesure piezzo	mesure piezzo	Mini 32,44 Max 82,44	2016	12	non programmé
Mesure DO tilleuls	Nivus mesure hauteur /vitesse Doppler		2017	12	non programmé
armoire de gestion et poste de télégestion	une armoire grolleau et un s550		2017	20	non programmé
<b>POSTE DE REFOULEMENT AMPERE</b>					
POMPE 1	XYLEM-3127-180	2*60m3/h à 9,5 m hmt P=4,7KW	2002	10	non programmé
POMPE 2	XYLEM-3127-180	2*60m3/h à 9,5 m hmt P=4,7KW	2016	10	non programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	Armoire 2 PPES Grolleau automatisme sofrel inst piezzo		2014	20	non programmé
TELEGESTION	SOFREL	S550 LIAISON RTC	2014	20	non programmé
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	2 colonnes de refoulement en pvc DN100		1986	40	non programmé
SERRURERIE	Trappes fonte Charge lourde		1989	40	non programmé
CLOTURE	cloture et portail manuel		1992	25	non programmé
EXTRACTEUR D AIR	sans ref		1989	10	non programmé
BRANCHEMENT EAU POTABLE			1996	200	non programmé
<b>POSTE REFOULEMENT CHARIOT D'OR</b>					
CLOTURE			2016	25	non programmé
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	4 colonnes en inox DN150		2016	40	non programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE BASSE TENSION	armoire 4 pompes avec variateur mesures piezzo et automatismes sofrel		2016	20	non programmé
TELEGESTION	S500 LIAISON RTC		2016	18	non programmé
POMPE 1 PR1	wilo Fa 1595T	210 M3/H à 16 M P=26 KW roue type solid	2016	18	non programmé

POMPE 2 PR1	wilo Fa 1595T	210 M3/H à 16 M P=26 KW roue type solid	2016	18	non programmé
POMPE 1 PR2	wilo Fa 1595T	210 M3/H à 16 M P=26 KW roue type solid	2016	18	non programmé
POMPE 2 PR2	wilo Fa 1595T	210 M3/H à 16 M P=26 KW roue type solid	2016	18	non programmé
SERRURERIE	Barres de guidage inox et plancher intermédiaire résine		2016	25	non programmé
TRAPPES ACCES AU POSTES	Trappes fonte Charge lourde		2016	40	non programmé
DESODORISATION	un ensemble ventilateur plus charbon 800 M3/H Moteur p=1,5 KW		2016	10	non programmé
débimètre by pass	nivus mesure hauteur /vitesse		2016	12	non programmé
mesure H2S bache 1	Capteur type olct60 oldham		2016	12	non programmé
mesure H2S bache 1	Capteur type olct60 oldham		2016	12	non programmé
coffret pompe et mesure H2S Regard amont	Capteur type olct60 oldham		2016	12	non programmé
mesure piezzo	mesure piezzo	Mini 34,31 Max 84,31	2016	12	non programmé
<b>POSTE PRINCIPAL PHI 1000</b>					
POMPE N 1	Xylem NP3202 LT615	600 m3 10,66 m hmt P=22KW	2018	18	programmé
POMPE N 2	Xylem NP3202 LT615	600 m3 10,66 m hmt P=22KW	2018	18	programmé
POMPE N 3	Xylem NP3202 LT615	600 m3 10,66 m hmt P=22KW	2018	18	programmé
POMPE N 4	EMU-FA 2582Z-	600 m3 10,66 m hmt P=30KW	2006	18	programmé
POMPE N 5	EMU-FA 2582Z-	600 m3 10,66 m hmt P=30KW	2006	18	programmé
POMPE N 6	Xylem NP3202 LT615	600 m3 10,66 m hmt P=22KW	2018	18	programmé

	Nomenclature armoire locale jointe - automatisme dans sncc usine de dépollution-télégestion par s550 dédié dans tableau désodo usine		2006	20	non programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE					
PORTAIL et cloture	Portail manuel plus cloture		2006	25	non programmé
SERRURERIE PORTAIL	Trappes alu		2006	40	non programmé
HYDRAULIQUE	6 colonnes de refoulement plus nourrice en acier galva en dn300		2006	40	non programmé
DESODORISATION	un ensemble ventilateur plus charbon		2006	10	non programmé
PORTIQUE DE MANUTENTION	Marque Konecranes	Type XN10 2004b1	2006	40	non programmé
PLUVIOMETRE POSTE COURCERIN	pluviometre a aujet		1995	12	programmé
PLUVIOMETRE 2*2000	pluviometre a aujet		1995	12	programmé
PLUVIOMETRE SURPRESSION BUSSY	pluviometre a aujet		1995	12	programmé
détection H2S	2 marque HONEYWELL		2006	12	programmé
coffret pompe et mesure H2S Regard amont	Capteur type olct60 oldham		2017	12	non programmé
<b>POSTE secondaire</b>					
POMPE N 1	EMU-FA 0852W-		2006	10	programmé
POMPE N 2	EMU-FA 0852W-		2006	10	programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	Départs puissance dans tableau atelier désodo Usine de dépollution automatisme dans sncc-télégestion par s550 dédié installé dans tableau désodo usine		2006	40	non programmé
SERRURERIE	Trappes alu		2006	40	non programmé
HYDRAULIQUE	2 colonnes de refoulement plus nourrice en acier galva DN80		2006	25	non programmé
PORTAIL et cloture	Portail manuel plus cloture		2014	25	non programmé
<b>PR RU DES GASSETS</b>					
POMPE 1	xylem -3300-181	626 m3/H 18,3 M hmt P= 44 KW	2004	18	programmé
POMPE 2	xylem -3300-181	626 m3/H 18,3 M hmt P= 44 KW	2016	18	non programmé

TELEGESTION	SOFREL	S550 LIAISON RTC	2016	20	non programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	Armoire 2 PPES armoire tole+ automatisme sofrel inst piezzo		2011	20	non programmé
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	2+1 Sec colonnes de refoulement DN300+ nourrice en acier galva		2004	40	non programmé
SERRURERIE	barres de guidage		2005	25	programmé
PORTIQUE	Acier galva		2004	40	programmé
TRAPPES ACCES POSTE	Trappes alu		2004	40	non programmé
BALLON ANTIBELIER	charlatte araa vertical 8500L		2004	30	programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE COMPTAGE EDF	armoire tarif jaune		2004	20	non programmé
PALAN ELECTRIQUE	Eléphant Chain Block 2 tonne		2012	40	non programmé
automate de télégestion	S500 LIAISON RTC		2014	20	non programmé
coffret pompe et mesure H2S Regard amont	Capteur type olct60		2017	12	non programmé
<b>POSTE FREYSSINET SIARL</b>					
EQUIPEMENT ELECTRIQUE			1998	20	programmé
TELEGESTION	SOFREL	S50 LIAISON RTC	1998	20	programmé
POMPE NO 1	xylem -CP3102		2009	10	non programmé
POMPE NO 2	xylem -CP3102		1999	10	programmé
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	2 colonnes de refoulement acier galva		1999	25	programmé
SERRURERIE TRAPPES	trappes charge lourde		1999	40	non programmé
<b>CHAMBRE DE COMPTAGE R12</b>					
HYDRAULIQUE DN 500	Krohne Tidaflux	DN400	2005	12	non programmé
HYDRAULIQUE	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2005	40	non programmé
ARMOIRE DE COMMANDE	nomentltature type fournie -telegestion par sofrel s50	0	2005	20	programmé

TELEGESTION	Sofrel	s530	2005	20	programmé
CHAMBRE DE COMPTAGE GATE 2					
DEBIMETRE ELECTROMAGNETIQUE DN 400	Krohne Tidaflux	DN500	2010	12	non programmé
EQUIPEMENT ELECTRIQUE LOCAL	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2010	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2018	20	programmé
HYDRAULIQUE	nomentltature type fournie -telegestion par sofrel s50	0	2012	20	non programmé
d{bim}tre hotel (newport entr{e})point 3					
Un d{bim}tre	Krohne Tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomentltature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
d{bim}tre hotel (newport centre )point 4					
Un d{bim}tre	Krohne Tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomentltature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
d{bim}tre hotel (newport sortie )point 5					
Un d{bim}tre	Krohne Tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomentltature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
d{bim}tre hotel (sequia )point 6					
Un d{bim}tre	Krohne tidaflux	DN250	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	20	non programmé

TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	40	non programmé
débitmètre hotel (New york )point 7					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
débitmètre hotel (New york )point 8					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN250	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
débitmètre hotel (cheyenne entré)point 9					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN250	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
débitmètre hotel (cheyenne sortie )point 10					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
débitmètre hotel (santa fee entré)point 11					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN300	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
débitmètre hotel (santa fee sortie)point 12					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
Hydraulique	Une piece d'apatation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé

Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	non programmé
débitmètre zist fiacre 1					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN200	2013	12	programmé
Hydraulique	Une piece d'apation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande	nomenclature type fournie -telegestion par sofrel s500	0	2012	20	programmé
débitmètre zist fiacre 2					
Un débitmètre	Krohne tidaflux	DN200	2012	12	non programmé
					non programmé
Hydraulique	Une piece d'apation avec trappe de visite	0	2012	40	non programmé
TELEGESTION	Sofrel	s530	2012	20	non programmé
Armoire de commande et de télégestion		0	2012	20	non programmé
BRANCHEMENTS/Fontes de voiries					non programmé

## 6.8.2. DESCRIPTIF DES POSTES DE RELEVAGE

		entretien electromécanique (annuelle)	curage (semestriel)	étalonnage constructeur (semestriel)	vérification constructeur (annuelle)	vérification constructeur (1 an)	verification périodique annuelle bureau de contrôle (elec)	verification périodique annuelle bureau de contrôle (levage)	verification périodique bureau de contrôle 40mois/10ans (pression)	changement périodique charbon (18 mois sur delattre et chariot d'or 3ans principal)			
	SIAM EMISSAIRE COLLECTEUR IV												
POSTE DE RELEVAGE DE LATTRE DE TASSIGNY	POSTE DE RELEVAGE DE LATTRE DE TASSIGNY												
CLOTURE	CLOTURE	Porte repeinte	20/03/2018 Les 2	Sans objet	Sans objet	Sans objet		janv-19	Sans objet				
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	20-mars	04/07/2018 Bache 2										
EQUIPEMENT ELECTRIQUE BASSE TENSION	EQUIPEMENT ELECTRIQUE BASSE TENSION	20-mars	21/07/2018 Bache 1							nov-18			
TELEGESTION	TELEGESTION	20-mars	26/07 Bache 2										
POMPE 1 PR1	POMPE 1 PR1	20-mars	11/12 Bache 2										
POMPE 2 PR1	POMPE 2 PR1	20-mars											
POMPE 1 PR2	POMPE 1 PR2	20-mars											
POMPE 2 PR2	POMPE 2 PR2	20-mars											
SERRURERIE	SERRURERIE	20-mars											
TRAPPES ACCES AU POSTES	TRAPPES ACCES AU POSTES	20-mars											
	Détection H2S												
DESODORISATION	DESODORISATION	20-mars											23/11/2018
TRAPPES ACCES AU POSTES													
DESODORISATION													



mesure H2S bache 1				28/29-03/2018							
mesure H2S bache 1				28/29-03/2018 la seconde fin octobre							
coffret pompe et mesure H2S Regard amont				28/29-03/2018 la seconde fin octobre							
mesure piezzo											
Débitmètre DO amont	instrumentation hauteur/vitesse				Sans objet	a planifier en 2019 mi en service juin 2018					
POSTE DE REFOULEMENT AMPERE	POSTE DE REFOULEMENT AMPERE										
POMPE 1	POMPE 1	mars-18	13-mars								
POMPE 2	POMPE 2	mars-18									
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	EQUIPEMENT ELECTRIQUE	mars-18					nov-18				
TELEGESTION	TELEGESTION	14/03/2018									
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE				Sans objet	Sans objet	Sans objet		Sans objet	Sans objet	Sans objet
SERRURERIE	SERRURERIE										
CLOTURE	CLOTURE										
EXTRACTEUR D AIR	EXTRACTEUR D AIR										
BRANCHEMENT EAU POTABLE	BRANCHEMENT EAU POTABLE										
POSTE REFOULEMENT CHARIOT D'OR	POSTE REFOULEMENT CHARIOT D'OR										
CLOTURE	CLOTURE		23-mars			sans objet					
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	23/05/2018	23-mai								
EQUIPEMENT ELECTRIQUE BASSE TENSION	EQUIPEMENT ELECTRIQUE BASSE TENSION	23/05/2018	22-août		sans objet		sans objet	nov-18	sans objet	sans objet	
TELEGESTION	TELEGESTION	23/05/2018									
POMPE 1 PR1	POMPE 1 PR1	mai-18									
POMPE 2 PR1	POMPE 2 PR1	mai-18									

POMPE 1 PR2	POMPE 1 PR2	mai-18							
POMPE 2 PR2	POMPE 2 PR2	mai-18							
SERRURERIE	SERRURERIE	23/05/2018							
TRAPPES ACCES AU POSTES	TRAPPES ACCES AU POSTES	23/05/2018							
Détection H2S	Détection H2S			28/29-03/2018					
DESODORISATION	DESODORISATION	23/05/2018							23/11/2018
Débitmètre DO amont	instrumentation hauteur/vitesse				nov-18				
mesure H2S bache 1									
coffret pompe et mesure H2S Regard amont				28/29-03/2018					
mesure piezzo									
mesure H2S bache 1				28/29-03/2018					
mesure H2S bache 2				28/29-03/2018					
coffret pompe et mesure H2S Regard amont									
mesure piezzo									
POSTE PRINCIPAL PHI 1000	POSTE PRINCIPAL PHI 1000								
POMPE N 1	POMPE N 1	Pompe montée en 2017 entretien sept	05-sept						
POMPE N 2	POMPE N 2	Pompe montée en 2017 entretien sept							
POMPE N 3	POMPE N 3	Pompe neuve montée en juillet 2018							
POMPE N 4	POMPE N 4	RAS							
POMPE N 5	POMPE N 5	RAS							
POMPE N 6	POMPE N 6	Pompe neuve montée en juillet 2018							
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	EQUIPEMENT ELECTRIQUE			sans objet					
PORTAIL et cloture	PORTAIL et cloture	05-sept			sans objet	sans objet	nov-18		sans objet
SERRURERIE PORTAIL	SERRURERIE	05-sept							
HYDRAULIQUE	HYDRAULIQUE	05-sept							
DESODORISATION	DESODORISATION	05-sept							contrôle en 2018
PORTIQUE DE MANUTENTION	PORTIQUE DE MANUTENTION	05-sept							
détection H2S				28/29-03/2018					

coffret pompe et mesure H2S Regard amont				28/29-03/2018														
Débimètre DO amont	instrumentation hauteur/vitesse				Installation en 2018													
	<b>PLUVIOMETRES</b>																	
PLUVIOMETRE POSTE COURCERIN	PLUVIOMETRE POSTE COURCERIN	Tournée exploit mensuelle	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet							
PLUVIOMETRE 2*2000	PLUVIOMETRE 2*2000																	
PLUVIOMETRE SURPRESSION BUSSY	PLUVIOMETRE SURPRESSION BUSSY																	
	<b>POSTE secondaire</b>																	
POMPE N 1	POMPE N 1	06-sept	05-sept	sans objet	sans objet	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet	sans objet							
POMPE N 2	POMPE N 2	06-sept																
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	EQUIPEMENT ELECTRIQUE	oct-18																
SERRURERIE	SERRURERIE	06-sept																
HYDRAULIQUE	HYDRAULIQUE	06-sept																
PORTAIL et cloture	PORTAIL et cloture	06-sept																
	<b>PR RU DES GASSETS</b>																	
POMPE 1	POMPE 1	11-sept	11/12/sep t	sans objet	sans objet	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet	sans objet							
POMPE 2	POMPE 2	12-sept																
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	EQUIPEMENT ELECTRIQUE	oct-18																
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	11-sept																
SERRURERIE	SERRURERIE	11-sept																
PORTIQUE	PORTIQUE																	
TRAPPES ACCES POSTE	TRAPPES ACCES POSTE																	
BALLON ANTIBELIER	BALLON ANTIBELIER	11-sept																
EQUIPEMENT ELECTRIQUE COMPTAGE EDF	EQUIPEMENT ELECTRIQUE COMPTAGE EDF																	
PALAN ELECTRIQUE	PALAN ELECTRIQUE																	
automate de télégestion	automate de télégestion	sept-18																
Détection H2S							28/29-03/2018											

POSTE FREYSSINET SIARL	POSTE FREYSSINET SIARL	GC réparé en 01/2018								
EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET TELESURVEILLANCE	EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET TELESURVEILLANCE	oct-18	05-sept				nov-18			
POMPE NO 1	POMPE NO 1			sans objet	sans objet	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
POMPE NO 2	POMPE NO 2									
EQUIPEMENT HYDRAULIQUE	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE									
SERRURERIE TRAPPES	SERRURERIE TRAPPES									
CHAMBRE DE COMPTAGE R12	CHAMBRE DE COMPTAGE R12									
HYDRAULIQUE DN 500	DEBIMETRE ELECTROMAGNETIQUE DN 500			sans objet	nov-18	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
HYDRAULIQUE	HYDRAULIQUE									
ARMOIRE DE COMMANDE	ARMOIRE DE COMMANDE	oct-18			nov-18					
AUTOMATE DE TELEGESTION										
CHAMBRE DE COMPTAGE GATE 2	CHAMBRE DE COMPTAGE GATE 2									
DEBIMETRE ELECTROMAGNETIQUE DN 400	DEBIMETRE ELECTROMAGNETIQUE DN 400			sans objet	nov-18	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
EQUIPEMENT ELECTRIQUE LOCAL	EQUIPEMENT ELECTRIQUE LOCAL	oct-18			nov-18					
HYDRAULIQUE	HYDRAULIQUE									
AUTOMATE DE TELEGESTION							nov-18			
d{bim}tre hotel (newport entr{e }point 3	d{bim}tre hotel (newport entr{e }point 3									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre			sans objet	nov-18	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Hydraulique	Hydraulique									
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18			nov-18					
AUTOMATE DE TELEGESTION										
d{bim}tre hotel (newport centre )point 4	d{bim}tre hotel (newport centre )point 4									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre			sans objet	nov-18	sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Hydraulique	Hydraulique									
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18			nov-18					
AUTOMATE DE TELEGESTION										

d{bim}tre hotel (newport sortie )point 5	d{bim}tre hotel (newport sortie )point 5									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
d{bim}tre hotel (sequia )point 6	d{bim}tre hotel (sequia )point 6									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
d{bim}tre hotel (New york )point 7	d{bim}tre hotel (New york )point 7									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
d{bim}tre hotel (New york )point 8	d{bim}tre hotel (New york )point 8									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
débitmètre hotel (cheyenne entr{e} )point 9	débitmètre hotel (cheyenne entr{e} )point 9									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
débitmètre hotel (cheyenne sortie )point 10	débitmètre hotel (cheyenne sortie )point 10									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet

Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
débitmètre hotel (santa fee entr{e})point 11	débitmètre hotel (santa fee entr{e})point 11									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
débitmètre hotel (santa fee sortie)point 12	débitmètre hotel (santa fee sortie)point 12									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
débitmètre zi st fiacre 1	débitmètre zi st fiacre 1									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										
débitmètre zi st fiacre 2	débitmètre zi st fiacre 2									
Un d{bim}tre	Un d{bim}tre				nov-18					
Hydraulique	Hydraulique			sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	sans objet
Armoire de commande et de télégestion	Armoire de commande et de télégestion	oct-18					nov-18			
AUTOMATE DE TELEGESTION										

### 6.8.3. VALORISATIONS DES INTERVENTIONS RESEAU

Interventions sur les réseaux de ANNEE 2018-hors contrôles de conformité								
DATE	ADRESSE	COMMUNE	INTERVENTION	Heures Total	Coût estimé personnel (€)	Coût estimé sous-traitance, matières et divers (€)	Identifiant GIRIS	Numéro unique de suiv de l'intervention
04/01/2018	BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE	LAGNY SUR MARNE	Riveraine du 12 signale racines dans réseau, écoulement correct ce jour mais proposition ITV à faire	2,13	77,73		6156488	RI-87556300
05/01/2018	CHEMIN DES ETOISIES	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Collecteur -Problème d'odeurs de fioul dans le reseau eu ras	3,19	116,60		108103	RI-87589754
08/01/2018	8 rue Gambetta	LAGNY SUR MARNE	Curer Collecteur -Curage branchement Eu pour passage caméra portative. Immeuble en rénovation.	1,06	38,87		6144176	RI-87619045
08/01/2018	8 RUE GAMBETTA	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement-Immeuble en rénovation : Passage caméra portative suite suspicion laitance - Pas constaté de laitance dans le branchement Eu. Pl constaté laitance dans le branchement Ep	1,06	38,87		6144176	RI-87619057
11/01/2018	RUE VACHERESSE	LAGNY SUR MARNE	Désobstruer Branchement- No 11 rue Auber AG 26 rue Vacheresse.- No 24 : Suite signalement infiltration en cave au No 26 et des problèmes d'odeur devant le coiffeur au No 24, intervention d'une hydrocreuse.	3,19	116,60		6147889	RI-87680389
12/01/2018	Zac de l esplanade	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Zac de l'Esplanade : Contrôle terrain des branchements pour SIG	6,39	233,19			RI-87705819
26/01/2018	CHEMIN DE QUINCAGROGNE AG CHEMIN DES ETOISIES	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Collecteur-AG chemin des Etoisis : Contrôle préventif du réseau Eu suite à la crue de la Marne. Le réseau travaille en charge.	4,26	155,46		6118884	RI-87986147
19/01/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
19/01/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
19/01/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
02/02/2018	RUE AMPERE	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Collecteur - Contrôle préventif des réseaux suite crue de la Marne. -Suite signalement débordement égout, constaté saturation du réseau suite crue de la Marne	2,13	77,73		80011794	
05/02/2018	RUE JACQUARD AG RUE BRANLY	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Collecteur -Siam : Demande contrôle réseau suite apport important d'eau au PR Ampère-AG rue Branly . Eau clair venant du tronçon amont CAMG.	2,13	77,73		6118618 - 80011809	
08/02/2018	119 rue saint denis	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement	4,26	155,46		6157200	
15/02/2018	30 AV DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Branchement -Rdv avec client et le SIAM pour conseils technique suite non conformité	3,19	116,60		6156284	

16/02/2018	Cours de la Gondoire	MONTEVRAIN	Contrôler Branchement (31-40)-Réception branchement -Cours de la Gondoire : Réception branchement Eu programme Carré Hausmann	2,13	77,73		
20/02/2018	Rue Faubry	BUSSY SAINT GEORGES	Entretien Equipement (36-22)-Dépose capteur H2S pour révision- Rue Faubry : Regard Siam 102367. Dépose capteur H2S pour révision	4,26	155,46		102367
21/02/2018	RUE PAUL HENRI SPAAK	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Mise en place d'une nouvelle crosse sur le regard 124471	3,72	136,03		124471
21/02/2018	RUE PAUL HENRI SPAAK	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Enlèvement des radicales sur le regard 124472	3,72	136,03		124472
21/02/2018	RUE PAUL HENRI SPAAK	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Mise en place d'une nouvelle crosse sur le regard 124474	3,72	136,03		124474
21/02/2018	RUE PAUL HENRI SPAAK	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Remise en place de la crosse sur le regard 124479	3,72	136,03		124479
22/02/2018	RUE PAUL HENRI SPAAK	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Mise en place d'une nouvelle crosse sur le regard 124475	3,72	136,03		124475
22/02/2018	RUE ENRICO FERMI	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Création ouverture sur la banquette regard 124483	3,72	136,03		124483
22/02/2018	RUE BERTHE MORISOT	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Mise en place d'une nouvelle crosse sur le regard 125813	3,72	136,03		125813
22/02/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Repositionnement de la crosse sur le regard 125746	3,72	136,03		125746
23/02/2018	RUE DE LA NOUE GUIMANTE	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Pose d'un échelon sur le regard 124468	3,72	136,03		124468
23/02/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Repositionnement de la crosse sur le regard 125904	3,72	136,03		125904
23/02/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Repositionnement de la crosse sur le regard 125903	3,72	136,03		125903
23/02/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suppression collier sur le regard 125373	3,72	136,03		125373
26/02/2018	RUE LOUIS BROGLIE	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Enlèvement des radicales sur le regard 124488	2,98	108,82		124488
26/02/2018	RUE LOUIS BROGLIE	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Enlèvement des radicales sur le regard 124493	2,98	108,82		124493
26/02/2018	RUE BERTHE MORISOT	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Enlèvement des radicales sur le regard 125816	2,98	108,82		125816
26/02/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Réalisation étanchéité entre la réhausse et le tampon sur le regard 125906	2,98	108,82		125906
26/02/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Réalisation étanchéité entre la réhausse et le tampon et repositionnement de la crosse sur le regard 125845	2,98	108,82		125845
27/02/2018	RUE DE L ETANG DE LA LOY	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Enlèvement des radicales sur le regard 125198	2,84	103,64		125198
27/02/2018	RUE DE L ETANG DE LA LOY	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Enlèvement des radicales sur le regard 125199	2,84	103,64		125199
27/02/2018	RUE DE L ETANG DE LA LOY	GOVERNES	Enlèvement des racines sur le regard 102189	2,84	103,64		102189



27/02/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-CONTROLE DES DEUX VENTOUSE DERRIERE LA STE AUBRY-Contrôle ventouse réseau siam	6,39	233,19		126089 - 140013	
28/02/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	CHANTELOUP EN BRIE	Graissage trappes Titan 103559	1,56	56,92		103559	
28/02/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	CHANTELOUP EN BRIE	Graissage trappes Titan 103560	1,56	56,92		103560	
28/02/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER	CHANTELOUP EN BRIE	Graissage trappes Titan 119630	1,56	56,92		119630	
15/02/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
15/02/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
15/02/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
01/03/2018	RUE DES CLOSEAUX	GOVERNES	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 104801-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	3,76	137,33		104801	INT-88649623
01/03/2018	RUE FERRAILLE	CONCHES SUR GONDOIRE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 103603-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	2,09	76,44		103603	INT-88649776
01/03/2018	RUE DU FORT DU BOIS (D10E3)	CONCHES SUR GONDOIRE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 103564-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	3,48	126,96		103564	INT-88649907
01/03/2018	AVENUE DE CONCHES	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 119631-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	1,35	49,23		119631	INT-88649976
01/03/2018	ALLEE FORESTIERE	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 119632-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	1,42	51,82		119632	INT-88650002
01/03/2018	AVENUE DE LA SOCIETE DES NATIONS	MONTEVRAIN	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 122494-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	2,59	94,57		122494	INT-88656750
02/03/2018	D231	JOSSIGNY	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 122471-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	5,57	203,40		122471	INT-88657040
02/03/2018	119 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement (31-43)-Suite infiltration cave Itv portative du branchement Eu-No 119 : Suite infiltration cave, Itv portative du branchement Eu. Constaté cassé sous place de stationnement. Pas pu voir plus loin. Commande réparation du br	1,06	38,87		6157200	RI-88679352
02/03/2018	119 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Branchement (31-40)-Appel en direct : M. De-valois 06.35.45.34.00 signale infiltration Eu en cave.-No 119 : Suite signalement client, constaté infiltration Eu en cave. Commande curage et Itv portative du branchement Eu.	2,13	77,73		6157200	RI-88676027
02/03/2018	119 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Curer Collecteur (30-25)-Suite infiltration cave curage Brt Eu pour Itv portative -119 rue Saint Denis : Suite infiltration cave, curage du branchement Eu pour passage Itv portative	2,13	77,73		6157200	RI-88679271

05/03/2018	RUE DU BICHERET	MONTEVRAIN	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 120612-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	4,58	167,12		120612	INT- 88695383
05/03/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 119648-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	3,34	121,78		119648	INT- 88696769
05/03/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 119645-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM prévoir a remplacer le verin cassis regarder n119645	1,53	55,71		119645	INT- 88697932
05/03/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -GRAISSAGE DES VERINS SUR LES TRAPPES TITANS NÂ° 122496-GRAISSAGE DES VÉRINS SUR LES TRAPPES TITANS RÉSEAU SIAM	1,67	60,89		122496	INT- 88698741
05/03/2018	Ave du Maréchal de Latre de Tassigny AG rue Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	Réunions, formations-Rdv avec Mairie pour autorisation pose armoie autosurveillance.-Rendez-vous avec la Mairie pour autorisation de pose d'une armoire électrique sur trottoir pour l'autosurveillance du futur DO.	2,13	77,73		107064	RI-88717186
05/03/2018	119 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Réunions, formations-Rendez-vous avec la Mairie pour autorisation d'ouverture sous trottoir -Rendez-vous avec la Mairie pour autorisation d'ouverture sous trottoir pour la réparation du branchement EU	2,13	77,73		6157200	RI-88717148
06/03/2018	13 avenue de la Courtiliere	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Réunions, formations-Réunion de suivi contrat DSP SIAM-Réunion de suivi contrat DSP SIAM	8,52	310,93			RI-88731887
07/03/2018	CHEMIN DE QUINCANGROGNE	LAGNY SUR MARNE	Entretien fontes de voierie-REMPLACEMENT D UN TAMPON EU METTRE UN MAXUM HAUTEUR 75 MM-Remplacement d un tampon EU BASE RONDE HAUTEUR 75CM MAXUM	5,79	211,17		108100	INT- 88742046
07/03/2018	2 Rue du Grand Pommeraye	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Préparation Intervention-Réunion de préparation du chantier Itv Scafor-Réunion de préparation du chantier Itv Scafor	5,32	194,33			RI-88749944
09/03/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
09/03/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
09/03/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
08/03/2018	CHEMIN DE QUINCAGROGNE AG CHEMIN DES ETOISIS	LAGNY SUR MARNE	Pose signalisation chantier-Récupération balisage de chantier suite remplacement tampon -Récupération balisage de chantier suite remplacement tampon	1,06	38,87		108100	RI-88760787
09/03/2018	Voies diverses	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Branchement-Voies diverses Contrôle branchements Siam pour mise à jour des plans-Voies diverses : Repérage des branchements pour mise à jour des plans	10,65	388,66			RI-88783793
13/03/2018	Rues diverses	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement--	4,26	155,46			RI-88835373
16/03/2018	Rues diverses	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement--	2,13	77,73			RI-88904210
16/03/2018	Rues diverses	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement--	2,13	77,73			RI-88904210
20/03/2018	6 BOULEVARD CHARPENTIER	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Collecteur-Rdv chantier avec Siam sur construction d'immeuble en cours-No 6 : Rdv chantier avec Siam sur construction d'immeuble en cours. Absence de branchement Eu. Conseils sur les possibilités de raccordements	2,13	77,73			RI-88965247

22/03/2018	119 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement -Passage ITV portative pour vérification après travaux -No 119 : passage Itv portative après réparation sous trottoir. Prévoir renouvellement de la partie sous chaussée.	2,13	77,73			6157200	RI-89000303
23/03/2018	96 Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny	LAGNY SUR MARNE	Préparation Intervention-Préparation chantier création DO Siam-Préparation chantier création DO Siam	4,26	155,46			107064	RI-89024544
28/03/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion - Suivi de chantier création DO SIAM -Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel : Suivi de chantier création DO SIAM. Dévoisement de la canalisation eau potable. Suite et fin semaine No 14	5,32	194,33			107064	RI-89138320
30/03/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion -Suivi de chantier création DO SIAM -Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel : Suivi de chantier création DO SIAM. Dévoisement de la canalisation eau potable. Suite et fin semaine No 14	4,26	155,46			107064	RI-89138320
03/04/2018	6 BOULEVARD CHARPENTIER	LAGNY SUR MARNE	ASST Réaliser un Mètre Collecteur -Rdv avec service travaux pour Mètre sur réseau Eu SIAM en milieu de chaussée-No 6 : Projet de construction d'un immeuble.	4,26	155,46			6118556	RI-89158637
04/04/2018	Rue du Chariot d Or	LAGNY SUR MARNE	Travail au bureau-Préparation intervention-Mise en service GPRS et essais	4,26	155,46				INT-89175432
05/04/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	Poser Equipement -Création Do Siam-Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	3,19	116,60	39 380,00 €		107064	RI-89244639
06/04/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	Poser Equipement-Création Do Siam-Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	7,45	272,06			107064	RI-89244639
09/04/2018	31 AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Désobstruer Collecteur -Astreinte No 15 signale cave inondé par Eu.-No 31 : Intervention d'une hydrocureuse pour désobstruction du réseau Eu	2,13	77,73	184,06 €		6118767	RI-89286558
09/04/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion -DO SIAM réalisation des enrobés -Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	2,13	77,73			107064	RI-89386424
09/04/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37				
09/04/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37				
09/04/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71				
10/04/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	ASST-Canalisation (30)-Contrôler Collecteur (30-40)-Déclaration sinistre client suite désobstruction réseau Eu fait hier astreint-No 15 : Déclaration sinistre avec client suite désobstruction du réseau Eu faite hier en astreinte. Le réseau est vide.-	2,13	77,73			6156401	RI-89308990
10/04/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel	LAGNY SUR MARNE	ASST-Sans Equipement (39)-Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46)-DO SIAM réalisation des enrobés -Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny AG Charles Michel : réalisation des enrobés suite création du DO-	2,13	77,73			107064	RI-89386424
11/04/2018	ROUTE DE PROVINS (D231)	CHANTELOUP EN BRIE	REEMPLACEMENT D UN VERIN CASSE SUR UNE TRAPPE TITAN-119645	6,81	248,74	378,00 €		119645	INT-89297251

13/04/2018	15 AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Suite infiltration cave Itv portative du branchement Eu -No 15 : Suite infiltration en cave lors d'une obstruction du réseau Eu, passage Itv portative du branchement Eu. Pas constaté de défaut structurel-	2,66	97,16		6156401	RI-89378917
16/04/2018	119 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Renouveler Branchement/Boîte de Branchement-Renouvellement du branchement Eu -No 119 : Renouvellement du branchement.-	8,52	310,93	5 020,00 €	6157200	RI-89411015
18/04/2018	52 / 56 RUE SAINT DENIS	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard -Vérification réseau avec SIAM pour mise à jour plan-No 52 / 56 : Vérification réseau avec SIAM pour mise à jour plan. Constaté canalisation trop plein Dn 200 existante entre les regards 107929 et 107907-	6,39	233,19		6117184	RI-89445810
19/04/2018	Rues diverses	LAGNY SUR MARNE	Assainissement-Contrôle technique réseau collecteur et branchement---	6,39	233,19			RI-89482155
23/04/2018	Rue du Chariot d Or	LAGNY SUR MARNE	Autres tâches-Travail en équipe-Pose préleveur pour bilan 24h-Pose préleveur pour bilan 24h-	1,60	58,30			RI-89539937
23/04/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny	LAGNY SUR MARNE	Autres tâches-Travail en équipe-Pose préleveur pour bilan 24h-Pose préleveur pour bilan 24h-	1,60	58,30			RI-89539942
23/04/2018	13 Ave de la Courtilliere	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Autres tâches-Travail en équipe-Pose préleveur pour bilan 24h-Pose préleveur pour bilan 24h-	1,60	58,30			RI-89539953
23/04/2018	13 RUE VACHERESSE	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement-Itv portative suite sinistre rejet laitance constaté le 19042018-No 13	3,19	116,60		6156907	RI-89539962
24/04/2018	13 Ave de la Courtilliere	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Autres tâches-Travail en équipe-Dépose préleveur bilan 24h -Dépose préleveur bilan 24h -	1,06	38,87			RI-89569747
24/04/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny	LAGNY SUR MARNE	Autres tâches-Travail en équipe-Dépose préleveur bilan 24h -Dépose préleveur bilan 24h -	1,06	38,87			RI-89569749
24/04/2018	Rue du Chariot d Or	LAGNY SUR MARNE	Autres tâches-Travail en équipe-Dépose préleveur bilan 24h -Dépose préleveur bilan 24h -	1,06	38,87			RI-89569746
02/05/2018	13 RUE VACHERESSE	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement-Nouvelle Itv portative suite dégagement d'une boîte Eu sous trottoir.-No 13 : Nouvelle Itv portative suite dégagement d'une boîte Eu sous trottoir. Pas constaté de laitance dans le branchement Eu	1,06	38,87		6156907	RI-89665353
07/05/2018	ALLEE DES TILLEULS	LAGNY SUR MARNE	Entretien fontes de voierie -OBSTRUCTION DU DEVERSOIR ORAGE DES DEUX COTE	4,33	158,05		6710285	INT-89722541
07/05/2018	RUE DU PONT HARDY	LAGNY SUR MARNE	Entretien fontes de voierie-OBSTRUCTION DU DEVERSOIR ORAGE DES DEUX COTE	4,26	155,46		6100618	INT-89722992
09/05/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
09/05/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
09/05/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
11/05/2018	2 Rue du Grand Pommeraye	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Préparation Intervention-Préparation chantier Itv SCAFOR - Préparation chantier Itv SCAFOR	6,39	233,19			RI-89772290
14/05/2018	Rues diverses	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Contrôle technique réseau collecteur et branchement	9,58	349,79			RI-89818583
14/05/2018	Rues diverses	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Contrôle technique réseau collecteur et branchement--	9,58	349,79			RI-89818583

14/05/2018	13 Ave de la Courtilliere	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Autres prestations-Pose signalisation chantier-inondation chaussée suite coupure Edf usine : Pose signalisation barrage de rue-inondation chaussée suite coupure Edf usine : Pose signalisation barrage de la rue	10,65	388,66			RI-89801748
15/05/2018	Voies diverses	GOUVERNES	Préparation Intervention-Préparation chantier Itv SCAFOR.- Préparation chantier Itv SCAFOR.	4,26	155,46			RI-89850338
16/05/2018	Voies diverses	GOUVERNES	Préparation Intervention-Préparation chantier Itv SCAFOR.- Préparation chantier Itv SCAFOR.	6,39	233,19			RI-89850338
22/05/2018	Rue du Bois de Loselet	MONTEVRAIN	Suivre chantier/réunion -Itv Scafor-Rue du Bois de Loselet : Fait Itv Scafor entre regards 120609 et 122403	25,56	932,78		120609 - 120611 - 120612 - 122401 - 122402 - 122403	RI-90006053
23/05/2018	Route de Provins	CHANTELOUP EN BRIE	Suivre chantier/réunion -Suivi chantier Scafor-Rte de Provins : Suivi de chantier Itv SCAFOR. Fait du regard 122496 au regard 119631	27,69	1010,51		122496 - 119635 - 119634 - 119633 - 119632 -119631	RI-90006051
24/05/2018	Ave St Germain des Noyers AG rue Pasteur	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion -Itv Scafor -Ave St Germain des Noyers AG rue Pasteur : Suivi de chantier Itv SCAFOR. Faits regard 125631 a	20,23	738,45		125631 -125632 -125639	RI-90006056
25/05/2018	Ruelle Saint Jeanne	CONCHES SUR GONDOIRE	Suivre chantier/réunion -Itv Scafor-Ruelle Saint Jeanne : Itv Scafor. Tentative d'inspection sans succès suite aléa technique	25,56	932,78		103560	RI-90006058
04/06/2018	13 Ave de la Courtilliere	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Réunions, formations-Réunion préparatoire refoulement Tassigny	6,39	233,19			RI-90157970
06/06/2018	Voies diverses	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Préparation Intervention-Visite terrain avec Siam, ETST et Snaveb pour programme curage et Itv	8,52	310,93			RI-90194814
12/06/2018	15 AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Collecteur -No 15 : Client signale avoir une remontée d'Eu dans cave. Vérification du réseau. Pas constaté d'obstruction. Forte pluies toutes la nuit. Saturation du réseau Eu qui travaille en charge.-	3,19	116,60			RI-90289866
18/06/2018	AVENUE DE L EUROPE AG RTE DE PROVINS	MONTEVRAIN	Contrôler Regard -Demande Siam : Ctrl si communication entre regard Eu et Ep-Ag Rte de Provins : A la demande du Siam, contrôle s'il existe une communication entre le regard Eu et Ep. Pas constaté de communication.--	2,13	77,73			RI-90421209
20/06/2018	Rue Banly Ag Jaquard	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion -Suivi de chantier Itv -Rue Branly AG rue Jaquard : Suivi de chantier Itv entre regards Eu 106123 et 2966--	4,26	155,46		106123	RI-90435431
21/06/2018	AVENUE DU CHENE SAINT FIACRE AG 56 Ave du Bois de Chigny	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard --AG 56 Ave du Bois de Chigny : Suite visite annuelle, Itv pour vérifier origine d'un fourreau jaune qui arrive dans regard 119633. Itv portative sur 20 ml. Pas pu aller plus loin car légère ovalisation. Le fourreau continu. Fait en temps sec.	2,13	77,73		119633	RI-90450196
21/06/2018	67 AVENUE RAYMOND POINCARE	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard -No 67 : Suite visite annuelle Itv portative pour recherche d'un regard. Tampon localisé sous coulis gravillonné. Dégagement fait.	2,13	77,73		106834	RI-90450702
21/06/2018	Ave de la Courtilliere (PR Secondaire)	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Contrôler Regard -Ave de la Courtilliere : Le Siam signale la découverte d'un regard enterré lors du terrassement chantier refoulement Tassigny sur le site du PR Secondaire. Nous supposons qu'il s'agit d'un ancien réseau. A comparer avec les résultats de la Géo--	2,13	77,73			RI-90449041
22/06/2018	9 rue de la Mare	NOISIEL	Mise à jour de plans-Point avec SIG pour mise à jour des plans	3,19	116,60			RI-90456339

	Blanche							
22/06/2018	7 CHEMIN DES ETOISIES	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard -No 7 : Recherche et dégagement tampon sous coulis gravillonné--	3,19	116,60			RI-90456338
28/06/2018	23 Allée Forestière	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -Rdv avec Sade pour devis réfection GC de la chambre -23 Allée Forestière : ID 119632	2,13	77,73		119632	RI-90614971
28/06/2018	AVENUE DE CONCHES	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -Rdv avec Sade pour devis réfection GC de la chambre -ID 119631	2,13	77,73		119631	RI-90614972
28/06/2018	ROUTE DU MOULIN BOURCIER AG Chemin de Conches	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard -Rdv avec Sade pour devis étanchéité chambre -ID 119630	2,13	77,73		119630	RI-90614976
28/06/2018	BOULEVARD DU GRAND FOSSE	CHESSY	Contrôler Regard -Rdv avec Sade pour devis réfection GC de la chambre -Chamos agricole	2,13	77,73		120607	RI-90614977
22/06/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
22/06/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
22/06/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
02/07/2018	RUE SAINT LAURENT Entre Charpentier et Macheret	LAGNY SUR MARNE	ASST-Regard (33) - Contrôler Regard (33-40) - Tapis de sol Département en mi juillet : Vérifier l'état des tampons. - Entre Charpentier et Macheret : Tapis de sol Département en mi juillet. Vérifier l'état des tampons. Aucun remplacement de tampons à prévoir.	2,13	77,73		6119718	RI-90661500
02/07/2018	54 AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	infiltrations en cave, caméra portative du brcht EU sur 7,50 mètres, pas d'anomalie. test NH4 négatif. test chlore positif --> transmis au service eau potable pour écoute	2,13	77,73		6156432	
12/07/2018	28 AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Tampon bruyant, remplacement soumis au SIAM, mise en place de chambre à air	2,13	77,73		106554	RI-90836953
13/07/2018	119 RUE SAINT-DENIS	LAGNY SUR MARNE	mise en place balisage et arrêté pour reprise d'enrobé lundi suite réparation BBEU	1,17	42,71		6157200	
23/07/2018	28 AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Remplacement fonte défectueuse chaussée face au N°28	2,13	77,73		106554	RI-90936231
24/07/2018	CHEMIN DES ETOISIS	LAGNY SUR MARNE	ITV en cours, les riverains se demandent ce qu'il se passe, information faite Madame Maroudy	1,17	42,71		6118739	
27/07/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
27/07/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
27/07/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
17/07/2018	Allée du Château (Cana Sud)	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi chantier curage Siam - Allée du Château : Suivi de chantier curage Cana Sud dans espace vert.	2,13	77,73	2 717,96 €	125378-125213-125376-125375-125374-125373-124398124399-124400124401-125887-125889-	

18/07/2018	Allée du Château (Cana Sud)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi chantier curage Siam - Allée du Château : Suivi de chantier curage Cana Sud dans espace vert.	2,13	77,73	2 717,96 €	125902-125901-125900-125846-125845-125844-125903-125904-125906-125745-125746-125747-125815-125814	
30/08/2018	81 - 89 Gal Leclerc	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement-Suite désob. Ep par de la graisse Rdv avec William Saurin pour comprendre-Suite désobstruction du réseau Ep par de la graisse faite le 280818, Rdv avec Ste William Saurin sensibilisation. Rien de significatif. Une intervention hydrocureuse est prévu par la Ste WS le 040918. A suivre.	4,26	155,46			RI-91542410
20/08/2018	21 RUE DU CHARIOT D OR	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Branchement -Suite Ctrl confo, Siam demande remplacement tampon Boite Brt par un hydraulique	2,13	77,73		6156585	RI-91377487
30/08/2018	Rue du Gravier du Bac (rue Ampère)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôle technique réseau collecteur et branchement-Maitre d'oeuvre de la Ste Roth rue Ampères, souhaite info localisation Asst-Sensibilisation faite entreprise réalisant ravaux de terrassement le long de la canalisation Eu.	2,13	77,73			RI-91542408
20/08/2018	RUE BRANLY Entre rue Jacquard et Ave Gal Leclerc.	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard (33-40)-Contrôles regards suite pose par chantier voirie.-Entre rue Jacquard et Ave Gal Leclerc : Chantier Voirie CAMG, contrôles des regards ( ID 106123, 106111, 105887, 108236) suite pose des tampons fournie par Veolia.	2,13	77,73		106123, 106111, 105887, 108236	RI-91377488
14/08/2018	13 Ave de la Courtilliere (PR secondaire)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôler Collecteur (30-40)-SIAM Vérification réseau suite découverte regard enterré sur site PR second-13 Ave de la Courtilliere (PR secondaire) : Chantier refoulement Tassigny, découverte d'un regard enterré sur le site du PR. Intervention Mini cureuse pour recherche exutoire. Il s'agit d'un branchement Ep.	4,26	155,46			RI-91305032
24/08/2018	Cana sud	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôle technique réseau collecteur et branchement-Enlever racines dans regards 102184 et 102185	6,39	233,19		102184 et 102185	RI-91425508
23/08/2018	Voies diverses	BUSSY SAINT GEORGES	Entretien Fontes de voiries-Enlèvement racines dans regards -Voies diverses : Enlèvement racines dans regards 102377, 102379 sur BSG	4,26	155,46		102377, 102379	RI-91413732
23/08/2018	Voies diverses	GOUVERNES	Entretien Fontes de voiries-Enlèvement racines dans regards -Voies diverses : Enlèvement racines dans regards 104806, 104807 À Gouvernes	14,91	544,12		104806, 104807	RI-91413732
28/08/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
28/08/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
28/08/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
07/09/2018	Allée du Château Canasud	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôler Collecteur (30-40) - Rdv Siam / CAMG / Etst et Snaveb pour accès chantier curage Itv - Allée du Château : Rdv Siam / CAMG / Etst et Snaveb pour accès chantier curage Itv	4,26	155,46			INT-91808096
14/09/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôler Regard (33-40) - Visite regards pour étude énergie d'eau. - Promenade du Château : Visite regards pour étude énergie d'eau.	2,13	77,73			INT-91808096
17/09/2018	Allée du Château (Cana Sud)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi chantier curage Siam - Allée du Château : Suivi de chantier curage Cana Sud dans espace vert.	6,39	233,19	1 942,56 €	125205-125204-125203-125202	RI-91979281



18/09/2018	RUE BERTHE MORISOT	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi Curage CANA SUD - Cana Sud ( Audi - Bmw) Suite du suivi chantier curage	2,13	77,73	1 294,76 €	125201-125200-125199-125198-	RI-91656537
18/09/2018	CANASUD	GOUVERNES	Contrôler Regard (33-40) - Recherche regard 125367 - Recherche au détecteur de métaux infructueuse	4,26	155,46		125367	RI-91814272
19/09/2018	RUE BERTHE MORISOT	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi Curage CANA SUD - Cana Sud ( Audi - Bmw) Suite suivi chantier curage	3,19	116,60	1 225,67 €	125367-125377	RI-91991802
19/09/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - RÃ©union de chantier SIAM - Refoulement Tassigny : Reunion de Chantier Siam	6,39	233,19			RI-91640165
19/09/2018	CANASUD	GOUVERNES	Contrôler Regard (33-40) - Recherche tampon suite 18/09 - Regard trouvé (enterré). Prévoir Rdv CAMG pour terrassement en partie boisée	3,19	116,60		125367	RI-91771700
20/09/2018	RUE BERTHE MORISOT	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi Curage CANA SUD - Cana Sud ( Audi - Bmw) Suite et fin suivi chantier curage	2,13	77,73		125812-125813	RI-91836456
27/09/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Réunions, formations - Réunion de chantier Tassigny - Réunion de chantier Tassigny	4,26	155,46			RI-92007591
27/09/2018	Promenade du Château	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Poser Equipement (36-14) - Energido : Rdv avec Aquamesure pour pose sonde regard Cana Sud n° 125904 - Promenade du Chateau : Etude Energido. Pose capteur de mesure dans le regard n° 125904	2,13	77,73		125904	RI-91803265
27/09/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
27/09/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
27/09/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
01/10/2018	24 rue Vacheresse	LAGNY SUR MARNE	No 24 : Intervention d'une hydrocureuse pour Désobstruction du branchement Eu.	2,13	77,73	241,84 €	6147889	
02/10/2018	24 rue Vacheresse	LAGNY SUR MARNE	Réalisation une ITV sur Branchement	2,13	77,73		6147889	
03/10/2018	24 rue Vacheresse	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Rdv avec M.Perier pour autorisation barrage de rue afin de réparer le Brt Eu. - 24 rue Vacheresse : Rdv avec Mairie pour autorisation barrage de la rue afin de réparer le branchement Eu. Travaux prévue lundi 22102018	2,13	77,73		6147889	RI-92086859
03/10/2018	30 Gros Buisson St Thibault (Cana Sud)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Rdv avec M.Tota CAMG pour autorisation terrassement afin de retrouver un tampon - CANA Sud NO 30 Gros Buisson St Thibault : Rdv avec CAMG pour autorisation terrassement dans le bois afin de mettre à niveau un tampon ID 125367	2,13	77,73		125367	RI-92087569
05/10/2018	Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement - Projet debimètre Diagnostic permanent : Rdv avec Siam pour contrôle regards. - Projet debimètre Diagnostic permanent. Fait contrôles regards Tassigny Ag Hardy et Ag Carnot sur Lagny + Rd231 et Ave de la Jonchère sur Chanteloup	6,39	233,19			RI-92129962



09/10/2018	Réseau Dn 1000	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard (33-40) - Dn 1000 : Début de la visite annuelle des Contrôles visuels regards Fait regards 120606 A 103560	7,45	272,06	120606-120607-120608-120609-120610-120611-120612-122401-122402-122403-122494-122404-122495-122496-119647-119635-119634-119633-119632-119631-119630	RI-92182869
10/10/2018	Réseau Dn 1000	CHANTELOUP EN BRIE	Contrôler Regard (33-40) - Dn 1000 : Suite de la visite préventive annuelle. Fait regards 103559 A 104831	7,45	272,06	103559-103560-130561-103562-104065-103563-104064-104063-103564-104062-104061-103603-104833-104832-104830-104831	
12/10/2018	2 RUE DE LA NOUE GUIMANTE	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôler Regard (33-40) - Contrôle de routine regard 140027 - ID 140027 constaté tas de terre ( anti gens du voyage) sur le tampon d'accès. Prévoir Rdv avec service technique Mairie	1,06	38,87	140027	RI-92231885
12/10/2018	AVENUE GRAHAM BELL	BUSSY-SAINT-GEORGES	ID 102369 Étang Brosse : Constaté légère retenue dans le regard. Suspicion d'un décalage canalisation / cunette dans le regard. Commande intervention d'une hydrocureuse pour vérification.	7,45	272,06	102369	
16/10/2018	Réseau Dn 1000	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôler Regard (33-40) - Dn 1000 : Suite de la visite annuelle préventive. Fait regards 104807 à 125979	7,45	272,06	104807-104806-104805-104804-104803-104802-104801-124411-124410-124409-124464-124465-125631-125632-125639-125980-125979	
17/10/2018	Réseau Dn 1000	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Dn 1000 : Suite et fin de la visite préventive annuelle. Fait regard 125978 à 128541 qui ne figure pas sur le plan. Demande mise à jour SIG.	7,45	272,06	125978-125977-125976-125975-125974-125973-126064-128540-128539	
18/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Poser Equipement (36-14) - Pose d'un préleveur Bilan 24h - PR principal : Pose préleveurs pour analyse 24h	1,06	38,87		
18/10/2018	RUE DU CHARIOT D OR	LAGNY SUR MARNE	Poser Equipement (36-14) - pose d'un préleveur Bilan 24h - PR Chariot d'Or : pose des préleveurs analyse 24h	1,06	38,87		
18/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	LAGNY SUR MARNE	Poser Equipement (36-14) - pose d'un préleveur Bilan 24h - PR Tassigny : pose préleveur analyse 24h	1,06	38,87		

19/10/2018	RUE DU CHARIOT D OR	LAGNY SUR MARNE	Poser Equipement (36-14) - Dépose d'un préleveur Bilan 24h - PR Chariot d'Or : Dépose des préleveurs analyse 24h	1,06	38,87			
19/10/2018	AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	LAGNY SUR MARNE	Poser Equipement (36-14) - Dépose d'un préleveur Bilan 24h - PR Tassigny : Dépose préleveur analyse 24h	1,06	38,87			
19/10/2018	AVENUE DE LA COURTILLIERE	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Poser Equipement (36-14) - Dépose d'un préleveur Bilan 24h - PR poste principal : Dépose préleveur analyse 24h	1,06	38,87			
22/10/2018	24 RUE VACHERESSE	LAGNY SUR MARNE	Réparer Branchement (31-10) - Réparation branchement Eu - No 24 : Réparation du branchement Eu au niveau du coude de raccordement sur réseau	5,32	194,33	3 264,33 €	6147889	INT-92356490
22/10/2018	D406	FERRIERES EN BRIE	Contrôler Regard (33-40) -Cana Sud (Étang de la Brosse) : Début de la visite annuelle de contrôle des regards. Fait regards 102194 À 102380	5,32	194,33		102194-102193-102192-102373-100326-100325-100349-102369-102370-102376-102377-103378-102379-102380	INT-92356847
22/10/2018	RUE DE FAUBRY	BUSSY SAINT GEORGES	Poser Equipement (36-14) - Cana Sud Bussy St Georges (Etang de la Brosse) Depose capteur mobile H2S du regard 102367 pour pose dans regard arrivé Refoulement PR Gasset Rte de Provins AG rue de Berlin Montevrain	1,06	38,87		102367	INT-92356968
23/10/2018	RUE DE BERLIN	MONTEVRAIN	Poser Equipement (36-14) - Refoulement Gasset : Pose capteur mobile H2S dans regard d'arrivé (Id 122425) refoulement PR Gasset.Pour information, arrivé également d'un autre PR - CAMG	2,13	77,73		122425	INT-92356805
24/10/2018	13 Ave de la Courtillière (Base Vie chantier Tassigny)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Contrôler Collecteur (30-40) - Chantier Tassigny : Suite mise colorant hier, vérifier si retour fouille - Chantier Tassigny : Suite mise colorant hier, vérifier si retour fouille	6,39	233,19			RI-92407728
19/10/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
19/10/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
19/10/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			

05/11/2018	AVENUE GRAHAM BELL	BUSSY SAINT GEORGES	Contrôler Regard (33-40) - Cana Sud Visite préventive annuelle - Cana Sud : Suite de la visite préventive annuelle. Fait regards 102381 À 125374	7,45	272,06	102381-102366-102367-102191-102190-102188-102187-102186-102185-102184-102183-102182-102181-102180-102179-102178-102177-102176-102175-102174-102173-102172-102171-102170-102169-102168-102167-102166-102189-125211-128210-125209-125207-125208-125206-125205-125204-125203-125202-125201-125200-125199-125198-125367-125378-125377-125213-125376-125375-125374	INT-92550577
07/11/2018	Voies diverses	LAGNY SUR MARNE	Préparation Intervention - Visite Sade pour manchettes Antennes Chariot d'Or Lagny et Cana Sud St Thibault - Visite Sade pour manchettes Antennes Chariot d'Or Lagny et Cana Sud St Thibault	4,26	155,46		RI-92606025

13/11/2018	PROMENADE DU CHATEAU	SAINT THIBAULT DES VIGNES	Contrôler Regard (33-40) - Cana Sud : Suite de la visite annuelle - Cana Sud : Suite et fin de la visite annuelle de contrôle des regards. Fait ID 125373 à 125977	7,45	272,06	125373-124398-124399-124400-124401-125887-125889-125902-125901-125900-125846-125845-125844-125903-125904-125906-125745-125746-125747-125815-125814-125813-125812-125816-125817-124494-124493-126090-124492-124491-124490-124489-124488-124487-124486-124485-124484-124483-124482-124481-124480-124479-124478-124477-125520-124476-124475-124474-124473-124472-124471-124470-124469-124468-124467-124466-125977	INT-92670507
16/11/2018	RUE DE BERLIN	MONTEVRAIN	Poser Equipement (36-14) - Pose Capteur H2S - Rte de Provins Ag rue de Berlin : Pose capteur H2s dans le regard d'arrivé du refoulement du PR Gasset. Pour information, autre arrivée PR refoulement CAMG.	2,13	77,73	122425	INT-92718858

20/11/2018	RUE SAINT-DENIS	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard (33-40) - Visite annuelle des 25% - 25 rue Vacheresse Antenne Poincarré : Visite annuelle de contrôle des regards : Fait regards 107533 à 106613. Quelques regards à revoir pour cause de stationnement véhicule dessus.	7,45	272,06		107533-107535-107481-107471-107474-107501-107502-107493-107515-107500-107484-107494-107483-107472-107957-107929-140007-107428-107410-107443-107433-107427-107420-107424-107429-107432-107422-107332-107319-107335-107336-106687-106683-106709-106711-107331-107333-107396-107306-107326-107266-107241-106615-106628-106605-106619-106612-140009-106613	INT-92785727
22/11/2018	RUE DU CHARIOT D OR AG RUE DE LA GARE D EAU	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard (33-40) - Contrôle regard suite ltv Siam pour mise à jour du plan - AG rue de la Gare d'Eau : Constaté regard en plus et 1 regard enterré suite ltv Siam. Mise à jour du plan.	4,26	155,46			RI-92833360
22/11/2018	15 avenue de la courtilière	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Collectivité/Client - Réunion de chantier Refoulement Tassigny	2,13	77,73			INT-92824116
27/11/2018	Rue Saint Laurent	LAGNY SUR MARNE	Contrôle technique réseau collecteur et branchement - Antenne Orme Bossu : Antenne Orme Bossu : Contrôle annuel des regards Fait 108208 A 106653	10,65	388,66		108208-108205-108212-108204-108215-108210-108230-106627-108222-106218-106213-106715-106679-106747-106746-106745-106710-106678-106677-106676-106675-106616-106597-106631-106608-106620-106630-106644-106624-106633-106653	RI-92907723
29/11/2018	RUE DE BERLIN	MONTEVRAIN	Poser Equipement (36-14) - Changement d'antenne Capteur H2S - Route de Provins (Rd231) Ag rue de Berlin. Changement de l'antenne du capteur H2S suite mauvaise reception des données.	3,19	116,60		122425	INT-92913349

19/11/2018	RUE DES SALVATRES (D105B)	THORIGNY SUR MARNE	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
19/11/2018	BOULEVARD COURCERIN (D1406)	LOGNES	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,49	54,37			
19/11/2018	R DE L ETANG	BUSSY SAINT MARTIN	Contrôler Equipement-Contrôle mensuel Pluviomètre-	1,17	42,71			
04/12/2018	AVENUE RAYMOND POINCARE	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard (33-40) - Relevé SIAM - antennes de lagny sur marne - Fait antenne de 107538 vers 128577	8,52	77,73			RI-93005308
07/12/2018	Rte de Provins Ag rue de Berlin	MONTEVRAIN	Entretien Equipement (36-22) - Malgré le changement de l'antenne, nous avons toujours des problèmes d'émission - Rte de Provins Ag rue de Berlin : Regard ID 122425 Malgré le changement de l'antenne du capteur H2S, nous avons toujours des problèmes d'émission. Activation du capteur pour remontée des données.	2,13	77,73			RI-93054649
10/12/2018	RUE DU CHARIOT D OR	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard (33-40) - Relevé réseau SIAM - Fait amont jusque poste chariot d'or	14,91	544,12			RI-93093397
11/12/2018	AV DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	LAGNY SUR MARNE	Contrôler Regard (33-40) - Relevé réseau SIAM - Fait du pr chariot au pr de lattrre de tassigny	14,91	310,93			RI-93114047
11/12/2018	15 Ave de la Courtilière (PR Secondaire)	SAINT THIBAUT DES VIGNES	Réaliser une ITV sur Collecteur (30-43) - Itv portative sur cana dans fouille puit de départ forage dirigé - PR Secondaire 15 Ave de la Courtilière : Chantier refoulement Tassigny. Découverte d'une canalisation Dn 200 Pvc dans la fouille du puit de départ du forage dirigé. Itv portative faite en direction de l'usine. Canalisation bouché à 10 mm par	4,26	233,19			RI-93115342
13/12/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement (31-43) - Suite affaissement sous chaussée. Passage camera portative dans bbeu - Ras sur branchement et réseau EU (5.5m). Affaissement d'origine autre que les réseaux d'assainissement.	2,13	310,93			RI-93139894
13/12/2018	AVENUE DU GENERAL LECLERC	LAGNY SUR MARNE	Réaliser Une ITV sur Branchement (31-43) - Suite affaissement sous chaussée. Passage camera portative dans bbeu - Ras sur branchement et réseau EU (5.5m). Affaissement d'origine autre que les réseaux d'assainissement.	2,13	116,60			RI-93139894
17/12/2018	Rue Henri Bouteiller / Place de l hôtel de ville / Rue Docteur	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi de chantier curage Eu Siam - Suivi de chantier curage Eu Siam - Rue Henri Bouteiller / Rue Docteur Naudier / Place de l'hôtel de ville / Rue Vacheresse : Suivi chantier curage	8,52	103,62			RI-93210748
18/12/2018	ROUTE DEPARTEMENTALE 231	MONTEVRAIN	Contrôler Regard (33-40) - Relevé réseau SIAM - Fait jusque poste grasset	14,91	310,93			RI-93231635
18/12/2018	Route de Provins Ag rue de Berlin	MONTEVRAIN	Contrôler Equipement (36-40) - Contrôle Capteur H2s qui n'admet pas malgré changement de l'antenne - Ag rue de Berlin ID 122425 : Contrôle Capteur H2s qui ne remonte toujours pas les données malgré le changement de l'antenne. Test fait sur site et à distant avec le fournisseur. Décision prise de renvoyer le capteur chez le fournisseur.	3,19	103,62			RI-93230215
18/12/2018	Rue Saint Denis	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi de chantier curage - Rue Saint Denis : Suivi de chantier curage	3,19	545,44			RI-93230249
19/12/2018	5 Ter rue du Chariot d Or	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Réseau Eu Siam : Suivi de chantier fraisage manchettes - 5 Ter rue du Chariot d'Or : Tronson ID	3,19	233,19			RI-93262913

			108014 à 108015 Découpe d'un joint pendant à 51m90				
20/12/2018	Bd Charpentier	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi de chantier curage - Bd Charpentier : Suivi de chantier curage	3,19	310,93		RI-93277902
20/12/2018	21 rue du Chariot d Or	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi de chantier fraisage des manchettes - 21 rue du Chariot d'Or : Suivi de chantier fraisage des manchettes	3,19	77,73		RI-93301936
21/12/2018	Chemin de Mortcerf	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi de chantier Curage et fraisage manchettes - Chemin de Mortcerf : Suivi de chantier de fraisage de manchettes.	4,26	77,73		RI-93306725
21/12/2018	Chemin de Mortcerf	LAGNY SUR MARNE	Suivre chantier/réunion sur X,Y (39-46) - Suivi de chantier curage pour fraisage manchettes - Chemin de Mortcerf : Curage canalisation Eu pour fraisage manchettes.	2,13	544,12		RI-93306762

#### 6.8.4. VALORISATIONS DES INTERVENTIONS POSTES DE RELEVAGE

Interventions sur les postes du SIAM_JANVIER 2018						
DATE	UNITE	LIBELLE	INTERVENTION	Heures	Coût estimé personnel (€)	Numéro unique de suiv de l'intervention
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>						
22/01/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	SIAM - Redirection alarme coffret H2S-Alarmes redirigées vers astreinte Elec, sauf poste principal car pas présentes dans le Sofrel-Sur les installations Delattre, Chariot d OR, poste principal et Interjoss, rediriger les alarmes coffret H2S vers Astreinte Elec	1,06	37,06	INT-87861376
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'OR</b>				<b>1,06</b>	<b>37,06</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 114P - Freycinet</b>						
04/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P2-Impossible à relever-	1,81	62,99	RI-87554049
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 114P - Freycinet</b>				<b>1,81</b>	<b>62,99</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>						
04/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Pompe 2-Débouchage de la pompe de hockey Larousse Rod sur la volute très légèrement-	3,05	106,23	RI-87557112
05/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P2 bâche 1-Débouchage pompe Bosch une ok contrôle de tous les serrage sur variateur-	6,53	227,27	RI-87582352
05/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Pompe 1 bâche 1 pompe 1 bâche 2-Remise en route tondeuse Bosch une ok fait marche arrière-	1,60	55,58	RI-87572874
22/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Contrôle debit-Contrôle temps de marché et débit entrant sur poste principaux lagny-	3,19	111,17	RI-87856844
23/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut variateur p2-Température très élevé -	4,05	140,81	RI-87892758
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>18,42</b>	<b>641,06</b>	
<b>PR Refoulement EU SAINT THIBAUT DES VIGNES Principal STEP</b>						
02/01/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut poste-Changement des contacteurs ,test d'isolement des pompes. séchage des test de pompe.-	12,28	427,37	RI-87551048



02/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Contrôle électrique p1 et p2-Démontage tête de pompe 1 pour contrôle isolement HS et sorti pompe 2 pour la même chose isolement hs -	6,60	229,74	RI-87515814
02/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Isolement pompe -Démontage de tête de pompe 3,5 et 4 pour à séchage et contrôle défaut d'isolement débouchage de la bombe 4 bloqué avec un auto sauveteur-	8,38	291,50	RI-87521276
03/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P4-Remise en route p4-	0,99	34,59	RI-87527460
03/01/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut poste-Changement des contacteurs ,test d'isolement des pompes. séchage des test de pompe.-	11,75	408,85	RI-87551048
03/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P4 roue p6-Remonter et changement de la roue sur P4 remonter deux fois pour débouchage Plus contrôle isolement de la Pompe 6 en disant la tête prévoir un changement sur 4 pompes-	10,51	365,61	RI-87535487
05/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P4-Remise en route et 4 ok légèrement bouchée-	1,10	38,29	RI-87566823
08/01/2018	Electromecanique	Electromécanique	Défaut pompe P6, disjonctée. Après marche à l'envers la pompe est repartie. --	3,55	123,52	RI-87627141
10/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P2-Remonter pour nous deux en vue de la faire emmener par MDI en réparation démontage de la bride préparation pour la pompe de location-	3,66	127,22	RI-87666107
11/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Pose pompe location et sortie p2 et p1-Pose pompe location impossible bride trop grosse 300 pour 250 enlever p1 et p2-	8,52	296,44	RI-87680476
12/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Nettoyage de la dalle et des pompes-	6,35	221,10	RI-87704653
23/01/2018	Exploitation	Intervention sur Défaillance	Inter sur demande RLM méca suite débordement poste principal 116P SIAM.-Sur place 00PC104 et 105 disjonctées. Inversions de phases sur les 2 pompes et suivit de la décrue.-	2,59	90,17	RI-87883178
23/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Pompe HS -Mise en place de la pompe de secours en place00 pc 102 -	3,19	111,17	RI-87893640
23/01/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut pompe 5-Remise en route de la pompe -	2,31	80,29	RI-87911601
29/01/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	Poste Principal SIAM - Intégration informations H2S-- Intégrer depuis Yoko vers le Sofrel et Panorma les nouvelles informations H2S Déclarer les alarmes dans ALERT	15,94	554,60	INT-87869435

29/01/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	Poste Principal SIAM - Intégration informations H2S- Déclaration dans Yoko Ok Vérification dans Sofrel OK-Integrer depuis Yoko vers le Sofrel et Panorma les nouvelles informations H2S Déclarer les alarmes dans ALERT	6,85	238,39	INT-87870112
<b>TOTAL PR Refoulement EU SAINT THIBAULT DES VIGNES Princiapl STEP</b>				<b>104,56</b>	<b>3638,86</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
02/01/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
22/01/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	GATE 2 - Redirection alarme Défaut Débitmètre- Alarmes déjà dirigées vers astreinte Elec-Dans ALERT, rediriger l alarme Défaut débitmètre vers Astreinte Elec	1,06	37,06	INT-87861499
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>3,94</b>	<b>137,28</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
02/01/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
16/01/2018	Instrumentation	Intervention sur Défaillance	Astreinte sur défaut tension FF06 Séquai Lodge.-Sur place, présence tension. Tension de vatterie OK. Reboute du Sofrel	1,77	61,76	RI-87763233
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>8,10</b>	<b>282,04</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_FEVRIER 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
22/02/2018	Electromecanique	Remplacement de Pièces	Intervention du technicien de chez TYCO.-Suite problème lors de la mis en service, remplacement du capteur H2S plus réglage plus essais ok. Modifications du schéma électrique. -	4,26	148,22	RI-88544097
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>4,26</b>	<b>148,22</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 111P - Ampère</b>						
05/02/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P2 ne s arette pas - Prend trop d arriver eau par rapport capacité pompe-	1,28	44,47	RI-88188781
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 111P - Ampère</b>				<b>1,28</b>	<b>44,47</b>	

PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or						
16/02/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p3- code défaut sur variateur manque une phase-	1,35	46,94	RI-88407500
16/02/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p1-Pas possible remettre pompe en route voir elec	1,85	64,23	RI-88398865
19/02/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Vérification	7,45	259,39	RI-88499146
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'OR</b>				<b>10,65</b>	<b>370,56</b>	
PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre						
13/02/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Remplacement variateur p2 pr2	8,52	296,44	RI-88432741
15/02/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P2-Défaut code 27 remise en route ok essai ok-	0,92	32,11	RI-88376208
15/02/2018	Automatisme-Informatique	Diagnostic Evaluation Bilan	Conclusion sur le fonctionnement du poste en crue--	8,59	298,91	RI-88400794
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>18,03</b>	<b>627,47</b>	
PR Refoulement EU SAINT THIBAULT DES VIGNES Principal STEP						
05/02/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	116P SIARL - Intégration de données-Déclaration des infos. Diffusion ajout des alarmes sur alert - Intégration de la variable défaut coffret H2S, dans Panorama, Alert, Reportech Intégration de la variable mesure H2S, dans Panorama, Reportech	2,31	80,29	INT-88160675
09/02/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	116P SIARL - Intégration de données-Déclaration des infos. Diffusion ajout des alarmes sur alert - Intégration de la variable défaut coffret H2S, dans Panorama, Alert, Reportech Intégration de la variable mesure H2S, dans Panorama, Reportech	0,00	0,00	INT-88160675
08/02/2018	Instrumentation	Remplacement de Pièces	Remplacement capteur H2S 116P SIAM, par le technicien Sodex.-Intervention du technicien Sodex sur le poste 116P SIAM. Remplacement du capteur 00AA202. Apres remplacement du capteur, la mesure est toujours IOP- et le 201 est en dérive. Devis et commande chez Artedem Sfer.-	6,25	217,39	RI-88261315
09/02/2018	Instrumentation	Remplacement de Pièces	Remplacement capteur H2S 116P SIAM, par le technicien Sodex.-Intervention du technicien Sodex sur le poste 116P SIAM. Remplacement du capteur 00AA202. Apres remplacement du capteur, la mesure est toujours IOP- et le 201 est en dérive. Devis et commande chez Artedem Sfer.-	0,11	3,71	RI-88261315

22/02/2018	Electromecanique	Electromécanique	RV à Saint Thibault avec un technicien TYCO.-Contrôle du coffret H2S OK. RAS.-	2,13	74,11	RI-88543963
14/02/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut coffret H2S.-Recuperation de la clé portail. Acquittement du défaut pompe ok. Essais ok .-	4,26	148,22	RI-88386414
16/02/2018	Instrumentation	Intervention sur Défaillance	Changement des convertisseurs CAP 10 Sfere sur capteurs H2s 116P SIAM.-Après remplacement des convertisseurs et réadressage des EANA, persistance d'un défaut perte captrur sur 00AA201.-	13,24	460,72	RI-88410225
14/02/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P2 défaut -Remise en route pompe une en défaut contrôle des sondes défaut écarts mesures Boite raccord dans l'eau-	2,24	77,82	RI-88359749
<b>TOTAL PR Refoulement EU SAINT THIBAULT DES VIGNES Principl STEP</b>				<b>30,52</b>	<b>1062,26</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
01/01/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
01/01/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
19/02/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Debitmetre FF11 Hotel Santa Fe Disney - Défaut debitmetre -Départ disjoncté. Réenclenchement ok-	1,06	37,06	RI-88499203
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>7,39</b>	<b>257,34</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_MARS 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
06/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Coffret H2S en défaut. -Même panne 1024 défaut mémoire programme. Étude pour déplacer le coffret en dehors de l'armoire cause variateurs des pompes. Liste materiel plus devis REXEL.	6,39	222,33	RI-88783754

06/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut coffret H2S. -Constaté sur place même défaut que le première fois 1024 défaut mémoire programme. Étude pour déplacer le coffret à l'extérieur de l'armoire cause variateurs. Liste du matériel plus devis REXEL.	6,39	222,33	RI-88809098
06/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut coffret H2S. -Capteur en défaut 1024 défaut mémoire programme, défaut identique avec le 1er capteur. Etude pour déplacer le coffret à l'extérieur de l'armoire.	6,39	222,33	RI-88809230
07/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défauts dip -Débouchages du DIP clos rose	9,51	331,03	RI-88746209
08/03/2018	Electromecanique	Electromécanique	Remise en service-	6,64	230,98	RI-88807208
09/03/2018	Electromecanique	Remplacement de Pièces	Remise en service-	15,51	539,78	RI-88807269
15/03/2018	Electromecanique	Modification Amélioration	Coffret H2S à déplacer. -Magasin Saint Thibault chargement du matériel. Déposé coffret de l'armoire. Fixation du coffret sur le mur extérieur chambre cloche. Passage des câbles plus tube aspiration dans le fourreaux jusqu'à l'armoire. Câblage coffret plus armoire.	8,52	296,44	RI-88910372
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>68,61</b>	<b>2387,61</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 111P - Ampère</b>						
13/03/2018	Exploitation	Curage Débouchage	Curage -Nettoyage de la dalle curage impossible impossible de fermer la vanne trop d'arrivée d'eau	1,88	65,46	RI-88830707
14/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P1-Débouchage pompe une ok contrôle de la 2	3,23	112,40	RI-88849276
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 111P - Ampère</b>				<b>5,11</b>	<b>177,87</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 114P - Freycinet</b>						
07/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p2-Remise en route P2 ok à contrôler	1,53	53,11	RI-88748852
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 114P - Freycinet</b>				<b>1,53</b>	<b>53,11</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>						
09/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut coffret h2s-	8,52	296,44	RI-88813038
14/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Bâche 2 p1-Groupe boucher prévoir sortir avec potence	1,85	64,23	RI-88851575
15/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	P1 bache2-Pompe impossible à lever attelage rempli de boue faire intervenir un camion curage sur les deux bâche	2,31	80,29	RI-88871265

20/03/2018	Exploitation	Curage Débouchage	Curage 2 baches débouchage -Attente camion snaveb 1 heure nettoyage curage de la bache 2 complète avec attelage débouchage des 2 pompes et nettoyage du batelage de la bache une reste curage de la bache à faire	16,40	570,66	RI-88963324
30/03/2018	Automatisme-Informatique	Documentation	Extraction de données pour siam-	2,77	96,34	RI-89135355
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>31,84</b>	<b>1107,96</b>	
<b>PR Refoulement EU SAINT THIBAULT DES VIGNES Principal STEP</b>						
02/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Changement pompes 1 et 2-Changement des pompes ok	4,37	151,93	RI-88700821
02/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	2 pompes hs-Changement pompes 1 et2 avec câblage manque joint bride sur les 2 pompes	6,57	228,51	RI-88682223
02/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Câblage en urgence de 000C101 et 102, 116P SIAM.- Remplacement de deux pompes et déconnection de 00PC105.	6,50	226,04	RI-88682339
02/03/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p4 et p5-Remise en route 34 ok impossible de remettre M5 en route ou complètement bouché ou moins qu'une phrase prévenu Greg	2,66	92,64	RI-88669537
02/03/2018	Electromecanique	Tests Essais Simulations	Test d'isolement des pompes du poste 116P SIAM.- Contrôle des isolements des pompes de postes principale 116P SIAM. Envoie par mail au RLM.	4,69	163,04	RI-88675651
04/03/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	ASTREINTE : Défaut pompes 3 et 4-Inversion phases pompes ok	4,26	148,22	RI-88700819
<b>TOTAL PR Refoulement EU SAINT THIBAULT DES VIGNES Princiapl STEP</b>				<b>29,03</b>	<b>1010,38</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
01/03/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
01/03/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_AVRIL 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>

PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny						
DATE	UNITE	LIBELLE	INTERVENTION	Heures	Coût estimé personnel (€)	Numéro unique de suiv de l'intervention
12/04/2018	Electromécanique	Intervention sur défaillance	Rendez vous avec la société OLDGAM pour capteur en défaut	3,19	111,17	RI-89379173
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>3,19</b>		
PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or						
04/04/2018	Automatisme-Informatique	Modification Amélioration	Mise en place GPRS	2,16	75,35	RI-89237896
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>				<b>2,16</b>	<b>75,35</b>	
PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre						
20/04/2018	Mécanique	Intervention sur défaillance	Défaut pompe 2 bache 2	8,52	296,44	RI-89487159
11/04/2018	Automatisme-Informatique	Documentation	Extraction données	8,66	301,39	RI-89377592
12/04/2018	Automatisme-Informatique	Documentation	Extraction données	2,13	74,11	RI-89377592
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>19,31</b>	<b>671,94</b>	
PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY						
03/04/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
Débitmètres HOTEL DU PARC						
03/04/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	
Interventions sur les postes du SIAM_MAI 2018						
DATE	UNITE	LIBELLE	INTERVENTION	Heures	Coût estimé personnel (€)	Numéro unique de suiv de l'intervention
PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 114P - Freycinet						
28/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Tp-Pompe de désamorcer ou boucher mise à l'arrêt mise en route de la Pompe une	1,88	65,46	RI-90036944
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 114P - Freycinet</b>				<b>1,88</b>	<b>65,46</b>	
PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or						
23/05/2018	Mécanique	Curage Débouchage	Curage-Curage et mise à blanc du poste complet ok	7,31	254,45	RI-89967523
23/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 bache2-Remontage et remise en place de la Pompe une de lavage de reste câblage Padellec dispo ce jour	2,34	81,52	RI-89969642

<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>				<b>9,65</b>	<b>335,70</b>	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>						
07/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P4-Impossible à remettre en route boucher ou problème elec	1,49	51,88	RI-89738314
09/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut pompe 4-Débouchage pompe 4	6,60	229,74	RI-89753491
11/05/2018	Electro	Intervention sur Défaillance	-Test isolement pompe 4 en défaut d isolement. Contacteur descente du palan hs.	5,32	185,28	RI-89790610
15/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Nettoyage -Nettoyage de la dalle au jeu d'eau suite à la coupure de courant de lundi	3,12	108,70	RI-89815127
29/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P6-Remise en route p6 ok	2,13	74,11	RI-90044981
29/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P6-Remise en route de la Pompe 6 qui avait disjoncter	2,02	70,41	RI-90058933
<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>20,69</b>	<b>720,11</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>						
02/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 bêche 2-Pompe ne tient pas problème variateur	1,92	66,70	RI-89657452
03/05/2018	Automatisme	Documentation	Extraction de données-	8,73	303,86	RI-89709718
11/05/2018	Electro	Modification Amélioration	Modification paramétrages -Modifications des paramétrages des 4 pompes ok	1,06	37,06	RI-89790611
17/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 bêche 2-Pompe complètement bouché rien à faire en marche arrière à relever	1,77	61,76	RI-89880234
18/05/2018	Automatisme	Documentation	Extraction de données suite à la pluie de lundi 14 mai-	3,23	112,40	RI-89909202
28/05/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P2 bach2-Indiquer sur Pocket perte phase moteur disjoncter variateur attente de 5 minutes remise en route essai 4 fois pompe marche très bien	2,17	75,35	RI-90030051
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>18,88</b>	<b>657,12</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
02/05/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
02/05/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
#REF!	Electro	Intervention sur Défaillance	Défaut debitmetre -RAS TEST appel panorama ok	2,13	74,11	RI-90005917
#REF!	Electro	Intervention sur Défaillance	ASTREINTE : défaut debitmetre -)	1,60	55,58	RI-90006208
#REF!	Electro	Intervention sur Défaillance	ASTREINTE : Défaut com-RAS.ainsi que sur le ff04	1,60	55,58	RI-90006201



TOTAL PR HOTEL DU PARC				11,65	405,56	
Interventions sur les postes du SIAM_JUIN 2018						
DATE	UNITE	LIBELLE	INTERVENTION	Heures	Coût estimé personnel (€)	Numéro unique de suiv de l'intervention
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
18/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Contrôle - Prévoir curage sur poste pas de pied d'Assise Nivard guide ni tuyau d'évacuation pour 3e pompe de secours	4,44	154,40	RI-90404446
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>4,44</b>	<b>154,40</b>	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>						
12/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Contrôle après orage	3,90	135,87	RI-90289987
15/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Nettoyage de la dalle après les inondation	3,05	106,23	RI-90369009
20/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Dalle -Finalisation nettoyage de la dalle après les orages	2,73	95,11	RI-90435531
25/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut sofrel -Problème sur 20000 disjonction poste principal	2,63	91,40	RI-90482882
28/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p1-Pompe complètement bouché impossible à remettre en route à sortir	2,02	70,41	RI-90588260
28/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p1-La pompe n'est pas boucher il manque une phase sur le disjoncteur qui est brûlé impossible de remettre le pal en route tous autres dessins mise en route	3,02	104,99	RI-90592235
<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>17,36</b>	<b>604,01</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>						
26/06/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Fin de curage sur la bâche du fond enlever 7 mètres cubes Phil à sable dépose des capteurs qui était sur les colonnes de refoulement	12,74	443,43	RI-90556927
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>12,74</b>	<b>443,43</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
01/06/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						

01/06/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
22/06/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut Comm - Test ligne et relance avec les automaticien	2,66	92,64	RI-90467103
27/06/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut Comm - Batterie déconnecté. Réinitialisation s530 ok.test appel panorama ok	2,66	92,64	RI-90578273
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>11,65</b>	<b>405,56</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_JUILLET 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Secondaire STEP</b>						
30/07/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Travaux sur usine	15,19	528,66	RI-91100664
<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Secondaire STEP</b>				<b>15,19</b>	<b>528,66</b>	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>						
19/07/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Chargement des pompes neuves évacuation des pompes usagées mise en place pomp - Remplacement des pompes évacuation des pompes défectueuses	8,48	296,06	RI-90936450
18/07/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Poste principale - Préparation des 2 pompes à poser sur le poste	4,15	144,93	RI-90917136
03/07/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Remise en service du palan	12,85	448,42	RI-90737769
17/07/2018	Electromecanique	Intervention sur Défaillance	Déposé des anciennes pompes 4 et 5 et passage aiguilles pour tirage câbles	5,68	198,20	RI-90904420
<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>31,16</b>	<b>1087,61</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Latre</b>						
03/07/2018	Mecanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p2 bache 2 - Défaut perte phase remise en route 3 fois pompe ok	1,95	67,94	RI-90674545
04/07/2018	Exploitation	Curage Débouchage	Curage 2 bache - Tirage et mise en blanc du poste complet démontage de capteur débitmètre sur tuyauterie de refoulement	16,22	564,48	RI-90705290
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Latre</b>				<b>18,17</b>	<b>632,41</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
02/07/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	

<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
02/07/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_AOUT 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
30/08/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Pompe une apparement bouchée à contrôler remise en route P2 bloqué à distance	3,30	114,87	RI-91515481
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>3,30</b>	<b>114,87</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>						
13/08/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	2 pompes sur pr2 à lever-Débouchage des Deux-Ponts ok rempli de filasse prévoir curage sur les deux bâche	2,84	98,81	RI-91291574
13/08/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut des pompes bâche 2-Débouchage des 2 pompes	7,38	256,92	RI-91294670
22/08/2018	Mécanique	Curage Débouchage	Curage -Mise à blanc complète de lavage de poste chariot d'or curage complet du poste quincangrogne	8,98	312,50	RI-91396678
<b>TOTAL Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>				<b>19,20</b>	<b>668,24</b>	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>						
30/08/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Pot à huile t3-Changer raccord complet flexible schimg et commencer à remplir pot huile t3	3,76	130,93	RI-91522714
30/08/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Tp-Pompes sur les 2 baches ne démarrés pas en temps voulu vu avec greg	1,53	53,11	RI-91514536
<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>5,29</b>	<b>184,04</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
02/08/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
02/08/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	

Interventions sur les postes du SIAM_SEPTEMBRE 2018						
DATE	UNITE	LIBELLE	INTERVENTION	Heures	Coût estimé personnel (€)	Numéro unique de suiv de l'intervention
<b>Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 1 - De Lattre de Tassigny</b>						
10/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Intervention sur Défaillance - Intrusion - Porte ferme mal réglage ok	1,88	65,46	RI-91686963
12/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Intrusion - Défaut intrusion impossible enlever	1,67	58,05	RI-91723796
18/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Intrusion - Changement et réglage du système intrusion	1,95	67,94	RI-91812616
<b>TOTAL Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 1 - De Lattre de Tassigny</b>				<b>5,50</b>	<b>191,45</b>	
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
04/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 - De grippage tige de vanne en vue du curage p1 à contrôler en.discordance avec la sonde	2,31	80,29	RI-91595729
05/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut pompe 1 - Contrôle suite défaut remontage de la pompe et débouchages	6,39	222,33	RI-91630750
05/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Variateur - Test de branchement pour changement du variateur voir si c'est vraiment la pompe qui est bloqué effectuer tous les tests apparemment la pompe est complètement bouché	4,01	139,58	RI-91616147
06/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut pompe 1 - Contrôle suite défaut remontage de la pompe et débouchages	10,97	381,67	RI-91630750
06/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 défaut - Débouchage p1 avec montage et démontage palan et cablage et recherche du palan	8,73	303,86	RI-91628725
11/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Curage - Curage 2 camion plein	12,64	439,73	RI-91706673
11/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Fermeture des vannes pour curage . -	4,26	148,22	RI-91701211
12/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Vanne du poste - Essais et contrôle de la vanne du poste	7,45	259,39	RI-91776585

12/09/2018	Mécanique	Curage Débouchage	Curage - Curage et écrémé genre du poste	9,94	345,85	RI-91720556
14/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p1 - Montage du palan fait branchement elec sur prise débouchage pompe 1 avec devolutage	8,55	297,68	RI-91758699
14/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut pompe 1 - Debouchage pompe 1 avec pose et dépose du palan électrique	8,52	296,44	RI-91758720
22/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 - Impossible de remettre la pompe en route prévoir levage dès lundi matin	1,53	53,11	RI-91887390
24/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut p1 - Débouchage p1 ok roue HS voir pour changer la pompe	3,83	133,40	RI-91902721
24/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Débouchage pompe 1 ok -	4,26	148,22	RI-91903604
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>93,38</b>	<b>3249,77</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>						
05/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P2 bâche 2 - Débouchage pompe ok il y a encore un problème avec une perte de phase visserie cablage desserrer à surveiller	2,20	76,58	RI-91613591
07/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Intrusion - P2 ok porte mal fermer	1,95	67,94	RI-91646065
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>4,15</b>	<b>144,52</b>	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>						
03/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Problème tp - Problème sonde curage prévue mercredi	1,81	62,99	RI-91565433
05/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Curage bâche impaire - Curage bâche impaire total voir problème sur marnage	10,83	376,73	RI-91612707
13/09/2018	Automatisme	Diagnostic Evaluation Bilan	Essai de mise en service du gprs - Pas de réseau disponible	4,37	151,93	RI-91744053
19/09/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Réunion de service - Réunion de sécurité à la station de Saint Thibault	8,98	312,50	RI-91831778
<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>25,98</b>	<b>904,16</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
03/09/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
03/09/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	

Interventions sur les postes du SIAM_OCTOBRE 2018						
DATE	UNITE	LIBELLE	INTERVENTION	Heures	Coût estimé personnel (€)	Numéro unique de suiv de l'intervention
<b>Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 1 - De Lattre de Tassigny</b>						
11/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P2 défaut - Remise en route p2 ok perte phase noter sur variateur	1,49	51,88	RI-92206922
08/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P2 bêche 2 - Impossible d'ouvrir le portail la clé Locken elle ne marche pas	0,75	25,94	RI-92148684
09/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P2 - Débouchage P2 ok	3,09	107,46	RI-92174905
<b>TOTAL Déversoir d'Orage de Lagny sur Marne 1 - De Lattre de Tassigny</b>				<b>5,32</b>	<b>185,28</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>						
22/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Intrusion - Pot intrusion et personne ne sait qui a été là-bas	0,85	29,64	RI-92374380
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 112P - Chariot d'Or</b>				<b>1,49</b>	<b>51,88</b>	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>						
09/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Débouchage pompe 2 - Débouchage p 2	3,44	119,81	RI-92175789
18/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Preleveur - Ouverture portail et armoire pour le réseau Pascal balise pour pose de préleveur retour chez panier pour récupération des doubles de clés	3,12	108,70	RI-92313424
09/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Débouchage pompe 2 - Débouchage pompe 2	0,43	14,82	RI-92174921
<b>TOTAL PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Lattre</b>				<b>6,99</b>	<b>243,33</b>	
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
04/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P1 - Remise en route p1 ok debloquer	2,38	82,76	RI-92102973
12/10/2018	Mécanique	Contrôle Réglementaire	Débits des pompes et cotations - Calcul du débit des pompes et cotations surface du poste	4,33	150,69	RI-92224099
09/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Préparation chantier - Préparation chantier pour pompe 1	3,30	114,87	RI-92181368
<b>TOTAL PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>10,01</b>	<b>348,32</b>	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>						
08/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P3 - Remise en route p3 ok	1,03	35,82	RI-92148261
05/10/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P6 - Remise en route de la Pompe ok	1,17	40,76	RI-92118252

<b>TOTAL PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>2,20</b>	<b>76,58</b>	
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
25/10/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
25/10/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_NOVEMBRE 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>
<b>PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY</b>						
18/11/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
<b>Débitmètres HOTEL DU PARC</b>						
18/11/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	
<b>Interventions sur les postes du SIAM_DECEMBRE 2018</b>						
<b>DATE</b>	<b>UNITE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Heures</b>	<b>Coût estimé personnel (€)</b>	<b>Numéro unique de suiv de l'intervention</b>
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Latre</b>						
06/12/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P2 défaut sur pr1	2,09	72,85	
11/12/2018	Mécanique	Curage Débouchage	Curage	12,32	428,58	
31/12/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Clim	3,66	127,25	
<b>PR Refoulement EU LAGNY SUR MARNE 113P De Latre</b>				<b>18,07</b>	<b>628,68</b>	
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>						
10/12/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	H2s	2,20	76,56	
<b>PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny</b>				<b>2,20</b>	<b>76,56</b>	

PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP						
21/12/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	P3	6,60	229,74	
21/12/2018	Mécanique	Intervention sur Défaillance	Défaut pompe 3	6,50	226,04	
<b>PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP</b>				<b>13,10</b>	<b>455,78</b>	
PR R2 ET GATE 12_PARC DISNEY						
31/12/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	2,88	100,22	
<b>TOTAL PR R2 ET GATE12_PARC DISNEY</b>				<b>2,88</b>	<b>100,22</b>	
Débitmètres HOTEL DU PARC						
31/12/2018	Electromecanique	Vérification/corrélation index	Vérification/corrélation index	6,33	220,28	
<b>TOTAL PR HOTEL DU PARC</b>				<b>6,33</b>	<b>220,28</b>	



## 6.8.5. LES INTERVENTIONS D'ASTREINTE

Date	Type	Motif intervention	Installation	Commentaires	Durée
03/01/2018	Méca	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP	Remise en route p4	0,99
02/01/2018	Méca	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP	Démontage de tête de pompe 3,5 et 4 pour à séchage et contrôle défaut d'isolement débouchage de la bombe 4 bloqué avec un auto sauveteur	2,13
05/01/2018	ASST-cana	Contrôler Collecteur (30-40)	Sans objet	Problème d'odeurs de fioul dans le reseau eu ras	3,19
05/01/2018	Méca	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP	Remise en route et 4 ok légèrement bouchée	1,10
16/01/2018	Instrumentation	Intervention sur Défaillance	Debitmetre FF06 Hotel Séquoia Disney	Sur place, présence tension. Tension de vatterie OK. Reboute du Sofrel	1,77
08/01/2018	Electro	Electromécanique	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP		3,55
04/03/2018	Electro	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP	Inversion phases pompes ok	4,26
19/04/2018	ASST	Contrôle technique réseau collecteur et branchement	Sans objet		6,39
09/04/2018	ASST-cana	Désobstruer Collecteur (30-26)	Sans objet	No 31 : Intervention d'une hydrocureuse pour désobstruction du réseau Eu.	2,13
10/04/2018	ASST-cana	Désobstruer Collecteur (30-26)	Sans objet	No 31 : Intervention d'une hydrocureuse pour désobstruction du réseau Eu.	2,66
26/05/2018	Electro	Intervention sur Défaillance	Debitmetre FF11 Hotel Santa Fe Disney	RAS.	1,60
29/05/2018	Méca	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP	Remise en route p6 ok	2,13
23/05/2018	Electro	Intervention sur Défaillance	Poste de Relèvement d'Eaux Usées de Villeneuve les Bordes PR03 La Pièce Pélerins	Inversion des phases. Et remise en service.	2,31
26/05/2018	Electro	Intervention sur Défaillance	Debitmetre FF03 Hotel Newport Disney	RAS.ainsi que sur le ff04	1,60
14/05/2018	ASST	Contrôle technique réseau collecteur et branchement	Sans objet		9,58
14/05/2018	ASST	Contrôle technique réseau collecteur et branchement	Sans objet		9,58
28/06/2018	Méca	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU Saint Thibault des Vignes Principal STEP	Pompe complètement bouché impossible à remettre en route à sortir	2,02
22/09/2018	Méca	Intervention sur Défaillance	PR Refoulement EU 220P - G7 Rû des Gassets - Inter Jossigny	Impossible de remettre la pompe en route prévoir levage dès lundi matin	1,53



# Ressourcer le monde